

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 6 FÉVRIER 2013

VOLUME 58

**ODETTE GAGNON et ROSA FANIZZI**  
**Sténographes officielles**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 1020  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me JOSEPH ELFASSY pour M. Giuseppe Borsellino  
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec  
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal  
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec  
Me CHRISTINA CHABOT pour le Directeur général des élections  
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec  
Me VINCENT GRENIER-FONTAINE pour Ville de Laval  
Me JULIE-MAUDE GREFFE pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Me MICHEL DÉCARY pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
GIUSEPPE BORSELLINO	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	12

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

36E-14 : Engagement du témoin M. Giuseppe  
Borsellino de fournir une preuve de  
justification du dépôt de 1 800 000 \$  
et quelques en octobre 2004

151

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
36P-432 : Nombre des contrats obtenus à la Ville de Montréal et ses arrondissements et pourcentage du chiffre d'affaires	16
36P-433 : Sommaire décisionnel soumission 5181 - Garnier non conforme	23
36P-434 : Sommaire décisionnel soumission 04-028 Reprise appel d'offres	30
36P-435 : Appel d'offres 9155	31
36P-436 : Extrait Procès-verbal 25-01-2006 - Temps prolongé, soumission 9155	32

36P-438 :	En liasse : sommaire décisionnel soumission 08-057 - report travaux pour économiser coûts; sommaire décisionnel soumission 08-054 - prix corrigé aménagement Sud-ouest; sommaire décisionnel soumission 06-059 - prix pas estimé; sommaire décisionnel soumission 06-058 - prix pas estimé; sommaire décisionnel soumission 06-041, 05-09-2006	48
36P-439 :	Soumission 1399 Vaudreuil-Dorion - poste de pompage PP1, 01-04-2008	50
39P-440 :	Appel d'offres 9720 SP06 0083 1006-05- 10	71
36P-441 :	Liste de 24 procès-verbaux	90
36P-442 :	Fax du contrat accordé par la RIADM à Construction Garnier Ltée du 6 novembre 2000	221

36P-443 :	Conciliation des revenus décembre 2000 RIADM, contracteurs indépendants	223
36P-444 :	En liasse, factures et talons de chèques pour les deux contrats de location de tracteur à Construction Garnier Ltée	229
36P-445 :	Attestation de location de tracteur à Entreprises Serge Guindon inc.	230
36P-446 :	Attestation de retour de tracteur à Entreprise Serge Guindon inc.	232
36P-447 :	Facture du crédit pour le retour du tracteur	233
36P-448 :	Factures et réclamations de garantie pour les réparations du tracteur	234
36P-449 :	En liasse. Attestation et facture de la vente du tracteur à Pierre Mayer	239

36P-450 :	Chèques émis par Stephen Gagnon à Pierre Mayer et Daniel Mayer	248
36P-451 :	Liste des propriétaires du tracteur Kubota B21 54167 à la SAAQ	249

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce sixième (6ième)  
2 jour du mois de février,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Est-ce que les procureurs peuvent s'identifier?

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le  
12 Commissaire. Simon Tremblay pour la Commission.

13 Me JOSEPH ELFASSY :

14 Bonjour Monsieur le Commissaire. Bonjour Madame la  
15 Présidente. Joseph Elfassy pour monsieur  
16 Borsellino.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

19 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

20 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur  
21 général du Québec.

22 Me MARTIN ST-JEAN :

23 Martin St-Jean, Ville de Montréal.

24 Me DANIEL ROCHEFORT :

25 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me CHRISTINA CHABOT :

3 Bon matin. Christina Chabot pour le Directeur  
4 général des élections du Québec.

5 Me DENIS HOULE :

6 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle et Simon  
7 Laplante pour l'Association des constructeurs de  
8 routes et grands travaux du Québec.

9 Me GASTON GAUTHIER :

10 Bonjour. Gaston Gauthier pour le Barreau du Québec.

11 Me VINCENT GRENIER-FONTAINE :

12 Bonjour. Vincent Grenier-Fontaine pour Ville de  
13 Laval.

14 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

15 Bonjour. Julie-Maude Greffe pour le Directeur des  
16 poursuites criminelles et pénales.

17 Me MICHEL DÉCARY :

18 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du  
19 Québec.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bonjour à tous. Alors, je tiens à nous excuser du  
22 délai. L'informatique, c'est merveilleux, mais  
23 quand ça décide de lâcher, nous sommes tous  
24 dépendants de ça. Alors, allez-y, Maître Tremblay.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Juste si, Madame la Greffière, vous pouviez soit  
3 assermenter ou réitérer son serment, s'il vous  
4 plaît.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Si vous voulez vous lever pour être assermenté,  
7 Monsieur.

8

9

10

---

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce sixième (6ième) jour du  
2 mois de février,

3

4 A COMPARU :

5

6 GIUSEPPE BORSELLINO, entrepreneur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY:

11 Q. **[i.]** Merci, Madame la Greffière. Bonjour, Monsieur  
12 Borsellino.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** Hier, dans le courant de votre interrogatoire,  
15 vous avez pris un engagement, c'est-à-dire de  
16 compléter l'information que vous aviez déjà fournie  
17 en décembre relativement au nombre de contrats et  
18 aux parts de marché de votre entreprise sur l'île  
19 de Montréal.

20 R. Oui.

21 Q. **[3]** Vous avez remis, tout juste avant qu'on débute,  
22 un tableau. Je demanderais à ce stade-ci à madame  
23 Blanchette de nous exposer à l'écran la pièce...  
24 l'onglet 61, pardon. Pour les Commissaires, c'est  
25 un document, ainsi que pour les parties, qui vous a

1           été tout récemment acheminé là ou des copies papier  
2           vous ont été remises. Je vous en prie, Monsieur  
3           Borsellino, peut-être, lorsque le document  
4           apparaîtra à l'écran, nous expliquer un peu là, le  
5           contexte de ce document-là par rapport à vos  
6           réponses d'hier.

7           R. Si vous avez devant vous aussi le tableau d'hier,  
8           on voit très bien que la portion « chiffre  
9           d'affaires », le pourcentage, il diminuait ou bien  
10          il était... il a monté jusqu'en deux mille (2000)  
11          et après tranquillement il diminuait. Mais, qu'est-  
12          ce qu'on montrait hier, c'est que le chiffre  
13          d'affaires de la Ville de Montréal était moindre  
14          parce que là j'ai inclus, c'est sûr, que j'ai  
15          inclus les arrondissements. D'abord, dans le fond,  
16          quand hier je parlais... on ne parlait pas d'une  
17          augmentation que vous me disiez. We were talking  
18          about a... What I'm talking about is that there is  
19          a dissension, it comes down, or stable. But it  
20          actually starts to go down after two thousand and  
21          two (2002).

22          Q. **[i.]** Bien, quand vous dites que ça commence... Je  
23          vais laisser, on laissera les commissaires  
24          interpréter le document, là, mais il y a quand  
25          même, si on suit votre logique, à deux mille cinq

1 (2005), deux mille six (2006), deux mille sept  
2 (2007), deux mille huit (2008), le pourcentage  
3 monte de nouveau.

4 A. Yes. I agree.

5 Q. **[ii.]** Donc, dans le fond...

6 A. No but what I'm saying is, compared to yesterday,  
7 where it looks like my higher years are two  
8 thousand and two (2002). Okay? Those are my higher  
9 years, and it stays stable in, you know...  
10 Actually, it came down from the beginning, let's  
11 say. Anyway, they could evaluate the numbers.

12 Q. **[iii.]** Bien là, on va laisser ça aux commissaires.  
13 Donc on va la déposer, là, de façon à être...

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[iv.]** Mais je comprends que ce sont des données  
16 exprimées en pourcentage. Si vous aviez exprimé ces  
17 données-là en valeur absolue plutôt, là vous auriez  
18 eu une croissance de chiffre d'affaires qui venait,  
19 en valeur absolue, j'entends, mais...

20 R. Mais il faudrait faire l'exercice, Monsieur le  
21 Commissaire. Je ne l'ai pas fait. J'ai pensé à ça,  
22 c'est ça qui manque, parce que quand on montre  
23 quatre-vingts pour cent (80 %) ou... Ça se peut que  
24 le chiffre d'affaires était moindre dans ce temps-  
25 là. Mais il y a un exercice à faire, c'est sûr.

1 Q. **[v.]** Probablement qu'en valeur absolue, vos  
2 contrats ont augmenté.

3 R. Mais moi...

4 Q. **[vi.]** Surtout par rapport à, par exemple à deux  
5 mille (2000), où votre taille n'était pas de la  
6 même grandeur que c'était en deux mille cinq  
7 (2005), deux mille six (2006), là.

8 R. Mais il ne faut pas oublier que moi, ma taille,  
9 entre deux mille (2000) à deux mille quatre (2004),  
10 c'était pas mal le top. Parce que j'avais du... des  
11 travaux privés, comme je vous ai dit, que je  
12 faisais depuis bien des années, depuis quatre-  
13 vingt-onze (91) à deux mille quatre (2004). Un  
14 contrat majeur l'hiver. Alors j'avais beaucoup de  
15 privés pareil.

16 Alors, c'est pour ça, ces chiffres qu'on...  
17 C'est plus... Le tableau d'aujourd'hui, je pense  
18 qu'il est plus relatif à qu'est-ce qui s'est  
19 produit.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. **[vii.]** Si on revient maintenant à votre témoignage  
22 d'hier, Monsieur Borsellino, je vais revenir sur  
23 l'épisode avec monsieur Marcil. Quand on parlait du  
24 voyage en Italie, je vous demande comment vous  
25 connaissez Marcil, pourquoi vous invitez monsieur

1 Marcil et là, vous me répondez que vous ne le  
2 connaissez pas beaucoup, vous savez qui il est,  
3 vous avez mangé, dîné deux fois avec lui, mais que,  
4 compte tenu que vos relations avec la Ville de  
5 Montréal n'étaient pas... Je ne me rappelle pas  
6 exactement de la terminologie que vous avez  
7 utilisée, mais n'étaient pas excellentes, vous avez  
8 donc décidé d'inviter monsieur Marcil pour essayer  
9 d'améliorer vos relations. Et, afin de justifier  
10 votre affirmation, vous avez exhibé et produit une  
11 liste de contrats que vous avez affirmé sous  
12 serment avoir été annulés, et qui, selon vous,  
13 l'addition de ces neuf ou dix (10) annulations-là  
14 faisait en sorte que vous considérez que vous  
15 étiez en mauvais termes avec la Ville. C'était bien  
16 ça votre témoignage hier?

17 R. C'est... C'est proche... Best of my knowledge,  
18 yeah. It's close to that, yes.

19 Q. **[viii.]** What was... Quel était votre témoignage, si  
20 ce n'était pas exactement ça? Je parle au niveau  
21 des raisons pourquoi vous avez invité monsieur  
22 Marcil.

23 R. Ah, les rai... The reasons I invited is exactly  
24 what I said yesterday. I didn't know him that well,  
25 and I brought him there knowingly. What I had in

1 mind was that things weren't going so well at the  
2 City of Montreal for me.

3 Q. **[ix.]** On va regarder, justement, si, Madame  
4 Blanchette, vous pouvez exhiber la pièce qu'on a  
5 produite hier... en fait, monsieur Borsellino a  
6 produite hier, 36P-427.

7 MADAME LA GREFFIÈRE :

8 Est-ce que vous déposez le...

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Oui, pardon, excusez-moi. Donc, 36P-430...

11 MADAME LA GREFFIÈRE :

12 32.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 432, qui se trouve donc à être le nombre de  
15 contrats et les pourcentages du chiffre d'affaires  
16 de Garnier sur l'île de Montréal.

17

18 36P-432 : Nombre des contrats obtenus à la Ville  
19 de Montréal et ses arrondissements et  
20 pourcentage du chiffre d'affaires

21

22 Et donc, si on peut maintenant exhiber 36P-427? Si  
23 on peut descendre un petit peu, une fois que ça  
24 sera « zoomé »...

25 Q. **[x.]** On a fait l'exercice hier soir d'analyser les

1           contrats que vous nous dites qui ont été annulés,  
2           qui justifient, selon vous, ce que vous interprétez  
3           comme étant des mauvaises relations. Si on peut  
4           descendre un peu, l'exercice, je vais vous  
5           expliquer l'exercice qu'on a fait et on va le faire  
6           ensemble.

7                        En octobre deux mille huit (2008) a lieu le  
8           voyage. Donc, on peut s'entendre que tout ce qui  
9           est après deux mille huit (2008), on va l'exclure.  
10          Vous êtes d'accord avec moi?

11        A. Could you repeat that?

12        Q. **[xi.]** Tous les contrats qui ont été annulés là,  
13           après deux mille huit (2008), après le voyage...

14        A. Okay?

15        Q. **[xii.]** Si vous... Dans le contexte où vous  
16           produisez ce document pour justifier vos mauvaises  
17           relations, je vous propose que si le voyage a lieu  
18           en octobre deux mille huit (2008), ça veut dire que  
19           tout ce qui est après...

20        A. Not necessarily.

21        Q. **[xiii.]** Mais comment vous pouvez dire que je suis  
22           en mauvais termes après, et que vous justifiez de  
23           payer un voyage à monsieur Marcil...

24        A. No...

25        Q. **[xiv.]** Juste me laisser terminer la question, s'il

1 vous plaît. Vous décidez de payer un voyage à  
2 Marcil parce que vos relations ne sont pas optimum  
3 avec la Ville de Montréal et là, vous justifiez la  
4 mauvaise relation par le fait que plusieurs  
5 contrats ont été annulés, et moi je vous dis compte  
6 tenu que le voyage a lieu en octobre deux mille  
7 huit (2008) et que c'est à ce moment-là que vous  
8 voulez améliorer les relations, ça veut donc dire  
9 qu'il faut regarder les contrats annulés avant le  
10 voyage. Est-ce que vous me suivez?

11 A. I'm having a hard time following you, but, if I can  
12 maybe explain...

13 Q. **[xv.]** Non non.

14 A. Okay. I have a hard time with your question.

15 Q. **[xvi.]** Yesterday... I'm gonna go in English on  
16 that.

17 A. Okay.

18 Q. **[xvii.]** Yesterday, you testified under oath that  
19 the reason why you invited and you paid for almost  
20 all the trip of Mr. Marcil is because your  
21 relations with the City were not at their best. You  
22 just agreed on that.

23 A. Exactly.

24 Q. **[xviii.]** You did agree on that?

25 A. Yes.

1 Q. **[xix.]** Okay. And to support the fact that your  
2 relation with the City was not at its best, you  
3 produced, or you showed us a list of contracts  
4 which were cancelled or suspended. You agree on me?

5 A. Agree.

6 Q. **[xx.]** Bon. This is the list you saw on your screen,  
7 on your right? You agree on that?

8 A. Yes.

9 Q. **[xxi.]** Bon. Do you you agree with me that since the  
10 trip that you paid in part to Mr. Marcil was in  
11 October two thousand and eight (2008)...

12 A. Yes.

13 Q. **[xxii.]** ... so it means that when we look at your  
14 list of cancelled and suspended contracts, the list  
15 that you showed us to justify the bad rela... not  
16 the bad relation, but the so-so relation with the  
17 City, so we have to look for the contracts before  
18 the travel....before the trip with Marcil. Because  
19 you said "I'm taking Marcil to Italy to improve, to  
20 enhance our relations." So therefore, we have to  
21 look for the contracts before your trip, to see if  
22 what you're saying is true or not. Are you agree on  
23 that?

24 A. No, I would disagree. And I...

25 Q. **[xxiii.]** How can you explain that a contract that

1 was cancelled or suspended in two thousand and  
2 twelve (2012) justified you, in two thousand and  
3 eight (2008), to bring Marcil to a trip to improve  
4 your relations? Explain this to the commissioners.

5 A. I'll explain to you. I'll explain to you as best I  
6 can. If I go for supper with a person, forget the  
7 trip, I'm looking at improving the future  
8 situations with the client.

9 Q. **[xxiv.]** Your relation with...

10 A. The client.

11 Q. **[xxv.]** Yes.

12 A. So, I decide that I'm having a hard time at the  
13 City of Montreal, I brought the guy on a trip to  
14 improve the future. I know I have a problem. I  
15 don't think I can fix what's going on backwards.

16 Q. **[xxvi.]** You're right, but when you Mr. Marcil for a  
17 trip in Italy, when you bring him...

18 A. Yes.

19 Q. **[xxvii.]** ... it's for the past, to improve the  
20 relation at this level, not to improve the future.  
21 To improve the future relation, but you cannot take  
22 into account that the cancellation of two thousand  
23 eleven (2011) contract has a link with the fact  
24 that you brought Marcil in two thousand eight  
25 (2008) in a trip to Italy?

1 A. I'm sorry, in all respect, Sir, I go for... I went  
2 on a trip to improve business relations. It's the  
3 way I interpret this. I certainly want to improve  
4 the future. I'm not interested about what happened.  
5 I know what I felt in the past, but as you can see  
6 on the dates, I want to improve the future. So, I  
7 don't understand why we're cutting off anything.  
8 We're look at a tableau of cancelled contracts.

9 Q. **[xxviii.]** I'll give you a last chance. I'm  
10 rephrasing my question. If not, I'll just go to the  
11 next, because I can't take into account what I'm  
12 seeing, it is quite realistic.

13 A. Okay.

14 Q. **[xxix.]** Do you agree with me that you brought  
15 Marcil to improve your relation with the City of  
16 Montreal?

17 A. Exactly.

18 Q. **[xxx.]** And the reason why you thought at this time,  
19 in two thousand and eight (2008), that the  
20 relations were not at their best, is because you  
21 got ten (10) contracts cancelled or suspended from  
22 two thousand four (2004) to two thousand and eight  
23 (2008)?

24 A. Yes.

25 Q. **[xxxi.]** Thank you. So, we're going to go... On va

1 aller contrat par contrat pour regarder, parce que  
2 hier vous m'avez dit que vous n'avez pas vérifié  
3 les raisons pourquoi c'était annulé. Mais selon  
4 vous, c'était annulé parce que vos relations  
5 n'étaient pas bonnes?

6 R. Exactement.

7 Q. **[xxxii.]** Malgré que vous avez, et vous venez de le  
8 produire ce matin, des pourcentages et de nombres  
9 de contrats, ma foi, substantiels.

10 R. Exactement.

11 Q. **[xxxiii.]** Je vois un pourcentage de votre chiffre  
12 d'affaires. Surtout que vous nous parliez hier que  
13 vous aviez environ dans ces années-là quatre-vingt  
14 millions de dollars (80 M\$) de chiffre d'affaires.  
15 Donc, c'est des sommes substantielles. Ça fait  
16 qu'on va regarder chacun des contrats pour voir  
17 qu'est-ce qui est arrivé avec ces contrats-là, pour  
18 voir si effectivement votre suspicion était fondée  
19 ou plutôt vous avez trouvé cette raison-là pour  
20 justifier le fait que monsieur Marcil a été emmené  
21 par vous en voyage.

22           Donc, en bas de la liste, en deux mille  
23 quatre (2004), on a l'appel d'offres 5181. Je  
24 m'excuse auprès des parties et des commissaires,  
25 compte tenu que l'information est sortie seulement

1 hier, on a fait l'exercice hier et ce matin, donc  
2 il y aura un exercice pour retrouver les bons  
3 documents, mais je crois qu'avec madame Blanchette  
4 on devrait être en mesure de bien suivre le chemin.

5 Donc, l'appel d'offres 5181. Je ne sais pas  
6 si on peut l'exposer à l'écran? Je ne sais pas si  
7 madame Blanchette... Parfait. Donc, on a le premier  
8 bon document. Je vais les produire tout de suite  
9 pour éviter l'omission. Donc, on va le produire  
10 sous 36P-433, qui se trouve donc à être le sommaire  
11 décisionnel pour le contrat qui est indiqué en bas  
12 de la liste. Donc, on commence en deux mille quatre  
13 (2004), le 5181.

14

15 36P-433 : Sommaire décisionnel soumission 5181 -  
16 Garnier non conforme

17

18 Est-ce que vous vous rappelez exactement qu'est-ce  
19 qui s'était produit, Monsieur Borsellino, dans ce  
20 contrat-là en deux mille quatre (2004) qui visait  
21 d'accorder un contrat pour la rénovation ou la mise  
22 aux normes de la pataugeoire du chalet et des jeux  
23 pour les enfants au parc Sainte-Yvette?

24 A. I can't recall. No.

25 Q. **[xxxiv.]** Hier, vous nous avez dit, vous avez

1            cependant dit que parmi tous les contrats il n'y en  
2            avait pas que vous étiez arrivé deuxième  
3            soumissionnaire ou que votre soumission avait été  
4            rejetée, c'est bien exact?

5            A. I'm not aware of what you're talking about. If I  
6            was...

7            Q. **[xxxv.]** Yesterday.

8            A. Yes?

9            Q. **[xxxvi.]** Hier, là, quand on a regardé votre liste,  
10            je vous ai... votre liste de contrats annulés et  
11            suspendus, je vous ai demandé si parmi cette liste-  
12            là, s'il y avait des appels d'offres pour lesquels  
13            votre soumission avait été soit exclue ou vous  
14            étiez arrivé deuxième. Et vous m'avez dit non. Est-  
15            ce que c'est toujours votre témoignage ce matin?

16            A. Yes, most of these contracts, I think I was first,  
17            and they were cancelled.

18            Q. **[xxxvii.]** You think? Vous n'êtes pas certain?

19            A. Well, I mean if there is an error it could be an  
20            error. This was produced by the office but we could  
21            verify and get back to you. I mean...

22            Q. **[xxxviii.]** Je vous invite à aller à la troisième  
23            page Madame Blanchette. C'est une lettre d'une  
24            firme d'architectes, à la page suivante s'il-vous-  
25            plaît. O.K. On descend, on descend juste un petit

1           peu, vous êtes arrivé, encore peut-être quelques  
2           pouces Madame Blanchette, parfait. Vous voyez ici  
3           Monsieur Borsellino une lettre.

4           R. Oui.

5           Q. **[xxxix.]** Qui est adressée par une firme  
6           d'architectes dans le contrat en question qui dit :  
7                           Suite à l'analyse des soumissions...  
8           Là, on a la liste des sept soumissionnaires et vous  
9           arrivez premier. Je vous invite toutefois à  
10          poursuivre la lecture. On dit :

11                           Suite à l'examen des documents de  
12                           soumission des trois premiers  
13                           soumissionnaires, soit Garnier, Arcon  
14                           et Norgéreq, nous constatons que  
15                           Construction Garnier n'est pas  
16                           conforme n'est pas conforme aux points  
17                           suivants...

18          Et là, on a une série de points. Et si on peut  
19          aller à la prochaine page Madame Blanchette, on a  
20          l'opinion de l'architecte qui dit :

21                           Pour ces raisons, nous croyons que le  
22                           soumissionnaire n'est pas conforme. En  
23                           conséquence, le deuxième  
24                           soumissionnaire devient le  
25                           soumissionnaire conforme.

1 A. We didn't see the points. Je n'ai pas vu les  
2 points.

3 Q. **[xli.]** Je vais revenir, excusez-moi.

4 R. Les points...

5 Q. **[xlii.]** Vous voulez commenter les points? O.K.

6 R. Vous passez, mais...

7 Q. **[xliii.]** O.K. Vous pouvez regarder les points sauf  
8 que même les points, il est un peu tard pour  
9 contester. Dans le temps vous auriez pu contester  
10 l'exclusion mais est-ce que vous avez constaté?

11 R. Je peux-tu, je veux le vérifier. Je viens de voir  
12 les points, là.

13 Q. **[xliv.]** Oui, oui. Prenez votre temps Monsieur  
14 Borsellino.

15 R. C'est tout.

16 Q. **[xlv.]** Il n'y a pas de problème.

17 A. Thank you. Est-ce que je peux commenter sur ça?

18 Q. **[xlvi.]** Allez-y.

19 R. C'est sûr que quand je vois ça, preuve de  
20 compétence, ça me touche.

21 Q. **[xlvii.]** Monsieur Borsellino...

22 R. A été annulé en bonne et due forme.

23 Q. **[xlviii.]** Bon, vous le reconnaissez que cet appel  
24 d'offres n'a pas été annulé, que votre soumission  
25 a été exclue parce qu'elle n'était pas conforme.

1 R. Elle a été annulée pour nous-autres, oui. Excuse,  
2 c'est peut-être une erreur, mais c'est bon qu'on  
3 l'ait mis sur la liste, ça peut aider.

4 Q. **[xlvi.]** Non, non, écoutez on va se parler  
5 franchement là. Hier vous avez dit sous serment  
6 voici la liste des contrats annulés ou suspendus.  
7 Je vous ai demandé est-ce qu'il y a des contrats  
8 là-dedans que vous avez tout simplement, vous êtes  
9 arrivé deuxième ou votre soumission a été exclue?  
10 Vous avez dit : « Non, non, ce sont des contrats  
11 qui ont été annulés ou suspendus. Ça démontre la  
12 mauvaise relation ou le fait que je suis en mauvais  
13 termes avec la Ville. » et là, le premier contrat  
14 qu'on regarde en deux mille quatre (2004) vous êtes  
15 non conforme, vous êtes exclu.

16 R. I'm sorry I could have made that mistake. Maybe I  
17 wasn't aware of the list as perfect as I should  
18 have been, but I took it out of my bag and gave it  
19 to you so...

20 Q. **[xlix.]** Bien Monsieur Borsellino, je vous rappelle  
21 que vous êtes sous serment, là...

22 A. I understand.

23 Q. **[1.]** ... on ne peut pas dire des choses à peu près  
24 ou approximatives, là.

25 A. No, no, I understand.

1 Q. **[li.]** Si vous ne le savez pas, d'ailleurs vous nous  
2 avez déjà exprimé le fait que votre mémoire était  
3 défaillante, donc je pense que vous savez comment  
4 faire à ce niveau-là. Moi ce que je vous dis, si  
5 vous ne le savez pas dites-nous le, mais ne nous  
6 dites pas des choses sous serment alors qu'elles  
7 s'avèrent complètement fausses.

8 A. I understand.

9 Q. **[lii.]** Prochain contrat qui est le 04-028, êtes-  
10 vous au courant Monsieur Borsellino que lorsqu'on  
11 parle de parcs, de chalets, de patinoires, on parle  
12 de compétences d'arrondissement et non de la ville-  
13 centre? Est-ce que vous êtes au courant de ça?

14 A. I'm not aware.

15 Q. **[liii.]** Non?

16 A. Well, it's something that I don't take into  
17 consideration, but I am not aware.

18 Q. **[liv.]** Si je vous dis là, quand on parle, c'est  
19 pour ça d'ailleurs que sur la liste des contrats on  
20 parle arrondissement, arrondissement,  
21 arrondissement, arrondissement. On peut voir le  
22 deuxième contrat en deux mille quatre (2004) et si  
23 madame Blanchette peut monter légèrement ce qu'on  
24 voit à l'écran, vous voyez deux mille six (2006),  
25 six (2006), six (2006), huit (2008), on voit

1 également arrondissement Saint-Laurent. Mais vous  
2 n'avez aucune idée, vous, vous ne savez pas, vous  
3 avez mis ces informations-là parce que si ça  
4 ressort de l'arrondissement, vous serez d'accord  
5 avec moi que monsieur Marcil là, il ne travaille  
6 pas à l'arrondissement Saint-Laurent, il travaille  
7 à la ville-centre.

8 A. I'm okay with that. I'm not talking about... Now,  
9 we are in two thousand five (2005), I don't know  
10 monsieur Marcil.

11 Q. **[lv.]** I don't care.

12 A. Okay.

13 Q. **[lvi.]** The question is the following.

14 A. Yes.

15 Q. **[lvii.]** Est-ce que vous savez, monsieur Marcil,  
16 vous êtes d'accord avec moi qu'il travaille à la  
17 ville-centre?

18 A. Yes.

19 Q. **[lviii.]** Qu'il dirige au niveau des  
20 infrastructures, voirie, les travaux là, sans  
21 définir de façon très précise, mais il est à ce  
22 département-là. Donc s'il y a un projet qui est de  
23 la compétence d'un arrondissement, qui se fait à  
24 l'arrondissement en l'espèce l'arrondissement  
25 Saint-Laurent. C'est donc, monsieur Marcil n'a pas

1 le droit de regard sur ce contrat-là parce que ce  
2 n'est pas de sa compétence. Vous êtes d'accord avec  
3 moi?

4 A. Yes.

5 Q. **[lix.]** Donc si on expose, malgré l'absence de  
6 compétences, je vais quand même exposer la pièce,  
7 l'appel d'offres pardon 04-028 qui se trouve être  
8 l'onglet 59. Ici je vais la produire donc qui est  
9 36P-434.

10

11 36P-434 : Sommaire décisionnel soumission 04-028  
12 Reprise appel d'offres

13

14 Simplement pour vous dire ici il y a absence de  
15 compétence donc pour moi dans la théorie, dans  
16 l'aspect que j'essaie de démontrer ce n'est pas  
17 pertinent, mais quand même la soumission a été  
18 annulée pour des raisons de crédit budgétaire, donc  
19 des raisons que je qualifierais d'objective, mais à  
20 tout événement, ce contrat-là ne référant pas de la  
21 ville-centre, on doit, selon moi, ne pas en tenir  
22 compte.

23

24 Prochain appel d'offres, ça peut-être que  
25 vous allez vous en rappeler, le 9155, la  
construction et reconstruction d'un égout sanitaire

1 et pluvial sur le boulevard Gouin. Je ne sais pas  
2 si on peut exposer, Madame Blanchette, c'est  
3 l'onglet 6, si on peut descendre un peu. Donc, ça,  
4 9155, c'est le premier appel d'offres, vous  
5 l'obtenez à sept millions quatre cent quatre-vingt-  
6 deux mille (7 482 000 M) et on a une série d'autres  
7 soumissionnaires. Vous vous rappelez de ce contrat-  
8 là?

9 R. Yes.

10 Q. **[1x.]** On va en parler tout à l'heure quand on va  
11 parler de monsieur Surprenant parce que je pense  
12 qu'il y a également une histoire derrière ce  
13 dossier-là, mais pour l'instant on fait seulement  
14 analyser les contrats. Donc, cette pièce-là avait  
15 déjà été produite je crois sous la..., non, elle  
16 n'avait pas été, pardon. Donc, on va la produire  
17 sous 36P-435.

18 LA GREFFIÈRE :

19 435, c'est ça.

20

21 36P-435 : Appel d'offres 9155

22

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1xi.]** On va également exhiber le sommaire  
25 décisionnel pour ce dossier-là. Ce que le sommaire

1 explique c'est que la subvention, c'est une  
2 subvention qui avait une date limite et le délai de  
3 la subvention a été prolongé. Donc, le contrat a  
4 été annulé pour faire un nouvel appel d'offres, de  
5 façon à ce que le contrat puisse être fait l'été et  
6 sauver ainsi des coûts parce que l'hiver, on sait  
7 que ça peut coûter plus cher compte tenu des sols.  
8 Est-ce que vous vous rappelez, Monsieur Borselino,  
9 et on va la produire, pardon, sous 36P-436.

10

11 36P-436 : Extrait Procès-verbal 25-01-2006 -  
12 Temps prolongé, soumission 9155

13

14 Rappelez-vous, Monsieur Borselino, qu'est-ce qui  
15 est arrivé finalement avec ce projet-là sur le  
16 boulevard Gouin, des conduites d'eau secondaires,  
17 69<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> Avenue, est-ce que vous vous en  
18 souvenez?

19

R. Non.

20

Q. **[lxii.]** Je vous demanderais d'exhiber, Madame, je  
21 vais vous rafraîchir la mémoire, d'exhiber, Madame  
22 Blanchette, la pièce qu'on avait jadis produite  
23 14P-210.71, qui se trouve être l'onglet, de  
24 mémoire, 7. Si on peut descendre un peu. Je  
25 comprends, Monsieur Borselino, du document qu'on

1 voit que vous avez, est-ce qu'on parle toujours du  
2 même..., c'est le même paragraphe avec le même  
3 contrat, là.

4 Si vous en doutez, on peut regarder  
5 exactement le libellé du contrat, là, et vous  
6 arrivez premier et vous obtenez le contrat malgré  
7 qu'il y a eu l'annulation du premier appel d'offres  
8 parce que c'est pour une question donc de  
9 subvention. On l'annule et après ça on retourne en  
10 appel d'offres public et vous obtenez encore  
11 l'appel d'offres. Vous vous rappelez de ça  
12 maintenant?

13 R. Ça se peut, oui, ça se peut.

14 Q. **[lxiii.]** On va en parler tout à l'heure de ce  
15 contrat-là, mais je peux vous dire que monsieur  
16 Surprenant nous dit que ce contrat-là est truqué?

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[lxiv.]** Puis c'est à partir de ce moment-là selon  
19 monsieur Surprenant, mais on va y revenir, c'est à  
20 partir de ce moment-là, donc, que vous allez cesser  
21 de lui verser de l'argent, selon son témoignage.  
22 Vous aurez l'occasion tantôt de donner votre  
23 version là-dessus.

24 Donc, le troisième contrat, 9155, si on  
25 revient à notre liste vous l'avez effectivement

1 perdu, mais vous l'avez lors du deuxième appel  
2 d'offres vous l'avez obtenu. Si on va maintenant au  
3 quatrième contrat des dix que vous référiez.

4 R. Excusez.

5 Q. **[lxv.]** Oui?

6 R. Juste pour comprendre, quand que je l'ai perdu il  
7 était à six millions cinq (6,5 M), c'est ça?

8 Q. **[lxvi.]** Non, quand vous l'avez perdu il était à  
9 sept millions quatre (7,4 M), puis vous l'avez eu à  
10 sept millions trois (7,3 M) et des poussières,  
11 mais...

12 R. Okay.

13 Q. **[lxvii.]** Ça va. Si on prend le quatrième contrat,  
14 le 06041, excusez-moi, le 9704, qui est l'onglet  
15 57. Si on va à la deuxième page de ce contrat-là,  
16 est-ce que vous vous en souvenez particulièrement  
17 de ce contrat-là, Monsieur Borselino, ou pas plus  
18 que les autres?

19 R. Pas plus que les autres.

20 Q. **[lxviii.]** Non. On parle ici, là, donc, d'égout  
21 collecteur en tunnel sur le boulevard Maurice-  
22 Duplessis pour le projet de construction du bassin  
23 de rétention de la 89<sup>e</sup> Avenue?

24 R. Je m'en souviens.

25 Q. **[lxix.]** Vous vous en souvenez?

1 R. Oui.

2 Q. **[lxx.]** Donc, qu'est-ce que vous vous souvenez de ce  
3 contrat-là?

4 R. Oui, c'est parce que c'était un tunnel, je me  
5 souviens de ce contrat-là.

6 Q. **[lxxi.]** Donc, vous êtes arrivé premier?

7 R. Bien oui.

8 Q. **[lxxii.]** Et ça a été annulé?

9 R. Exactement.

10 Q. **[lxxiii.]** Savez-vous pourquoi ça a été annulé? La  
11 réponse est à la deuxième page dans -  
12 Justifications? Ce qu'on nous dit dans le fond,  
13 c'est que vous étiez quatre-vingt... au deuxième  
14 paragraphe, vous étiez quatre-vingt-trois pour cent  
15 (83 %) plus élevé que l'estimation initiale. Et ça  
16 nous dit au troisième paragraphe qu'on est même  
17 allé chercher une (sic) deuxième estimé en plus de  
18 celle (sic) de Macogep, un deuxième estimé en plus  
19 de celui de Macogep, pardon, afin de vérifier. Et  
20 ça confirmait que l'estimé était réaliste et que  
21 votre soumission était disproportionnée dans les  
22 circonstances. Et pour ces raisons, ils ont annulé  
23 le contrat. Vous le voyez, vous êtes d'accord  
24 avec... Vous lisez la même chose que moi?

25 R. Je lis la même chose. Je vais faire une

1 intervention. C'est que, nous autres, on a déposé  
2 un prix. Le prix est truqué.

3 Q. **[4]** Ce contrat-là était truqué?

4 R. Était truqué.

5 Q. **[5]** O.K.

6 R. Je suis d'accord qu'il est annulé. Je comprends que  
7 je suis « over budget », mais pas de quatre-vingt-  
8 trois pour cent (83 %).

9 Q. **[6]** De combien?

10 R. Je ne le sais pas. Mais ce n'est pas quatre-vingt-  
11 trois pour cent (83 %). Plus élevé que l'estimation  
12 de trois point huit (3,8). Ce projet-là ne pouvait  
13 pas se faire à trois point huit (3,8). Parce que  
14 Macogep a dit que c'est un deuxième avis qui a été  
15 engagé par la Ville dans ces moments-là, je crois,  
16 ça ne veut pas dire que Macogep a fait un bon  
17 estimé.

18 Q. **[7]** Oui, mais, là, quelle solution proposez-vous à  
19 la Ville de Montréal? La Ville de Montréal fait des  
20 estimés à l'interne, voit qu'il y a une  
21 disproportion importante, quatre-vingt-trois pour  
22 cent (83 %). Et même si vous n'êtes pas d'accord,  
23 on fait la mathématique vite vite, je pense que  
24 c'est le bon chiffre. Après ça, vérifie pour être  
25 certain, parce que peut-être, comme vous dites, que

1 leur estimé est insensé, vérifie avec la firme  
2 Macogep qui, elle, estime à quatre point quatre  
3 millions (4,4 M\$), un peu plus que la Ville, mais  
4 on est encore à deux point trois millions (2,3 M\$),  
5 soit environ cinquante pour cent (50 %) en haut de  
6 votre prix.

7 A. Sir, all I am saying is, Madame la Présidente, is  
8 that everything there is "truqué". That's what I am  
9 saying. I didn't see this document by the way. I  
10 don't think we have access from the city to a  
11 document like this.

12 Q. **[8]** Avez-vous déjà fait la demande?

13 A. No, no, the city has procedures and we don't have  
14 access to this, as far as I can see.

15 Q. **[i.]** Did you ever make accès to ???information  
16 request...

17 A. Never. Never.

18 Q. **[ii.]** ... to get this document?

19 A. Never.

20 Q. **[9]** Donc, vous ne pouvez pas dire que ce document-  
21 là, la Ville le cache?

22 R. No, I don't say that, no.

23 Q. **[10]** Vous ne l'avez jamais vu parce que vous ne  
24 l'avez jamais demandé?

25 A. No, you're right.

1 Q. **[i.]** Bon, ???

2 A. Sir, what I am saying is that the whole, I was  
3 "truqué", the estimation is "truqué" and Macogep is  
4 "truqué" according to me. That's what I am telling  
5 you.

6 Q. **[ii.]** O.K.

7 A. Okay.

8 Q. **[11]** Puis qu'est-ce qui est arrivé ultimement dans  
9 ce projet-là?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Excusez-moi!

12 Q. **[12]** Ce qui veut donc dire que, dans le système de  
13 collusion, et avec lequel vous vous entendez, et  
14 que les fonctionnaires sont corrompus et marchent  
15 avec vous, alors donc, ce qu'ils font, c'est qu'ils  
16 truquent vers la baisse pour faire en sorte que  
17 vous ne l'ayez pas? Alors donc, le truquage, c'est  
18 de baisser les vrais coûts, de telle sorte que les  
19 coûts ne sont pas ce qu'ils devraient être? C'est  
20 ça que vous dites?

21 A. If I understand, what I am saying clearly is, and I  
22 want to be clear, is that because I put an offer of  
23 seven million dollars (\$7,000,000) approximately  
24 and admitting that the job is "truqué", I am  
25 admitting it, but what I can tell you is that the

1 estimation of three point eight (\$3,800,000) is  
2 false and Macogep's estimate is false. I mean those  
3 are things that are all verifiable and I think this  
4 job went back to tender and, you know.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[13]** Et savez-vous qu'est-ce qui est arrivé dans ce  
7 projet-là?

8 A. From what I can recall, it probably went back to  
9 tender. From what I can recall but I...

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[14]** Mais hier vous nous avez dit que c'était  
12 monsieur Gilles Surprenant qui organisait la  
13 collusion en travaillant avec les entrepreneurs et  
14 que monsieur Surprenant avait, faisait la  
15 conception des plans et devis, avait les budgets  
16 associés à ça. Donc, dans ce dossier-là, vous  
17 arrivez quatre-vingt-trois pour cent (83 %) plus  
18 élevé que l'estimé de la Ville, qui est connu par  
19 monsieur Surprenant. Monsieur Surprenant qui  
20 suggérait parfois, là, des prix à soumettre, vous  
21 aurait suggéré un prix pas mal plus élevé cette  
22 fois-ci si... Et pourtant, il connaissait l'estimé  
23 de la Ville?

24 A. You know, I know, I can, Mr. le Commissaire, I can  
25 know exactly what's going on in my bubble maybe

1 but, at that time, I think Surprenant was having  
2 his difficulties in keeping his organization or  
3 little business together and that's why we're  
4 there. I mean, I'm just trying to be as truthful on  
5 the situation, I'm not saying anything, I'm just  
6 saying there is a difficulty in terms of what  
7 Gilles Surprenant was doing.

8 Q. **[15]** Mais, là, c'est parce que vous avez, vous  
9 dites que c'est un contrat truqué. Vous dites que,  
10 entre vous, les collusionnaires, vous vous  
11 entendiez sur des prix, puis vous travaillez avec  
12 monsieur Surprenant qui joue un rôle actif selon  
13 vous.

14 R. Selon moi, oui.

15 Q. **[16]** Comment on peut croire que monsieur Surprenant  
16 vous aurait laissé coter un prix quatre-vingt-trois  
17 pour cent (83 %) plus élevé que l'estimé de la  
18 Ville que lui connaissait? Ce qui veut dire que,  
19 peut-être, dans ce contrat-là, il n'a pas joué de  
20 rôle dans le truquage de l'offre? Est-ce que c'est  
21 possible que, pour ce contrat-ci, que vous dites  
22 truqué, il aurait eu aucun rôle monsieur  
23 Surprenant?

24 A. From what I can see, it could be what you're  
25 telling me, it could be maybe he didn't even do the

1 plans for this job, I don't know. But I am not  
2 aware, like, I can't really be specific on that.

3 Q. **[i.]** Donc, je comprends de votre propos que pour ce  
4 contrat-là, que vous sachez truqué, vous ne vous  
5 rappelez pas si monsieur Surprenant a joué un rôle  
6 ou non, là. Est-ce que c'est...

7 A. Well...

8 Q. **[ii.]** Parce que vous venez de dire que ce n'est  
9 peut-être pas lui qui a fait les plans. Donc, ce  
10 n'est pas toujours avec lui que vous travaillez des  
11 offres truquées.

12 R. Non, ce n'est pas... Non. C'est... Mais là on est  
13 en deux mille cinq (2005), là. It's another... The  
14 contractors are talking and, you know... And...

15 Q. **[iii.]** Donc, en deux mille cinq (2005), les  
16 contrac... les entrepreneurs se parlent entre eux  
17 sans que monsieur Surprenant soit impliqué...

18 R. Je pense que...

19 Q. **[iv.]** Ils sont capables de vivre d'eux-mêmes, si je  
20 comprends bien.

21 A. Well, it depends on the division of this project.  
22 If we go up more, maybe it'll refresh my memory.  
23 Because there is a few divisions, in terms of the  
24 City division. But, from what I could recall on  
25 this, is that there was a... It's always easier for

1 me when I see the bid list, you know? And I could  
2 see what actually happened. What...

3 Q. **[v.]** Est-ce que...

4 A. From what I...

5 Q. **[vi.]** Est-ce que c'est possible de remettre à  
6 l'écran les soumissionnaires? La liste des  
7 soumissionnaires?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, Maître St-Jean?

10 Me MARTIN ST-JEAN :

11 Si on défile au bas du document, on devrait être en  
12 mesure de voir qui est l'ingénieur responsable de  
13 la conception, et déterminer si monsieur Surprenant  
14 était ou non cette personne-là.

15 A. So, it wasn't Mr. Surprenant.

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Q. **[vii.]** Donc, ça veut dire que vous êtes capable de  
18 truquer une offre sans la présence de monsieur  
19 Surprenant dans le dossier. Est-ce que je...

20 A. Like...

21 Q. **[viii.]** C'est bien ce que vous dites?

22 A. Like I said previously, the contractors, we could  
23 always look at the bid list and check. Because this  
24 is a tunnel job. We could go through the suppliers,  
25 like I've mentioned before, see who is bidding, and

1 try to reduce the competition. But what I'm saying,  
2 and it's very important to the Commission to  
3 understand, is that a project like this, and I  
4 remember it because I was upset. It was a different  
5 type of project for us, it was a bit more difficult  
6 and it was tunnelling. So it was a good project for  
7 me to have, and what happened in this project is  
8 that Macogep and the City, their evaluations are  
9 wrong.

10 Q. **[ix.]** Mais ma question, vous savez, Monsieur,  
11 c'était seulement de vous demander...

12 A. Yes.

13 Q. **[x.]** Vous avez donc truqué des contrats sans que  
14 monsieur Surprenant soit présent pour ce contrat-ci  
15 précis.

16 R. Oui. Oui.

17 Q. **[xi.]** O.K. Merci.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[xii.]** Donc, si on revient au contrat dont on  
20 parlait, le tout dernier, qu'on annule, là, parce  
21 que votre estimé est, selon la Ville, du moins,  
22 vous ne semblez pas être d'accord, mais quatre-  
23 vingt-trois pour cent (83 %) en haut de l'estimé  
24 initial, on l'annule, on s'en va dans une deuxième  
25 soumission, donc une nouvelle appel... plutôt un

1           nouvel appel d'offres public, pardon, et à ce  
2           moment-là, est-ce que vous vous rappelez, parce que  
3           vous semblez vous rappeler de ce contrat-là, si je  
4           me fie à la discussion que vous venez d'avoir avec  
5           monsieur le Commissaire Lachance. Donc est-ce que  
6           vous vous rappelez qu'est-ce qui est arrivé avec ce  
7           contrat-là, dans le nouvel appel d'offres public?

8           R. Non, je ne m'en souviens pas.

9           Q. **[xiii.]** O.K. Si je vous dis qu'Opron Construction,  
10           qu'à ce moment-là... Si je vous dis que c'est Opron  
11           Construction qui est arrivée deuxième, est-ce qu'à  
12           ce moment-là, vous avez des liens avec Opron  
13           Construction?

14          R. Aucune.

15          Q. **[xiv.]** Juste clarifier Opron. Opron inc., parce que  
16           j'avais compris de votre témoignage qu'Opron inc.,  
17           c'était l'entité avec vos partenaires d'Opron, et  
18           que quand vous arrivez, en deux mille huit (2008),  
19           après être passé chez le notaire, ou du moins avoir  
20           signé les contrats le vingt-huit (28) septembre  
21           deux mille huit (2008), à ce moment-là ça devient  
22           Opron Construction.

23          R. Ça ne devient pas. C'est... Si... Peut-être que, je  
24           ne sais pas qu'est-ce que... C'est... Opron  
25           Construction a été établie en deux mille huit

1 (2008). J'ai immatriculé en deux mille huit (2008),  
2 juillet probablement, l'immatriculation. Et Opron  
3 incorporée a continué... Je ne veux pas me tromper,  
4 là.

5 Q. **[xv.]** Ça va.

6 R. C'est une compagnie qui continuait, et elle est  
7 encore en... Elle ne m'appartient pas. C'est aux  
8 anciens propriétaires.

9 Q. **[xvi.]** Oui, Opron inc.?

10 R. C'est Opron inc.

11 Q. **[xvii.]** Opron inc. appartient à vos associés, et  
12 Joey Pileggi...

13 R. Non, non, non. Non.

14 Q. **[xviii.]** Non non. Et Opron Construction appartient  
15 à ces associés-là, et Pileggi et vous. Vous, vous  
16 avez cinquante et un (51) avec Lorenzo, Pileggi a  
17 dix pour cent (10 %)...

18 R. Oui.

19 Q. **[xix.]** ... et les associés d'Opron inc. ont, dans  
20 Opron Construction inc., trente-neuf pour cent  
21 (39 %). C'est ça que vous nous avez dit hier.

22 R. Oui, je ne veux pas me tromper, mais c'est... Que  
23 les deux entités existent encore aujourd'hui. Opron  
24 inc., qui a d'autres actionnaires, ceux que j'ai  
25 fait l'entente, the one where we did the change,

1 and Opron Construction inc. is my investment with  
2 the guys. Yes.

3 Q. **[xx.]** Et le nom Opron Construction, vous l'avez  
4 créé, vous dites que vous l'avez créé en deux mille  
5 huit (2008).

6 R. Créé en deux mille huit (2008). Yes.

7 Q. **[xxi.]** O.K. En tout cas. Bizarrement, si on peut  
8 exhiber l'onglet 50, Madame Blanchette, s'il vous  
9 plaît? Donc, à l'onglet 50, on va voir les procès-  
10 verbaux de... des extraits de procès-verbaux,  
11 pardon, qui confirment que le même contrat a été  
12 consenti à Consoltec qui est arrivé... Si on peut  
13 descendre un petit peu, Madame Blanchette.  
14 Consoltec, Opron Construction, là, c'est pour ça  
15 que je vous posais la question, parce qu'on est en  
16 deux mille cinq (2005), puis malgré ça Opron  
17 Construction existe, mais peu importe, et Axiome  
18 Construction. Vous, je comprends que vous n'avez  
19 pas soumissionné pour ce contrat-là?

20 R. Exactement.

21 Q. **[xxii.]** Pourquoi vous n'avez pas soumissionné pour  
22 ce contrat-là?

23 R. Je ne peux pas m'en souvenir. Attends une minute.  
24 Is this another job or the tunnel? I did bid this.

25 Q. **[xxiii.]** Effectivement, je pense qu'il y a une

1           erreur sur le document. Oui, effectivement, ça  
2           c'est un autre contrat de deux mille neuf (2009),  
3           c'est pour ça qu'Opron Construction, ça explique  
4           pourquoi Opron Construction était là. Excusez-moi,  
5           on va juste aller regarder, donc, le bon sommaire  
6           décisionnel. C'est 59, je crois. Madame Blanchette,  
7           l'onglet 59. Non, on l'a déjà vu l'onglet 59. C'est  
8           ça quand on ajoute des documents à la dernière  
9           minute. Désolé de la petite confusion. On va y  
10          revenir tout simplement, sur... Pardon? 74? Non, ça  
11          c'était le procès-verbal. On va revenir, là, je ne  
12          veux pas trop perdre de temps non plus, là. On va  
13          revenir, donc, sur la deuxième soumission.

14                        Mais est-ce que vous vous rappelez avoir  
15          soumissionné sur ce contrat-là, pour le deuxième  
16          appel d'offres public? Vous ne vous en souvenez  
17          pas?

18          R. Je ne peux pas vous dire... je ne peux pas vous  
19          répondre en...

20          Q. **[xxiv.]** Les cinq prochaines, si on revient à notre  
21          liste, les cinq prochaines, donc il y en a trois en  
22          deux mille six (2006) et deux en deux mille huit  
23          (2008), on va les produire en liasse, à ce moment-  
24          ci, parce que ce sont tous des contrats qui ont été  
25          octroyés par l'arrondissement de Saint-Laurent, et

1 on vous fera la démonstration en temps opportun  
2 lorsque la Ville de Montréal fera la démonstration  
3 que ce genre de contrat-là provenant de  
4 l'arrondissement émane de l'arrondissement, donc  
5 n'émane pas de la ville-centre. Donc, je vais donc  
6 les produire en liasse. Donc, les sommaires  
7 décisionnels des appels d'offres publics 06-041,  
8 06-058, 06-059, 08-054 et 08-057.

9  
10 36P-438 : En liasse : sommaire décisionnel  
11 soumission 08-057 - report travaux  
12 pour économiser coûts; sommaire  
13 décisionnel soumission 08-054 - prix  
14 corrigé aménagement Sud-ouest;  
15 sommaire décisionnel soumission 06-059  
16 - prix pas estimé; sommaire  
17 décisionnel soumission 06-058 - prix  
18 pas estimé; sommaire décisionnel  
19 soumission 06-041, 05-09-2006  
20

21 Donc, c'est différentes raisons objectives, les  
22 contrats ont été annulés, mais comme je vous dis,  
23 et la démonstration vous sera faite plus tard,  
24 monsieur Marcil n'avait aucun mot à dire dans ces  
25 contrats-là. Ça nous laisse avec le dernier

1 contrat, qui est celui de Vaudreuil-Dorion.

2 R. Est-ce que je pourrais dire un petit mot? C'est  
3 que...

4 Q. **[xxv.]** L'onglet 62.

5 A. Sir, Mr. Marcil, when I went to Italy with him, he  
6 wasn't going to solve my problems that were in the  
7 past. And even if he didn't take it, when I say I  
8 build a business relationship, is maybe he could  
9 tell me how to direct myself.

10 Q. **[xxvi.]** Monsieur Borsellino, je vous ai posé la  
11 question trois fois, et je vous répète qu'est-ce  
12 que moi je comprends de ça, et vous l'avez  
13 finalement admis à la fin, c'est quand en deux  
14 mille huit (2008), vous avez invité monsieur  
15 Marcil, c'est pour le passé. Vous dites, votre  
16 relation est mauvaise. Donc, vous ne pouvez pas  
17 dire que votre relation est mauvaise parce que dans  
18 le futur, il va se passer ça. Si vous dites que  
19 votre relation est mauvaise, c'est que vous faites  
20 un constat. Si vous faites un constat,  
21 nécessairement, là, c'est en regardant le passé.  
22 Donc, moi je regarde les contrats du passé pour  
23 déterminer si les dix (10) contrats annulés, là,  
24 s'ils ont vraiment été annulés, pourquoi ils ont  
25 été annulés, et si effectivement, compte tenu des

1 dix (10) contrats annulés, si le fait d'inviter  
2 monsieur Marcil est logique et fait du sens par  
3 rapport à l'explication que vous nous avez donnée,  
4 que vous invitez monsieur Marcil pour améliorer vos  
5 relations.

6 Ça nous laisse donc un dernier contrat, et  
7 je disais donc que c'est l'onglet 61, Madame  
8 Blanchette. 62, pardon, on me souffle à l'oreille.  
9 Oui, 62. Donc, c'est le procès-verbal de la  
10 soumission à Vaudreuil-Dorion.

11

12 36P-439 : Soumission 1399 Vaudreuil-Dorion -  
13 poste de pompage PP1, 01-04-2008

14

15 Ce qu'on constate c'est que c'est octroyé à  
16 Roxboro, et si on va dans les pages 3 et 4, on voit  
17 dans l'ouverture des soumissions, que la simple et  
18 bonne raison pourquoi c'est octroyé à Roxboro... Et  
19 là, si on peut descendre un peu, on va le voir.  
20 Parce que Roxboro arrive premier. Si vous pouvez  
21 glisser dans le document s'il vous plaît, Madame  
22 Blanchette. Justement si on peut descendre un peu.  
23 On voit... Bon. On voit Garnier Construction, un  
24 prix, trois millions six cent mille (3,6 M\$), on  
25 voit un six à côté. On voit juste en haut Loïselle

1 qui est deux avec un trois millions trois cent  
2 mille (3,3 M\$). Je pense qu'on peut facilement  
3 présumer que c'est le rang. Et si on va à la  
4 prochaine page... On voit un petit un. Si on  
5 continue encore un peu, on va voir, avant ...,  
6 qu'on voit Roxboro Excavation. Et on voit du  
7 procès-verbal que ce sont eux qui obtiennent le  
8 contrat. Êtes-vous d'accord avec moi, Monsieur  
9 Borsellino, que ce qu'on constate ici, c'est que la  
10 raison pourquoi vous n'avez pas ce contrat-là,  
11 c'est que vous arrivez sixième et que vous  
12 n'arrivez pas premier?

13 A. There is a major problem here.

14 Q. **[17]** O.K. Allez-y!

15 A. These are not the results. Could you go to the  
16 title of this job? Is there a title?

17 Q. **[18]** Ici on voit... O.K. Arrêtez ici s'il vous  
18 plaît, Madame Blanchette. On voit - Règlement  
19 numéro 1399. Et on voit dans votre liste Vaudreuil-  
20 Dorion, 1399, station de pompage. Là, on voit dans  
21 le premier considérant : Travaux de construction  
22 d'un poste de pompage.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Avec votre permission, Madame la Présidente, je  
25 tiens à souligner que Vaudreuil-Dorion n'a jamais

1 été fusionné ou défusionné de la Ville de Montréal.  
2 Vaudreuil-Dorion n'est pas sur l'île de Montréal.  
3 Alors, la question de savoir si monsieur Borsellino  
4 a discuté de ce contrat-là ou avait des questions  
5 pour monsieur Marcil, je pense que ça serait quand  
6 même surprenant. Je m'avance à vous soumettre tout  
7 ça.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Je suis entièrement d'accord avec mon confrère. Je  
10 voulais faire le point. Mais je veux quand même  
11 établir deux choses. C'est que monsieur me dit que  
12 c'est des soumissions que je suis arrivé premier  
13 qui ont été annulées. Il n'est pas arrivé premier,  
14 il est arrivé sixième. Et au surplus également, je  
15 voulais lui souligner que c'est Vaudreuil-Dorion.  
16 Monsieur Marcil n'a aucun lien avec Vaudreuil-  
17 Dorion.

18 Q. **[19]** Mais, là, vous vouliez ajouter quelque chose?

19 A. Yes. Could you go back to the date of this bid?

20 Q. **[20]** On voit le sept (7) avril deux mille huit  
21 (2008). Vous mettez dans votre tableau deux mille  
22 huit (2008). C'est peut-être pas le bon contrat,  
23 mais du moins tous nos analystes et  
24 recherchistes...

25 R. Excusez! Sept, seven of what?

1 Q. **[21]** Sept (7) avril deux mille huit (2008).

2 A. Okay. This is a... can I get back to you with this,  
3 some information on this later? If it's okay  
4 please?

5 Q. **[22]** Si vous le jugez à-propos, vous pourrez nous  
6 reparler, mais on ne peut pas revenir juste pour  
7 ça.

8 A. No, okay. Can I explain the situation? Is just I'd  
9 rather be sure it's the right job title. There  
10 seems to be, first of all there is a date problem  
11 and I don't... I respect...

12 Q. **[23]** Mais c'est quoi le problème, Monsieur  
13 Borsellino? Dans votre tableau, vous marquez deux  
14 mille huit (2008). Puis le contrat date de deux  
15 mille huit (2008). Après ça, vous dites, Vaudreuil-  
16 Dorion, on a un contrat à Vaudreuil-Dorion. Après  
17 ça, vous dites 1399, on a 1399. Après ça, vous  
18 dites station -c'est vous qui dites ça - Station de  
19 pompage PP1, secteur Cité de jeunesse. Puis, là, on  
20 voit station de pompage PP1. On n'indique pas  
21 d'autre endroit que la Cité de la jeunesse. Et  
22 après ça, on dit - annulé. Je ne vois pas... Est-ce  
23 que vous pouvez regarder, faire l'exercice.

24 A. Okay.

25 Q. **[i.]** Puis si vous trouvez quelque chose, vous m'en

1           reparlerez puis on verra à ce moment-là ce qu'il y

2           a. Mais à tout événement, Monsieur Borsellino...

3           A. Thank you. Yes.

4           Q. **[24]** ... comme l'a souligné, à juste titre, le  
5           procureur de la Ville, c'est Vaudreuil-Dorion?

6           A. It's important that I can finish.

7           Q. **[25]** Monsieur Marcil ne travaille pas à Vaudreuil-  
8           Dorion, vous êtes confiant de ça?

9           A. Sir, it's important to the Commission for this  
10          information.

11          Q. **[26]** What information?

12          A. I mean on this "annulation" de la job de Vaudreuil-  
13          Dorion.

14          Q. **[27]** O.K.

15          A. I'll get back, if it's okay.

16          Q. **[i.]** O.K.

17          A. I'll get back to you.

18          Q. **[28]** If you have any...

19          A. Yes.

20          Q. **[i.]** Si vous avez, peu importe l'information qui  
21          vient compléter, on recherche la vérité.

22          A. Okay.

23          Q. **[ii.]** Donc si vous avez de l'information qui nous  
24          permet de cibler le bon contrat, parce que, moi, je  
25          suis parti de votre liste, et c'est le contrat que

1 je trouve, mais peut-être que ce n'est pas le bon  
2 contrat, je vous suggère que c'est le bon contrat.

3 A. Okay.

4 Q. **[iii.]** Mais à tout événement, Monsieur Borsellino,  
5 faites l'exercice, je vous invite, il n'y a pas de  
6 problème, mais vous allez convenir d'une chose,  
7 comme l'a souligné maître St-Jean, Vaudreuil-Dorion  
8 et Robert Marcil, il n'y a aucun lien?

9 R. Exact.

10 Q. **[29]** Donc, si on revient à votre liste, on a fini  
11 l'exercice, 36P-427 s'il vous plaît, Madame  
12 Blanchette, 427, 36P-427. Parfait. On part d'ici,  
13 donc. On a regarder en résumé votre liste, là. Si  
14 on commence en deux mille quatre (2004). Si vous  
15 pouvez descendre un petit peu, Madame Blanchette.  
16 Donc, le premier contrat que vous avez, vous avez  
17 mentionné dix (10) contrats qui justifient votre  
18 compréhension que vous êtes en pas bonne relation.

19 Le premier qui émane effectivement de la  
20 Ville, donc, que monsieur Marcil pourrait d'une  
21 façon ou d'une autre avoir un lien, vous êtes non  
22 conforme, vous êtes exclu. Le deuxième en deux  
23 mille quatre (2004) c'est avec l'arrondissement de  
24 Saint-Laurent, malgré qu'on a vu qu'il y a une  
25 raison objective, mais à tout événement c'est

1 l'arrondissement de Saint-Laurent.

2 En deux mille cinq (2005), le 9155, bien le  
3 contrat, l'appel d'offres est annulé pour des  
4 raisons de subvention, mais à tout événement vous  
5 resoumissionnez et vous obtenez le contrat. Donc,  
6 le préjudice est pas mal mineur. Et de toute façon  
7 on est en deux mille cinq (2005), trois ans avant  
8 le voyage.

9 Après ça, quatrième contrat, en deux mille  
10 cinq (2005) on constate que vous êtes quatre-vingt-  
11 trois pour cent (83 %) en haut de l'estimé. Et là,  
12 on va compléter tout à l'heure voir qu'est-ce qui  
13 est arrivé au deuxième appel d'offres, mais à tout  
14 événement vraisemblablement vous ne l'avez pas eu  
15 parce que mes données disaient que vous êtes arrivé  
16 deuxième, là. Je vais trouver le bon document, je  
17 m'en excuse. Mais à tout événement, il y a une  
18 raison très objective et on est encore en deux  
19 mille cinq (2005), trois ans avant les faits.

20 Après ça, on a trois contrats en deux mille  
21 six (2006) avec l'arrondissement Saint-Laurent. On  
22 a deux autres en deux mille huit (2008) avec  
23 l'arrondissement Saint-Laurent dans lequel monsieur  
24 Marcil, de même de votre aveu même n'a aucun, n'a  
25 rien à faire avec cet arrondissement-là.

1 Et finalement, en deux mille huit (2008)  
2 vous nous indiquez un contrat, Vaudreuil-Dorion qui  
3 n'a aucun rapport avec la Ville et en plus qui  
4 semblerait, là, je vais utiliser le conditionnel  
5 parce que vous mettez un bémol, qui semblerait que  
6 vous n'êtes même pas arrivé premier.

7 Ça veut donc dire que sur les dix (10)  
8 contrats qui justifient votre mauvaise relation,  
9 selon vous, et qui vous amènent à défrayer  
10 d'importants frais pour amener monsieur Marcil en  
11 Italie, dans le fait il y a trois contrats qui  
12 relevaient de monsieur Marcil et ces trois  
13 contrats-là remontent à deux mille quatre (2004),  
14 deux mille cinq (2005) et on a regardé les trois  
15 contrats. Il y en a un que vous n'êtes pas  
16 conforme, l'autre que vous avez finalement eu et  
17 l'autre que vous étiez quatre-vingt-trois pour cent  
18 (83 %) en haut et que vous êtes finalement arrivé  
19 deuxième lors de la deuxième soumission.

20 Comment pouvez-vous dire après ça, sous  
21 serment, devant les commissaires que vous avez  
22 amené monsieur Marcil afin d'améliorer votre  
23 relation avec la Ville qui n'était pas à son plus  
24 haut point, à ce moment-là. Alors, que les dix (10)  
25 raisons qui justifient cette mauvaise relation-là

1           sont frivoles?

2           A. I'll answer you as best as I can. When a  
3           businessman and an entrepreneur we look at vision,  
4           we look at years that we can move on. If I take  
5           somebody to the restaurant or to a hockey game, I  
6           don't have to know all of them. All I do is try to  
7           develop a business relationship for the future and  
8           I told you that before, I could not change the  
9           outcome of this and I don't think Marcil had  
10          anything to do with all that. I just met him. It  
11          was not important. So we meet, we go to Italy and  
12          then after I'd like, you know, I'm trying to build  
13          a relationship so I can maybe get some answers.

14          Q. **[i.]** What answers you are looking for?

15          A. Because what I am seeing is that I am having  
16          difficulty, right after the fusions, I am having  
17          some difficulty. You might take this slightly but  
18          there is a lot of work involved when you bid a job  
19          and it gets cancelled.

20          Q. **[ii.]** Yes, but it's... c'est en fonction de votre  
21          témoignage, vous dites : « J'invite monsieur Marcil  
22          pour améliorer mes relations parce que j'ai des  
23          contrats annulés. »

24          A. Why don't you...

25          Q. **[iii.]** Là, vous me dites : « Oui, mais j'ai

1 travaillé beaucoup ». Je vous l'ai dit hier, je  
2 ne remets pas en question la qualité de votre  
3 travail, le fait que c'est beaucoup de travail que  
4 vous devez faire pour faire des soumissions et  
5 tout. C'est normal, vous êtes en affaire puis il y  
6 a sûrement des raisons. Ce que je vous dis c'est  
7 que le motif pour amener Marcil que vous nous  
8 donnez, c'est la mauvaise relation.

9           Moi je vais vous suggérer quelque chose  
10 d'autre. Hier, je vous l'ai suggéré, mais je vous  
11 dis encore une fois, puis avant de répondre,  
12 attendez ce que je vais vous expliquer. Moi ce que  
13 je vous suggère c'est que la raison pourquoi vous  
14 amenez Marcil en Italie, c'est la même raison  
15 pourquoi vous donnez une enveloppe à monsieur  
16 Surprenant après avoir eu un contrat. C'est pour le  
17 remercier du contrat de cinq point... cinq point  
18 deux millions (5,2 M\$) que vous avez obtenu en  
19 urgence pour la réfection. Et avant de répondre oui  
20 ou non, je vais juste vous demander de vous  
21 rappeler la chose suivante.

22           Vous êtes en octobre deux mille huit  
23 (2008), le quinze (15) octobre deux mille huit  
24 (2008). Vous êtes accompagné de monsieur Marcil,  
25 monsieur Lortie, monsieur Dupuis, vous n'êtes pas

1 encore les quatre ensemble avec vos conjointes,  
2 vous allez à l'aéroport. Il est vers cinq heures et  
3 demie (17 h 30), vous arrivez. Monsieur Borsellino  
4 là, il a un polo blanc avec une écriture rouge dans  
5 le dos. Ça vous dit-tu, vous ne vous rappelez pas  
6 de ça?

7 R. Non.

8 Q. **[iv.]** Bon, puis là, vous avez des discussions avec  
9 lui. Monsieur Dupuis par exemple il va vous dire,  
10 il parle d'un tiers puis il va vous dire « Ah,  
11 c'est le « chum » à Casper. » puis là vous allez  
12 répondre à monsieur Dupuis « Casper? » avec un  
13 point d'interrogation en disant « Casper? De qui  
14 parles-tu? » puis monsieur Dupuis va répliquer  
15 « Bien oui, tu sais Normand. » puis vous allez  
16 répondre « Ah. O.K. ». Vous allez acquiescer en  
17 disant que vous comprenez.

18 Puis après ça monsieur Marcil, toujours à  
19 l'aéroport le quinze (15) octobre deux mille huit  
20 (2008), monsieur Marcil s'éloigne un peu, vous êtes  
21 avec monsieur Dupuis, et monsieur Dupuis vous dit  
22 « c'est quoi déjà son nom? » en pointant monsieur  
23 Marcil parce qu'il ne le connaît pas. Vous dites  
24 « c'est Robert. ». Et là il vous demande, monsieur  
25 Dupuis vous demande « il fait quoi au juste à la

1 ville? » et vous lui dites qu'il est directeur de  
2 l'ingénierie et qu'il vous a donné un contrat de  
3 cinq point cinq millions (5,5 M\$) l'année dernière.

4 Vous rappelez-vous de cette conversation  
5 que vous avez eu avec monsieur Dupuis le quinze  
6 (15) octobre deux mille huit (2008) entre cinq  
7 (17 h 00) et sept heures (19 h 00) à l'aéroport de  
8 Dorval en attendant l'avion qui partait à dix-neuf  
9 heures vingt (19 h 20) pour l'Italie?

10 R. Écoute, ça se peut que c'est les faits, ça se peut  
11 que je lui ai dit ça, le contrat était terminé ça  
12 fait longtemps. Et c'est vrai que c'est lui qui me  
13 l'a donné, vous l'avez démontré ici, mais il n'y  
14 avait pas de... il n'y a pas un lien de qu'est-ce  
15 que vous essayez d'insinuer.

16 Q. **[v.]** O.K. Donc vous, je comprends...

17 R. D'abord moi quand...

18 Q. **[vi.]** Quand vous dites ça à monsieur Dupuis c'est  
19 juste de dire « ah, bien j'ai eu le contrat en  
20 urgence puis c'est... » pourquoi vous dites  
21 « ... lui qui me l'a donné. » ?

22 R. Bien parce qu'il est au courant. Tout le monde  
23 était au courant de cet événement-là. It was a  
24 moment in Montreal where there was a crisis so it  
25 has nothing to do with the... you know, I didn't

1 know Mr. Marcil before that contract. I didn't know  
2 him that well, so I knew the name.

3 Q. **[vii.]** Attendez. Did you know him or you didn't  
4 know him that well?

5 A. That well, I didn't know him that well and I said  
6 that.

7 Q. **[viii.]** You knew him?

8 A. Of course I knew the name, like I said yesterday.  
9 And the situation in October is way after I got  
10 that project.

11 Q. **[ix.]** Mais monsieur Surprenant quand vous lui  
12 remettez de l'argent, là.

13 R. Oui.

14 Q. **[x.]** Vous le remettez au début ou à la fin du  
15 contrat?

16 R. Monsieur...

17 Q. **[xi.]** Une fois que vous avez obtenu le contrat ou  
18 avant?

19 R. I don't understand.

20 Q. **[xii.]** Monsieur Surprenant quand vous lui remettez  
21 de l'argent là, hier vous nous avez dit que  
22 monsieur Surprenant, vous lui remettez de l'argent  
23 comptant.

24 A. Yes, I would never want to give him "argent  
25 comptant". Whenever I gave it, when he called and

1 he harassed, I would meet with him.

2 Q. **[xiii.]** But you gave him money? Vous lui avez donné  
3 de l'argent à monsieur Surprenant?

4 A. Yes, yes. Sure, sure.

5 Q. **[xiv.]** En échange d'informations privilégiées qui  
6 vous permettait d'obtenir des contrats?

7 A. Yes.

8 Q. **[xv.]** Bon, mais quand vous donnez de l'argent à  
9 monsieur Surprenant, vous lui donnez après avoir  
10 obtenu le contrat?

11 R. Durant, right at the beginning when he rings you,  
12 when he starts calling you at the beginning, you  
13 got your job.

14 Q. **[xvi.]** C'est ça, mais une fois que vous avez obtenu  
15 le contrat?

16 A. Yes, right when on l'a obtenu.

17 Q. **[xvii.]** Une fois que le travail est fait?

18 R. Non.

19 Q. **[xviii.]** Non, mais le travail, le travail de  
20 monsieur Surprenant là... Monsieur Borsellino, on  
21 va s'entendre sur certaines choses. Le travail de  
22 monsieur Surprenant c'est à la conception. Il va  
23 vous dire dans les plans et devis, il y a telle  
24 chose, telle chose qui ne fonctionne pas. Vous  
25 l'avez, c'est vous qui nous avez expliqué ça hier

1 en disant « tel, tel poste, bien on le sait qu'on  
2 n'en aura pas besoin alors on va mettre un prix  
3 haut ou bas, tout dépendant. » c'est ça que vous  
4 avez dit. Donc vous êtes d'accord avec moi que le  
5 travail de monsieur Surprenant c'est à la  
6 conception. Une fois que les plans et devis sont  
7 faits et que l'appel d'offres est octroyé...

8 A. Sir...

9 Q. **[xix.]** Le travail de monsieur Surprenant dans le  
10 système collusoire dont vous nous avez fait état  
11 hier, son travail est terminé.

12 A. His work was finished. The... When he wanted it,  
13 when we got the job he would start calling. Whether  
14 he had done his job or not because the quantities  
15 we won't know until the end. So he's calling during  
16 the contract and, you know, we're talking about  
17 ninety-five (1995) to two thousand and two (2002)  
18 maybe so it's a long time ago. But that you're  
19 asking me before, obviously not before I was the  
20 low bidder, obviously not before, but during the  
21 contract he would start calling.

22 Q. **[xx.]** Monsieur Borsellino, je n'essaie pas de vous  
23 prendre au piège, j'essaie juste de vous faire dire  
24 des choses qui sont évidentes puis vous me répondez  
25 avec des questions puis des affirmations. Ce que je

1 vous demande c'est la chose suivante : monsieur  
2 Surprenant là, vous nous avez dit ça hier, sous  
3 serment, à moins que vous avez menti, dites-moi le,  
4 là, mais moi ce que je comprends, hier vous nous  
5 avez dit sous serment que monsieur Surprenant, la  
6 façon de bâtir son système là, quand il vous  
7 rencontre en quatre-vingt-quinze (95), c'est que  
8 dans les devis là, dans les plans et devis que vous  
9 allez chercher afin de bâtir votre soumission, il  
10 va vous indiquer où sont les faiblesses et où vous  
11 pouvez exploiter parce que, dans les faits, par  
12 exemple « tel matériau, vous n'en aurez pas besoin  
13 ou, tel matériau, vous allez en avoir beaucoup plus  
14 besoin ». C'est ça son travail à Surprenant.

15 A. Yes.

16 Q. **[30]** Bon. Il fait-tu autre chose Surprenant? C'est  
17 tout ce qu'il fait?

18 R. Bien, il fait d'autres choses, c'est sûr, but that  
19 was part of what he was doing for us.

20 Q. **[31]** Oui, mais quand il travaille pour vous, entre  
21 guillemets là, quand il travaille dans le...

22 A. Yes. That's what he does.

23 Q. **[32]** Bon. Donc, une fois que l'appel d'offres  
24 public est octroyé, son travail, dans l'optique du  
25 système de collusion en place, son travail est

1 terminé.

2 A. Not necessarily because the numbers have to match.

3 Dans le système qu'on parle, oui, but you don't

4 have to, you know, we don't know if his quantities

5 worked out. We have to do the job. So it could be

6 in between. He starts to call you when he wants.

7 There was no after, like it's always after the date

8 of "obtention".

9 Q. **[33]** Oui, ça, ça va de soi, là.

10 A. So it could be he starts calling you right away.

11 So...

12 Q. **[34]** Bon. Donc, vous l'admettez. Bon. C'est ça que

13 je vous dis.

14 R. O.K.

15 Q. **[35]** Essayez... n'essayez pas de vous éviter ou

16 d'éviter les questions. Je veux juste savoir : il

17 est payé quand? Il est payé après son travail et,

18 son travail, c'est à la conception. C'est juste ça

19 que je veux savoir.

20 A. Okay. Yes.

21 Q. **[36]** Bon. Parce que vous me disiez que monsieur

22 Marcil, la job est faite depuis longtemps. Il n'y a

23 aucun lien entre le fait que vous l'amenez en

24 Italie et que vous avez eu le contrat en urgence.

25 R. Mais, vous ne comprenez pas parce que la job de...

1 the work done on Sherbrooke had no quantities, we  
2 were paid.

3 Q. **[37]** Monsieur Borsellino, arrêtez de mélanger, de  
4 faire de l'obscurantisme et de mélanger toutes les  
5 choses, là. Là, je vous parle de monsieur Marcil.  
6 Surprenant, je voulais juste savoir vous le payez  
7 quand. Vous le payez après le travail, c'est  
8 correct. Là, on parle de monsieur Marcil parce que  
9 monsieur Marcil, moi, je vous suggère, après la  
10 petite narration que je vous ai faite, je vous  
11 suggère que, le voyage en Italie, c'était une  
12 rétribution comme au même titre que vous rétribuez  
13 monsieur Surprenant. Et vous me dites - laissez-moi  
14 terminer avant de nier quoi que ce soit là - et  
15 vous me dites « c'est impossible, le travail a été  
16 fait ça fait longtemps ». Or, hier, on a vu que  
17 deux semaines après avoir confirmé à monsieur  
18 Dupuis que tout était bouqué, bien, monsieur Marcil  
19 appose sa griffe pour que vous soyez payé. Donc, je  
20 trouve ça assez contemporain. Vous n'êtes pas  
21 d'accord avec moi là-dessus?

22 R. Non.

23 Q. **[38]** Vous persistez à dire, vous, qu'il n'y a aucun  
24 lien entre le fait que vous lui payez un voyage qui  
25 a coûté au-delà de cinquante mille dollars

1 (50 000 \$) pour huit personnes, pour dix (10)  
2 jours, à quelqu'un que vous ne connaissez pas.

3 A. I'm telling you truthfully, it had nothing to do  
4 with Sherbrooke street. It had to do with...

5 Q. **[i.]** With what?

6 A. The trip was strictly a business relation.  
7 Strictly.

8 Q. **[39]** Puis quand vous êtes allé dîner entre midi et  
9 quart (12 h 15) et quatorze heures et quart  
10 (14 h 15) le vingt-quatre (24) septembre deux mille  
11 huit (2008) dans un club privé du Vieux-Montréal  
12 avec monsieur Marcil, vous avez parlé de quoi?

13 R. Quand?

14 Q. **[40]** Le vingt-quatre (24) septembre deux mille huit  
15 (2008), vous êtes allé dîner en tête à tête avec  
16 monsieur Marcil dans un club privé où vous êtes  
17 membre.

18 R. On a parlé, c'est un dîner d'affaires.

19 Q. **[41]** Un dîner d'affaires!

20 R. Oui, c'est tout.

21 Q. **[42]** Trois, quatre semaines après avoir approuvé  
22 votre contrat et deux semaines avant de partir.  
23 Pourquoi vous avez besoin de faire un dîner  
24 d'affaires deux semaines avant de partir dix (10)  
25 jours avec monsieur Marcil.

1 A. Sir, Sir. Like any businessman, like any one, I  
2 appreciate that I got that job, I knew we were the  
3 best ones for the job and I wanted to hear it from  
4 this person "Hey, I was the best one for that job."  
5 Did the job go well? I have lunches every day. I  
6 have phone calls every day. I don't want to go on  
7 and on, but I have a lot of stuff I ingest and I  
8 have that, that's my job. So that I go for lunch  
9 with him, I went for lunch with other people in all  
10 my sub-trades, my clients. So I have to go for  
11 lunch, that's my job.

12 THE PRESIDENT:

13 Q. **[i.]** So what you said is that you were fishing for  
14 compliments?

15 A. That we are capable to do a job in deep emergency,  
16 yes.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Donc, avant de passer au prochain point, il est  
19 onze heures (11 h 00), je vais suggérer une petite  
20 pause. Ça va me permettre aussi de retrouver le  
21 document manquant. Merci.

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24

25 Me SIMON TREMBLAY :

1           Merci. Donc, juste rapidement là, je vais produire  
2           sous 36P-440, je crois. 39!

3           LA GREFFIÈRE :

4           La soumission Vaudreuil-Dorion?

5           Me SIMON TREMBLAY :

6           Oui, la...

7           LA GREFFIÈRE :

8           439.

9           Me SIMON TREMBLAY :

10          439. La 9720, donc l'appel d'offres qui se trouve,  
11          dans le fond, à être - excusez-moi pour avant la  
12          pause - qui se trouve à être la deuxième... le  
13          procès-verbal de la deuxième ouverture de l'appel  
14          d'offres dans le troisième contrat là dont on  
15          faisait état plus tôt ce matin. Et effectivement,  
16          on y voit que monsieur Borsellino, en fait,  
17          Construction Garnier arrive quatrième et non  
18          deuxième. Je m'excuse pour le lapsus. Mais,  
19          toujours est-il qu'il a resoumissionné et ne l'a  
20          pas eu n'étant pas le plus bas soumissionnaire.

21          LA GREFFIÈRE :

22          Je m'excuse, l'appel d'offres 9720, c'est 440.

23          Me SIMON TREMBLAY :

24          O.K. Donc, 36P-440 qui se trouve à être l'onglet  
25          63, Madame Blanchette, qui expose... donc c'est

1 l'ouverture, comme je le disais là, des  
2 soumissions, qui démontre que Construction Garnier  
3 est quatrième.

4

5 39P-440 : Appel d'offres 9720 SP06 0083 1006-05-  
6 10

7

8 Si on peut descendre rapidement juste pour  
9 confirmer là. Donc, on voit RRM, Catania, Infrabec  
10 et Garnier. Et si on va dans l'en-tête, on voit  
11 clairement que c'est le même projet là sur le  
12 boulevard Maurice-Duplessis.

13 Q. **[ii.]** On reprend donc où on avait laissé hier,  
14 Monsieur Borsellino. Je vous avais...

15 R. Est-ce qu'on va parler de ça?

16 Q. **[43]** Oui. Ah! Bien, si vous voulez... O.K.

17 R. Mais, t'as-tu une question là-dessus ou...

18 Q. **[44]** Non, je n'ai pas de question.

19 R. Mais, moi, j'ai quelque chose là-dessus là.

20 Q. **[45]** Oui, mais...

21 R. Ah! Je l'ai vu.

22 Q. **[46]** C'est correct?

23 A. It's because, is that the contract with the tunnel?

24 Q. **[47]** Non, non, non. C'est le contrat ça, c'est par  
25 rapport à la pause là, c'est le contrat en deux

1 mille cinq (2005).

2 R. Oui.

3 Q. **[48]** C'est le contrat là pour... Oui, en fait,  
4 excusez-moi. C'est le tunnel sur le boulevard  
5 Maurice-Duplessis.

6 R. Et je vous ai demandé I think I asked you what  
7 happened after I think. That's...

8 Q. **[49]** Ça, c'est la... j'ai fait le lien là, c'est le  
9 nouvel appel d'offres. On se rappelle que le  
10 premier est en deux mille cinq (2005), là on est  
11 rendu en deux mille six (2006).

12 A. And do you have the estimate of Macogep?

13 Q. **[50]** Non, mais...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[51]** Alors, Monsieur Borsellino, si vous avez des  
16 questions à poser...

17 A. Ah! Sorry.

18 Q. **[52]** ... vous les poserez...

19 A. Sorry.

20 Q. **[53]** ... via votre avocat. C'est la raison pour  
21 laquelle on rencontre généralement les personnes  
22 avant de témoigner. Mais là, ce n'est pas un  
23 échange de...

24 A. I understand.

25 Q. **[54]** ... de conversation.

1 A. Okay. Instead of asking a question...

2 Me JOSEPH ELFASSY :

3 Est-ce que vous me permettez deux minutes  
4 d'intervenir? Je pense que ce serait bon que  
5 monsieur Borsellino comprenne qu'il a... parce que  
6 je pense qu'il ne suivait pas quand on a déposé ces  
7 documents. Et qu'on lui dise que c'est une  
8 soumission qu'il avait faite à l'origine et qu'on  
9 lui dise que sa soumission avait été refusée et  
10 qu'on lui dise qu'il a resoumissionné et là il est  
11 arrivé quatrième. Oui.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 C'est effectivement ce que je disais tantôt.

14 Me JOSEPH ELFASSY :

15 Non, mais je pense qu'il ne comprenait pas et il  
16 s'agit d'égout collecteur parce que j'ai constaté  
17 que, à plusieurs reprises, monsieur Borsellino ne  
18 suivait pas. Alors, je veux m'assurer qu'il prenne  
19 le temps de comprendre où est-ce qu'il... où est-ce  
20 qu'on en est maintenant.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[55]** Parfait. Alors je vais résumer, Monsieur  
23 Borsellino. Si on revient à votre liste, le  
24 quatrième contrat, quand on parlait de deux mille  
25 quatre (2004), qui était pour l'égout là, le

1 collecteur, le tunnel sur le boulevard Maurice-  
2 Duplessis, on a vu tout à l'heure que l'estimé de  
3 la Ville était quatre-vingt-trois pour cent (83 %) en  
4 bas de la vôtre et Macogep avait été engagée par  
5 la Ville pour vérifier si leur estimé était le bon.  
6 L'estimé de Macogep était légèrement supérieur à  
7 celui de la Ville, mais il était encore bien en  
8 deçà de votre soumission. Ils ont donc décidé, dans  
9 le dossier 9704, d'annuler - parce que ça dépassait  
10 largement les budgets et que c'était injustifié  
11 compte tenu des deux estimés - donc ils ont décidé  
12 d'annuler cet appel d'offres. On a vu ça avant la  
13 pause. Et je cherchais l'autre appel d'offres pour  
14 voir qu'est-ce qui est arrivé et là, compte tenu  
15 que les documents sont arrivés à la dernière  
16 minute, on l'a retrouvé, et c'est l'appel d'offres  
17 9720.

18 On voit les soumissions reçues pour la  
19 construction d'un égout collecteur en tunnel sur le  
20 boulevard Maurice-Duplessis et d'un bassin de  
21 rétention à l'intersection du boulevard Gouin et de  
22 la quatre-vingt-neuvième (89ième) avenue. Donc, il  
23 y a eu quelques petites modifications à l'appel  
24 d'offres, mais sensiblement c'est le même contrat.  
25 Et on voit que, dans ce contrat-là, vous êtes

1 arrivé quatrième. C'est ça que j'expliquais et je  
2 déposais la pièce.

3 A. All I want to say is that in the first contract,  
4 where I was the low bidder.

5 Q. **[56]** Oui.

6 A. And my price was too high. Okay?

7 Q. **[57]** C'est ce qu'a considéré la Ville.

8 A. Okay. They changed the contract. Okay? They changed  
9 the contract.

10 Q. **[58]** Ils ont fait des modifications au contrat.

11 A. Yes.

12 Q. **[59]** Oui, comme je l'ai mentionné.

13 A. And then I came in fourth.

14 Q. **[60]** Oui.

15 A. Okay? But Macogep or the city, or the department,  
16 all I am trying to make the link is that the  
17 estimates on mine were too low, extremely low to  
18 disqualify me. Now that's why I am saying I am  
19 having a hard, like I didn't understand that  
20 situation.

21 Q. **[61]** En deux mille cinq (2005).

22 R. Oui.

23 Q. **[62]** Là on est en avril deux mille cinq (2005) et  
24 en mai deux mille six (2006), puis là vous dites  
25 « deux ans et demi plus tard, je vais inviter le

1 patron pour essayer de le convaincre », c'est ça  
2 votre témoignage?

3 A. No, that's not it. It's because what we said was  
4 why would you think that you are, it's because I  
5 see there is a problem in evaluating the jobs  
6 maybe. And this is another department. It has  
7 nothing to do with Gilles Surprenant.

8 Q. **[63]** Mais, quand que cet appel d'offres-là a été  
9 annulé là, est-ce que vous avez intenté des  
10 recours? Est-ce que vous vous êtes plaint? Est-ce  
11 que vous avez envoyé des documents pour demander  
12 des explications?

13 R. Non, non.

14 Q. **[64]** Bon.

15 R. C'est un client la Ville de Montréal. On continue.

16 Q. **[65]** Bon. Parfait. Hier, quand on s'est laissé donc  
17 - on reprend où on a laissé hier - il y avait un  
18 tableau avec onze (11) contrats que, que ce soit  
19 monsieur Zambito...

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[66]** ... monsieur Michel Leclerc ou monsieur  
22 Surprenant nous ont indiqué qu'ils étaient truqués.  
23 Je vous ai laissé la liste pour qu'on aille...  
24 qu'on augmente la cadence, donc je vous ai laissé  
25 la liste hier. On va la regarder rapidement et je

1           vais vous poser des questions très précises. Vous  
2           avez le tableau devant vous. Et là on parle du  
3           tableau qui était, excusez-moi, l'onglet... à  
4           l'origine qui était l'onglet 2, je crois.

5           LA GREFFIÈRE :

6           4.

7           Me SIMON TREMBLAY :

8           Q. **[67]** L'onglet 4, pardon. 36P...

9           LA GREFFIÈRE :

10          Non, 5, 431. 5.

11          Me SIMON TREMBLAY :

12          Q. **[68]** Oui, 5, excusez-moi, 36P-431. Donc, on l'a à  
13          l'écran pour qu'on puisse tous suivre en même  
14          temps. Bon. Le premier contrat est en deux mille  
15          (2000), l'appel d'offres 8573 que vous avez  
16          remporté pour un million de... un montant, dis-je,  
17          de quatre point trois millions de dollars (4,3 M\$).  
18          Monsieur Surprenant nous dit que c'est truqué.  
19          Hier, c'était le quinze mille dollars (15 000 \$).  
20          On a déjà, on s'est déjà entretenu sur le montant,  
21          vous jugiez que quinze mille (15 000 \$) n'était pas  
22          réaliste, on ne s'attend pas à davantage, vous  
23          convenez que vous avez remis de l'argent à monsieur  
24          Surprenant, et ça me satisfait.

25                           Monsieur Luc Leclerc, qui était chargé de

1           projet dans ce contrat-là, est-ce que vous lui avez  
2           remis de l'argent en lien avec quelconque trucage  
3           de contrat?

4           R. Sur ce contrat-là je ne peux pas m'en souvenir, là.  
5           Vraiment, je ne peux pas m'en souvenir.

6           Q. **[i.]** On voit que le surveillant de chantier est  
7           François Paré. Lui, est-ce que vous lui avez donné  
8           de l'argent?

9           R. Je ne le connais pas.

10          Q. **[ii.]** Vous ne savez pas? Vous ne le connaissez pas,  
11          vous dites, celui-là?

12          R. Non.

13          Q. **[iii.]** O.K. Deuxième contrat, 8610. On est en deux  
14          mille (2000) toujours. Le contrat que vous obtenez,  
15          bien entendu, de quatre cent vingt-quatre mille  
16          dollars (424 000 \$), et monsieur Michel Leclerc, de  
17          Terramex, nous dit qu'il était truqué. Est-ce que  
18          vous avez remis de l'argent à monsieur Surprenant  
19          dans ce dossier-là?

20          R. Je ne peux pas m'en souvenir, ce contrat-là.

21          Q. **[iv.]** O.K. Vous rappelez-vous si ce contrat-là  
22          était truqué?

23          R. Je ne m'en... Vraiment, je ne m'en souviens pas.

24          Q. **[v.]** O.K. Est-ce que Yvon Fois, surveillant de  
25          chantier...

1 R. Non.

2 Q. **[vi.]** ... est-ce que ça vous dit quelque chose?

3 R. Non.

4 Q. **[vii.]** Est-ce que monsieur Luc Leclerc, vous lui  
5 avez remis de l'argent dans le cadre de ce...

6 R. Je ne crois pas.

7 Q. **[viii.]** Troisième contrat, le 8727, en deux mille  
8 deux (2002), reconstruction d'un égout combiné,  
9 boulevard St-Laurent Maisonneuve. Vous avez  
10 remporté, à six cent quarante-neuf mille  
11 (649 000 \$), monsieur Surprenant nous dit que  
12 c'était truqué, il nous dit également que vous lui  
13 avez remis trois mille dollars (3 000 \$)  
14 relativement à ce contrat-là. Est-ce que ce  
15 contrat-là était truqué?

16 R. Dans le fond, je l'ai regardé hier, j'ai remarqué  
17 que... Je ne m'en souviens pas, mais en y pensant,  
18 là, ça se peut. Parce que là je commence à situer  
19 le projet, puis ça se peut que ça ait été truqué,  
20 je suis pas mal sûr.

21 Q. **[ix.]** Vous êtes pas mal certain que ça a été  
22 truqué?

23 R. Oui.

24 Q. **[x.]** Est-ce que vous... Vous rappelez-vous avoir  
25 remis de l'argent comptant en lien avec ce contrat-

1           là à monsieur Gilles Surprenant?

2           R. Je ne peux pas vraiment affirmer. C'est sûr que  
3           s'il est truqué, il m'a appelé puis j'en ai remis,  
4           mais je ne m'en souviens pas des montants.

5           Q. **[xi.]** Est-ce que Luc Leclerc, savez-vous si vous  
6           lui avez remis des montants dans le cadre de ce  
7           contrat-là?

8           R. À ce moment-là, je pense que... Ça se peut que j'en  
9           ai remis, oui. Mais Luc Leclerc, c'était... C'était  
10          différent un peu, là.

11          Q. **[xii.]** On va y revenir tout à l'heure.

12          R. Oui, O.K. Correct.

13          Q. **[xiii.]** Vous allez nous parler de Luc Leclerc.

14          R. O.K.

15          Q. **[xiv.]** Donc, ça se peut qu'à ce moment-là, en deux  
16          mille deux (2002), on est en septembre deux mille  
17          deux (2002)...

18          R. Oui.

19          Q. **[xv.]** Il est possible, à ce moment-là, que vous en  
20          avez donné.

21          R. Oui.

22          Q. **[xvi.]** Monsieur Michel Paquette, qui est survenant  
23          de chantier, savez-vous si vous lui avez remis de  
24          l'argent?

25          R. Non, c'est sûr que je n'ai pas remis.

1 Q. **[xvii.]** 8781, en septembre deux mille deux (2002),  
2 la même date. Cette fois-ci on parle de  
3 reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite  
4 d'eau secondaire dans les rues Kong et Que en,  
5 entre de la Commune et Wellington. Un point huit  
6 million (1.8 M\$). Monsieur Surprenant nous dit que  
7 c'est truqué et que vous lui avez remis dix mille  
8 dollars (10 000 \$). Est-ce que vous êtes d'accord  
9 avec son affirmation?

10 R. Que c'est truqué, oui.

11 Q. **[xviii.]** Et que vous lui avez remis dix mille  
12 dollars (10 000 \$)?

13 R. Je ne peux pas vous confirmer combien j'ai...

14 Q. **[xix.]** Est-ce qu'on peut prendre pour acquis que  
15 vous... Je vais vous demander, à la place, pas le  
16 montant parce que vous ne vous en rappelez pas,  
17 mais...

18 R. Je ne m'en rappelle pas.

19 Q. **[xx.]** ... si vous avez remis de l'argent?

20 R. Je peux vous dire que j'ai... J'ai fait son entrée  
21 de garage, peut-être, aussi, dans ces années-là.

22 Q. **[xxi.]** À monsieur Surprenant, ça?

23 R. Oui.

24 Q. **[xxii.]** Sans frais?

25 R. Sans frais, oui.

1 Q. **[xxiii.]** Est-ce qu'il y a d'autres avantages de  
2 cette nature-là?

3 R. Mais je ne peux pas... Ça, je ne m'en sou... Je...

4 Q. **[xxiv.]** L'entrée de garage, vous vous en souvenez?

5 R. Oui, je m'en souviens, oui.

6 Q. **[xxv.]** O.K. Puis est-ce que c'était en lien avec un  
7 contrat particulier...

8 R. Non.

9 Q. **[xxvi.]** ... ou c'était juste pour entretenir les  
10 bonnes relations?

11 R. Non. Peut-être pour entretenir tel frais ou quelque  
12 chose, ça se peut.

13 Q. **[xxvii.]** On est en quelle année, environ?

14 R. Je ne peux pas vous dire, mais ça serait dans les  
15 années deux mille (2000). Peut-être dans ces  
16 années-là.

17 Q. **[xxviii.]** O.K. Donc, si on continue avec ce  
18 contrat-là, vous ne vous souvenez pas du montant  
19 mais vous vous souvenez avoir remis un montant à  
20 monsieur Surprenant.

21 R. Oui.

22 Q. **[xxix.]** Et, donc, ce contrat-là était truqué,  
23 j'imagine?

24 R. Oui.

25 Q. **[xxx.]** Monsieur Luc Leclerc, on est en deux mille

1 deux (2002) toujours, en septembre, est-ce que vous  
2 souvenez lui avoir remis de l'argent? Ou quelconque  
3 cadeau ou avantage en lien avec ce contrat-là?

4 R. Ça c'est...

5 Q. **[xxxii.]** C'est le quatrième sur la liste.

6 R. De la Commune, hein?

7 Q. **[xxxiii.]** Oui. De la Commune...

8 R. Probablement que oui. Je ne peux pas... J'aime  
9 mieux vous dire oui, mais je ne peux pas confirmer  
10 combien, je n'ai aucune idée des montants.

11 Q. **[xxxiii.]** Mais la façon de faire était que le  
12 contrat était truqué...

13 R. Oui. On va y aller...

14 Q. **[xxxiv.]** ... et vous remettiez l'argent à  
15 Surprenant.

16 A. Y.

17 Q. **[xxxv.]** Est-ce que monsieur Luc Leclerc, vous lui  
18 avez remis de l'argent?

19 R. Vous parlez...

20 Q. **[xxxvi.]** Ou autre avantage, dans le cadre de ce  
21 contrat-là?

22 R. Ce n'était jamais en cadre d'un contrat, s'il y a  
23 eu des avantages.

24 Q. **[xxxvii.]** Leclerc, ça?

25 R. Oui.

1 Q. **[xxxviii.]** C'était dans quel cadre?

2 R. Mais ce n'était pas dans le cadre d'un particulier  
3 contrat, c'est... Un avantage, c'est des billets de  
4 hockey, un dîner.

5 Q. **[xxxix.]** Mais vous avez remis de l'argent à  
6 monsieur Leclerc.

7 R. De l'argent, ça c'est une autre affaire. Ça  
8 c'est...

9 Q. **[xl.]** C'est pour les extra, ça.

10 R. C'est une facture qu'on recevait de monsieur  
11 Leclerc, oui.

12 Q. **[xli.]** Une facture?

13 R. Bien, une facture... Un moment de parler. On va y  
14 retourner?

15 Q. **[xlii.]** On va revenir à monsieur Leclerc tout à  
16 l'heure.

17 R. O.K.

18 Q. **[xliii.]** François Thériault, qui surveillait le  
19 chantier dans ce dossier-là, est-ce que vous vous  
20 rappelez lui avoir donné quelque avantage que ce  
21 soit?

22 R. Je ne le connaissais pas à ce moment-là.

23 Q. **[xliv.]** Vous le connaissez aujourd'hui?

24 R. Oui.

25 Q. **[xlv.]** On va en reparler tantôt, on va passer

1           chacun des fonctionnaires. Cinquième contrat, 8828,  
2           construction et reconstruction, là où requis, d'un  
3           égout sanitaire pluvial et d'une conduite d'eau  
4           secondaire dans la rue Bureau à Terrasse Ste-Maria-  
5           Garrot, 92e à 94e avenues, pour trois point six  
6           millions (3.6 M\$). C'était truqué, ce contrat-là?  
7           Monsieur Surprenant nous dit que c'était truqué et  
8           qu'il a reçu vingt-deux mille dollars (22 000 \$).  
9           Est-ce que vous lui avez... Est-ce que c'était  
10          truqué?

11         R. Oui.

12         Q. **[xlvi.]** Est-ce que... Donc je présume que, si  
13           c'était truqué, vous avez également remis de  
14           l'argent à monsieur Surprenant?

15         R. Oui.

16         Q. **[xlvii.]** Monsieur Leclerc, on va y revenir tout à  
17           l'heure. Jean-Pierre Rives, ça vous dit quelque  
18           chose?

19         R. Non.

20         Q. **[xlviii.]** C'était le surveillant... Non, parfait.  
21           Après ça, le sixième, on a la reconstruction  
22           d'égout, pour cinq point cinq millions (5.5 M\$),  
23           monsieur Zambito et monsieur Surprenant nous disent  
24           que c'était truqué, et monsieur Surprenant nous dit  
25           avoir reçu vingt-deux mille dollars (22 000 \$).

1           Donc, êtes-vous d'accord que ce contrat-là était  
2           truqué?

3           R. Ça, ce contrat-là, je m'en souviens, là. C'était...  
4           C'était truqué, mais j'ai... On n'a pas communiqué  
5           avec tout le monde, parce que ce contrat-là, on  
6           voyait qui allait... Who would have bid. So we  
7           informed ourselves with the subtrades. I mean, I  
8           knew some of my... some of the people there. But  
9           most of the bids, you know, I didn't go through  
10          calling everybody or something like that. I did it  
11          through a process of elimination a bit.

12          Q. **[xlix.]** Mais la question, c'est le contrat, est-ce  
13          qu'il était truqué?

14          R. Il était truqué, oui, en partie, oui.

15          Q. **[1.]** Si on tourne la page, donc on va au septième  
16          contrat, un contrat de trois cent soixante-dix  
17          mille dollars (370 000 \$) en deux mille cinq  
18          (2005), le 9106. Monsieur Surprenant nous dit qu'il  
19          était truqué. Trois cent soixante-dix mille dollars  
20          (370 000 \$). Il a reçu de l'argent, trois mille  
21          (3 000 \$). Est-ce que ce contrat-là était truqué?

22          R. Pour moi, non.

23          Q. **[li.]** Pourquoi? Vous êtes catégorique alors que les  
24          autres vous semblent acquiescer aux propos de  
25          monsieur Surprenant à l'effet qu'ils étaient

1 truqués.

2 R. Oui, mais celui-là je ne peux pas... De la façon  
3 que, où est-ce qu'il est le projet puis le montant  
4 et les soumissionnaires, qu'est-ce que je vois ici,  
5 je dirais que je n'ai pas... ce n'est pas truqué.

6 Q. **[lii.]** Vous pensez que ce n'est pas truqué?

7 R. Oui, moi je pense que ce n'est pas truqué. Comme  
8 des fois je pense que ça l'est, ou ça l'est,  
9 affirmative. Mais lui, selon moi, il n'est pas  
10 truqué.

11 Q. **[liii.]** Quand vous dites, selon vous il n'est pas  
12 truqué, c'est en regardant les soumissionnaires que  
13 vous pouvez conclure ça? Et les montants des  
14 soumissions?

15 R. Oui. Je regarde ça.

16 Q. **[liv.]** Parce qu'on s'entend que lorsque les  
17 contrats sont truqués, souvent on va retrouver les  
18 mêmes soumissionnaires et les montants, l'écart  
19 type entre chaque montant va être relativement  
20 mineur?

21 R. Mais je regarde plus les soumissionnaires et...

22 Q. **[lv.]** Les soumissionnaires?

23 R. ... la soumission, la grandeur de la soumission,  
24 aussi. On parle d'en deux mille cinq (2005).

25 Q. **[lvi.]** O.K. Au moment, aussi?

1 R. Oui.

2 Q. **[lvii.]** Le huitième, donc, en juillet deux mille  
3 cinq (2005), 9149, encore reconstruction d'égouts  
4 et de conduites d'eau. Cette fois-ci on est  
5 boulevard Henri-Bourassa, l'avenue Cobourg et  
6 l'avenue des Récollets, pour un point sept millions  
7 (1,7 M\$). Monsieur Surprenant nous dit que c'est  
8 truqué. Est-ce que vous êtes d'accord?

9 R. Je ne m'en souviens pas, celle-là.

10 Q. **[lviii.]** Vous ne vous en souvenez pas?

11 R. Non.

12 Q. **[lix.]** Il dit qu'il a reçu dix mille dollars  
13 (10 000 \$) de votre part, vous ne vous en souvenez  
14 pas non plus? Le neuvième, 9147, en octobre deux  
15 mille cinq (2005), Construction Garnier bien  
16 entendu obtient le contrat. On parle encore une  
17 fois d'égouts, conduites d'eau, à l'avenue Papineau  
18 entre La Fontaine et Ontario, trois millions deux  
19 (3,2 M\$). Monsieur Surprenant dit que c'est truqué  
20 et qu'il a reçu dix-sept mille cinq cents  
21 (17 500 \$). Est-ce que vous êtes d'accord que ce  
22 contrat-là était truqué?

23 R. Oui.

24 Q. **[lx.]** Est-ce que vous vous rappelez avoir remis de  
25 l'argent...

1 R. Oui.

2 Q. **[lxi.]** ... à monsieur Surprenant?

3 R. Oui.

4 Q. **[lxii.]** Le dixième contrat, le 9201, donc on parle  
5 d'égout pluvial, boulevard Gouin. On a déjà parlé  
6 de ce contrat-là, je crois. Construction Garnier  
7 l'obtient pour sept point quatre millions (7,4 M\$).  
8 Monsieur Zambito et monsieur Surprenant nous disent  
9 qu'il était truqué. Est-ce que vous êtes d'accord  
10 avec leur affirmation?

11 R. Oui. Oui.

12 Q. **[lxiii.]** Est-ce que vous vous rappelez avoir remis  
13 de l'argent à quiconque dans ce dossier-là?

14 R. Oui.

15 Q. **[lxiv.]** À qui?

16 R. Probablement à Gilles et Luc Leclerc. Gilles, je  
17 suis moins sûr, là, parce que je n'ai pas la liste  
18 de... mais probablement...

19 Q. **[lxv.]** Probablement, c'est ça. Et un petit dernier,  
20 le onzième, 9270, construction d'une conduite  
21 d'eau, Saint-Laurent entre la rue Roy et Mont-  
22 Royal, trois point huit millions (3,8 M\$). Monsieur  
23 Zambito nous dit que ce contrat-là est truqué.

24 R. Oui, il est truqué.

25 Q. **[lxvi.]** Est-ce que vous avez remis de l'argent à un

1           fonctionnaire dans ce dossier-là?

2           R. Je ne peux pas m'en souvenir.

3           Q. **[lxvii.]** Pendant qu'on est dans l'exercice  
4           d'identifier des contrats, je vous ai remis ce  
5           matin, lorsqu'on avait des problèmes techniques,  
6           une liste de vingt-quatre (24) procès-verbaux qui,  
7           selon les recherches qu'on a faites à l'interne, ce  
8           serait donc les autres contrats d'égouts et  
9           d'aqueducs, et j'insiste, parce que vous avez  
10          beaucoup d'autres contrats en aménagement et tout,  
11          mais d'égouts et d'aqueducs que vous avez obtenus.  
12          On va les passer ensemble rapidement, puis vous  
13          allez me dire si c'est truqué ou pas truqué. Tout  
14          simplement, parce que je ne veux pas non plus nous  
15          attarder là-dessus. Il y en a vingt-quatre (24),  
16          donc... Et on va produire cette série de procès-  
17          verbaux en liasse sous la cote 36P-441. C'est un  
18          onglet qui est tout récemment ajouté.

19

20          36P-441 :       Liste de 24 procès-verbaux

21

22          En attendant que ça s'affiche à l'écran, parce  
23          qu'il y a quand même beaucoup de contrats, les  
24          parties et les commissaires ont la liste devant  
25          eux, donc si on pouvait débiter avec le premier.

1           Oui? Vous voulez dire quelque chose avant?

2           A. You said Y or no, but...

3           Q. **[lxxviii.]** Oui, on va y aller assez rapidement. Il y  
4           a vingt-quatre (24) contrats. Le premier, truqué,  
5           pas truqué? Et vous allez me dire...

6           A. But that I don't remember, because when we're  
7           talking ninety-five (95), ninety (90)... Okay.

8           Q. **[lxxix.]** Je n'ai pas de problème avec ça. Vous êtes  
9           sous serment, l'important c'est de dire la vérité,  
10          et selon votre souvenir. Donc, le premier contrat,  
11          est-ce qu'il était truqué ou pas truqué?

12          A. To the best of my knowledge, it wasn't.

13          Q. **[lxxx.]** Le deuxième? Peut-être juste nous donner le  
14          numéro de l'appel d'offres.

15          R. 8310.

16          Q. **[lxxxi.]** Oui, est-ce qu'il était truqué 8310?

17          A. I can't remember this one.

18          Q. **[lxxxii.]** Parfait. Le suivant?

19          A. Probably no. C'est 8374.

20          Q. **[lxxxiii.]** Quand vous dites probablement non, pour  
21          quelle raison?

22          A. A small job and a lot of people.

23          Q. **[lxxxiv.]** O.K. Parfait.

24          A. A lot, a lot of people.

25          Q. **[lxxxv.]** Oui. Il y en a beaucoup, il y en a trois

1 pages.

2 A. 8410.

3 Q. **[lxxvi.]** Oui, 8410, est-ce qu'il était truqué ou  
4 non?

5 A. Can't confirm for sure, so...

6 Q. **[lxxvii.]** Mais c'est sûr...

7 A. Probably not.

8 Q. **[lxxviii.]** Je sais que vous ne pouvez pas confirmer  
9 parce que ça date d'un certain temps, mais vous  
10 pouvez y aller dans le probablement puis on en  
11 tiendra compte dans l'analyse de votre témoignage,  
12 sachant que c'est de mémoire et un peu à froid que  
13 vous faites cet exercice-là. Mais quand même, en  
14 analysant les montants et les soumissionnaires,  
15 j'imagine que vous pouvez avoir une bonne idée.

16 A. Okay. Because, like I... My problem in this is I  
17 don't remember. So, I look at the street, I don't  
18 remember it. So then, I'll tell you that it  
19 probably wasn't truqué. That's the way I look at  
20 it.

21 Q. **[lxxix.]** Bon, bien dans ce cas-là, si vous me dites  
22 dans le fond que l'exercice est inutile, c'est ça  
23 que vous me dites?

24 R. Bien, c'est... Exactement, parce que it might be  
25 truqué, but I don't remember that street,

1 Condorcet. If we're looking at 8512, I would tell  
2 you I don't remember Émilie-du-Châtelet, so in my  
3 mind I'm thinking and then I look at the bidders  
4 and I see there is quite a few bidders. Like this  
5 one could possibly be "truqué".

6 Q. **[1xxx.]** O.K. Bien dans ce cas-là...

7 A. And I will tell you probably not so I'd be...

8 Q. **[1xxxi.]** Bien dans ce cas-là on va laisser faire  
9 l'exercice parce que si c'est pour être des  
10 analyses, votre opinion, en fonction, ce n'est pas  
11 en fonction de votre mémoire, on sera donc en...,  
12 les commissaires et peut-être d'éventuels experts  
13 seront en mesure de tirer leurs propres  
14 conclusions.

15 R. Exactement.

16 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

17 Q. **[1xxxii.]** Mais pour identifier certaines  
18 circonstances propices à la collusion, est-ce qu'on  
19 peut dire qu'il y a certains types de travaux qui  
20 donnaient lieu plus souvent à des possibilités de  
21 collusion que d'autres ou pas vraiment?

22 R. Mais pour moi, dans mon entreprise, si le projet  
23 était un peu plus gros c'est sûr que ça me donnait,  
24 j'avais plus un intérêt à participer. Quand le  
25 projet était plus petit, mais, tu sais, on parle

1 aussi de quatre-vingt-seize (1996), peut-être que  
2 un petit projet c'était important dans ce temps-là  
3 et il était truqué.

4 Q. **[lxxxiii.]** Donc, si un projet est important  
5 financièrement pour un entrepreneur, celui-ci a  
6 plus d'incitation à vouloir participer à des actes  
7 de collusion?

8 R. Exact.

9 Q. **[lxxxiv.]** Mais ce n'est pas relié à des types de  
10 travaux. Des projets qui sont de nature récurrente,  
11 par exemple?

12 R. Je parle tout le temps dans mon métier, c'était  
13 surtout à l'excavation et d'égout.

14 Q. **[lxxxv.]** Mais parfois certains travaux demandés par  
15 la Ville sont plutôt inhabituels, puis d'autres  
16 sont plutôt récurrents. On les voit venir d'une  
17 année à l'autre. Est-ce que des travaux qui sont de  
18 nature récurrente donnent plus place à la collusion  
19 que des travaux de nature exceptionnelle qui  
20 arrivaient, là, imprévus?

21 R. Oui, oui, oui. I understood your question, yes. The  
22 ones that are the same are more accessible to...

23 Q. **[lxxxvi.]** Donc, plus c'est récurrent plus c'est  
24 propice à la collusion?

25 A. Y.

1 Q. **[lxxxvii.]** Plus c'est important pour la firme, plus  
2 elle était incitée à vouloir participer à des actes  
3 de collusion, c'est ce que vous dites?

4 A. No, now...

5 Q. **[lxxxviii.]** Plus c'est important financièrement  
6 pour la firme...

7 A. Okay.

8 Q. **[lxxxix.]** ... elle est incitée à participer, c'est  
9 plus tentant pour elle de participer à de la  
10 collusion?

11 A. What I was, I understood, here what I was thinking  
12 also is that if the job was more complex, there  
13 would be less chance for collusion.

14 Q. **[xc.]** O.K.

15 A. Less. Est-ce que tu veux que je continue?

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[xci.]** Bien écoutez, comme je vous dis, je pense  
18 que l'exercice, je pensais que vous auriez peut-  
19 être pu vous en rappelez ou en fonction de  
20 l'ouverture des soumissions, tirer des conclusions,  
21 mais puisque, dans le fond, c'est votre opinion et  
22 approximative, on a assez de sujets à traiter, on  
23 va passer au prochain.

24 Donc, si on revient, on a commencé ça avec  
25 monsieur Surprenant, donc, je comprends que

1 monsieur Surprenant selon votre témoignage c'est  
2 lui qui vous incite à embarquer dans le système. En  
3 rafale, là, vous l'avez avantageé généreusement au  
4 cours des années.

5           Donc, plusieurs billets de hockey, des  
6 paniers de Noël, des bouteilles de vin, des parties  
7 de golf, des repas, des billets pour le Grand Prix  
8 de Montréal, paver son entrée, plusieurs sommes  
9 d'argent. Vous évaluez lui avoir donné environ  
10 combien à ce sujet-là, environ? Cent mille  
11 (100 000), deux cents (200), cinquante (50), cent  
12 cinquante (150)?

13 R. Je n'ai aucune idée. I can't tell you a number.  
14 Mais environ? A hundred (\$100,000) maybe.

15 Q. **[xcii.]** Environ cent mille (100 000)?

16 A. Maybe.

17 Q. **[xciii.]** Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous  
18 lui avez données, autres avantages, cadeaux, argent  
19 dans d'autres contextes que je n'ai pas déjà  
20 énumérés?

21 A. To the best of my knowledge, no.

22 Q. **[xciv.]** Puis c'est quand que ça..., je comprends  
23 qu'aujourd'hui, vous ne donnez plus d'argent à  
24 monsieur Surprenant?

25 R. Non.

1 Q. **[xcv.]** C'est quand que ça arrête, c'est quand que  
2 monsieur Surprenant, là, qui selon vos témoignages  
3 d'hier vous extorque, c'est quand qu'il cesse de  
4 vous extorquer, selon votre témoignage?

5 R. Ça doit être dans, around two thousand and three  
6 (2003), two thousand and four (2004) maybe.

7 Q. **[xcvi.]** Pourquoi?

8 A. You ask me a question, I don't...

9 Q. **[xcvii.]** Là je vous demande, la première question  
10 c'est quand ça a arrêté, la deuxième ça arrête en  
11 deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004).  
12 La deuxième question, c'est pourquoi?

13 R. Ah, pourquoi que ça arrête? Parce que ses  
14 procédures sont, ça ne marchait pas.

15 Q. **[xcviii.]** Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous  
16 dites ça ne marchait pas?

17 R. Bien de la façon qu'il faisait qu'il disait que  
18 les, les, la tournée que c'est lui, ça ne marchait  
19 pas son affaire.

20 Q. **[xcix.]** Oui, ça ne marchait pas, là, c'est un  
21 verbe, mais je veux dire...

22 R. Bien, écoute, je ne peux pas vous dire.

23 Q. **[c.]** ... en quoi ça ne marchait pas, pourquoi ça ne  
24 marchait pas?

25 R. Parce que c'était pour moi, ce n'était pas

1 nécessaire que je lui parle. Ce n'était pas  
2 nécessaire, on n'était pas, écoute, ça a bien été  
3 sa façon de faire de quatre-vingt-quinze (1995),  
4 mettons, à deux mille deux (2002), deux mille trois  
5 (2003), puis après ça c'était trop épartillé, il y  
6 avait trop de monde. Ça n'était pas intéressant.

7 Q. **[ci.]** Qu'est-ce que vous voulez dire c'était trop  
8 réparti, il y avait trop de monde?

9 R. Bien il y avait plus, il y avait plus d'amis, il  
10 avait d'autres amis.

11 Q. **[cii.]** Donc, vous n'étiez plus trois, rendu en deux  
12 mille deux (2002), deux mille trois (2003) vous  
13 n'êtes plus trois, vous êtes combien?

14 R. Je n'ai aucune idée, mais il y a plus de monde.

15 Q. **[ciii.]** O.K. Puis ça fait quoi? Ça fait que là ça  
16 devient difficile de se dire, d'appeler tout le  
17 monde, c'est à mon tour?

18 R. Exactement.

19 Q. **[civ.]** Donc, qu'est-ce qui se passe? Vous, donc, je  
20 comprends que les entrepreneurs décident : « Bien  
21 Surprenant n'est plus utile, on va le laisser  
22 tomber »?

23 R. Qu'est-ce qui se passe avec notre entreprise à ce  
24 point-là is we just keep going elsewhere and doing  
25 other work and that's it. We don't have to talk to

1 him. We try to avoid him.

2 Q. **[cv.]** Parce qu'il fallait que vous le payez?

3 A. Well, he would like us to pay him, yes.

4 Q. **[cvi.]** Puis vous vous refusez de le payer, c'est ça  
5 que je dois comprendre de votre témoignage. À un  
6 certain moment, vous dites : « Tu ne sers plus à  
7 rien, Gilles, ou monsieur Surprenant, je ne paie  
8 plus »?

9 A. Y.

10 Q. **[cvii.]** Donc, est-ce que c'est votre initiative  
11 unique ou c'est l'initiative...

12 R. Ah, je ne sais pas.

13 Q. **[cviii.]** ... de tous les entrepreneurs?

14 R. Moi, je parle, moi, I am talking about myself in  
15 dealing with him. I always felt like it was for  
16 years coming I was dealing with him in a manner  
17 where we had to give him and at that moment, you  
18 know, I was kind of, we took a decision that we  
19 don't deal with him.

20 Q. **[cix.]** C'est en quelle année, ça?

21 R. Je ne peux pas m'en souvenir.

22 Q. **[cx.]** Deux mille six (2006) ou avant?

23 R. Je ne peux pas m'en souvenir.

24 Q. **[cxi.]** Écoutez, Monsieur Borsellino, vous dites,  
25 là, que vous ne voulez pas parler à monsieur

1 Surprenant parce qu'il vous extorque, c'est vos  
2 propos que vous avez dit hier, il vous extorque,  
3 vous me dites encore vous ne voulez pas l'appeler,  
4 il veut toujours de l'argent. Ça semble quelque  
5 chose qui ne vous enchante pas énormément de lui  
6 donner de l'argent, même si, on va le voir tantôt  
7 puis on l'a déjà vu, que vos parts de marché  
8 augmentent.

9 À ce moment-là, il y a une décision qui  
10 doit se prendre, qui doit se prendre, à un moment  
11 donné, que vous me dites que vous décidez d'arrêter  
12 de payer puis vous ne vous en rappelez pas c'est  
13 quand. Vous n'avez aucune idée que quand vous avez  
14 arrêté de faire quelque chose qui vous...

15 A. We're talking about many years ago.

16 Q. **[cxii.]** Oui, mais on parle de quelque chose  
17 d'important, on ne parle pas de...

18 A. Well, you're telling me if I tell you about, I said  
19 two thousand and three (2003), two thousand and  
20 four (2004). Maybe it started, a was always upset  
21 about paying him. So for me, it started quicly that  
22 I am upset.

23 Q. **[69]** Mais pourquoi vous êtes « upset », pourquoi  
24 vous êtes outré de le payer? Je comprends que votre  
25 témoignage d'hier est à l'effet que, avant de

1           rencontrer monsieur Surprenant, votre premier  
2           contrat de trois millions (3 M\$), vous perdez de  
3           l'argent, vous êtes un petit joueur, les affaires,  
4           vous essayez de tirer votre part du jeu. Et, là, à  
5           un moment donné, monsieur Surprenant arrive. Vous  
6           êtes d'accord avec moi que vos parts de profit  
7           augmentent?

8           A. Y.

9           Q. **[70]** Vous faites plus d'argent. Quand vous faites  
10          un contrat de trois (3 M\$), quatre millions (4 M\$),  
11          puis que ça vous coûte cinq (5000 \$), dix mille  
12          (10 000 \$), est-ce que j'ai raison de croire que  
13          vous demeurez, vous restez, ça reste profitable  
14          comme contrat? En d'autres termes, en deux mille  
15          trois (2003), quatre (2004), vous faites plus  
16          d'argent qu'en quatre-vingt-quinze (95), seize  
17          (1996)?

18          R. En deux mille trois (2003), quatre (2004), c'est  
19          sûr que je fais plus d'argent. Our company went to  
20          many other markets.

21          Q. **[i.]** O.K.

22          A. It was important, the Montreal was good that we  
23          were making money because we are investing.

24          Q. **[71]** Puis la marge de profit dans les contrats à  
25          Montréal, est-ce qu'elle augmente?

1 A. Sure.

2 Q. **[72]** Au milieu des années deux mille (2000) par  
3 rapport au milieu des années quatre-vingt-dix (90)?

4 R. C'est sûr qu'elle augmente, c'est sûr, oui.

5 Q. **[73]** Pourquoi... Là, vous semblez, vous dites, vous  
6 vous plaignez en disant : « Ah, je n'aimais pas ça  
7 payer de l'argent. 'I was upset.' » Mais vous me  
8 dites de l'autre main : « Malgré ça, je faisais  
9 beaucoup plus d'argent. » En quoi ça vous  
10 « upset », pour reprendre votre terme, de donner un  
11 peu d'argent à quelqu'un pour pouvoir faire  
12 beaucoup plus de profit? Vous êtes un homme  
13 d'affaires. Vous le dites depuis tantôt.

14 R. Oui, oui.

15 Q. **[74]** C'est des relations d'affaires. Business.  
16 Business. Bien, business, c'est payant?

17 A. What I am trying to tell you is that I don't  
18 remember the time. Is it two thousand and two  
19 (2002), two thousand and three (2003)?

20 Q. **[75]** Monsieur Borsellino, ça, c'est la question  
21 d'avant.

22 A. That's your question.

23 Q. **[76]** C'est la question d'avant. La question  
24 présente, là, ce n'est pas ça la question présente.  
25 La question présente, c'est que vous dites que « je

1           suis 'upset' de le payer ».

2           A. Y.

3           Q. **[77]** « Je suis 'upset' de le payer, je n'aime pas  
4           ça le payer ».

5           A. But that's not the question, I'm upset to pay, yes.  
6           So what's the, could you keep your question maybe a  
7           little shorter I'll understand your question.

8           Q. **[i.]** Why are you upset?

9           A. Why am I upset? Because I never liked paying him. I  
10          was always upset. And now that the jobs, okay, if  
11          the jobs he couldn't do what he was doing where he  
12          was dispatching and letting the jobs go through  
13          because remember, he had to do his report to pass  
14          these jobs. That's when he would call us, when his  
15          report was done, he would start. The plans were  
16          "truqués" and then the reports show "Okay, the job  
17          goes through if he couldn't pass the job."

18          Q. **[ii.]** So you're upset to pay him despite the fact  
19          that your profits had increased a lot.

20          THE PRESIDENT:

21          Q. **[iii.]** Because of him.

22          Me SIMON TREMBLAY:

23          Q. **[iv.]** Because of him, exactly. It doesn't make  
24          sense.

25          A. Madame la Présidente, we had no choice to pay him

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[78]** Monsieur Borsellino...

3 R. Oui.

4 Q. **[79]** ... premièrement, quand vous dites « We  
5 decided not to pay him anymore. » who is « we »?

6 A. Garnier Construction.

7 Q. **[80]** Est-ce qu'il n'est pas exact, Monsieur  
8 Borsellino, que vous aviez besoin de monsieur  
9 Surprenant pour faire augmenter les prix?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[81]** C'est exact. Alors, c'est pour ça que vous  
12 payez monsieur Surprenant?

13 R. Oui.

14 Q. **[82]** Bon. Et lorsque votre système de collusion a  
15 été mis au point, soit en deux mille quatre (2004),  
16 deux mille cinq (2005), comme vous dites, vous  
17 n'aviez plus besoin de monsieur Surprenant parce  
18 que les taux étaient maintenant augmentés au moins  
19 de trente pour cent (30 %) à Montréal? Les prix  
20 étaient augmentés au moins de trente pour cent  
21 (30 %) grâce à monsieur Surprenant.

22 R. Madame la Présidente the price that Mr. Gilles  
23 Surprenant estimated does not reflect the market.  
24 The price was augmenté de trente pour cent (30 %),  
25 that is not the market. The market, if anything was

1 increased fifteen percent (15%) a reasonable rate  
2 to work with and make a reasonable profit, that's  
3 what they were. There was no, lui, peut-être il  
4 pouvait dire je les ai gonflés de trente pour cent  
5 (30 %) but we, as the entrepreneurs, we don't see  
6 it that way. We see that maybe we have a cost, we  
7 have people, we have administrative and maybe they  
8 were increased fifteen percent (15%). But it's  
9 irrelevant. We were happy with that. But we weren't  
10 looking at his budgets because he put them up.  
11 That's not what was important. It was that the jobs  
12 get passed at Council. But he put his budgets up  
13 and his système de collusion ne marchait plus.

14 Q. **[83]** Mais le système de collusion continuait de  
15 marcher entre vous?

16 R. Bien non, il ne marchait plus entre... Il marchait  
17 entre nous. Mais lui, son système ne marchait plus.

18 Q. **[84]** Mais le vôtre fonctionnait. Vous vous étiez  
19 bien entendu entre les entrepreneurs pour passer à  
20 tour de rôle. Et comme les prix étaient maintenant  
21 rendus assez élevés, vous n'aviez plus besoin de  
22 monsieur Surprenant?

23 R. Ce n'est pas une question que what you're saying is  
24 absolutely true. But what is not true is that we  
25 don't need him. He couldn't keep his collusion

1 process going. That's what...

2 Q. **[i.]** What do you mean?

3 A. Well he couldn't, he was trying to maintain his  
4 system and he couldn't anymore. And I don't know  
5 why but he couldn't.

6 Q. **[85]** Parce que les prix étaient rendus suffisamment  
7 haut, vous n'aviez plus besoin de lui?

8 A. No, that is not true.

9 Q. **[86]** O.K. Continuez!

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[87]** On était à déterminer pourquoi, on est encore  
12 en train de discuter des raisons pourquoi vous  
13 décidez de larguer monsieur Surprenant. Je veux  
14 bien comprendre, parce que c'est assez important.  
15 Parce que selon vous, là, c'est lui qui met sur  
16 pied le système. Et, là, en deux mille deux (2002),  
17 trois (2003) ou quatre (2004), on ne sait pas trop,  
18 vous décidez de cesser de le payer. Là, madame la  
19 présidente vous suggère une raison. Vous dites « ce  
20 n'est pas ça ». C'est quoi exactement la raison  
21 d'abord? Expliquez-nous dans vos termes pourquoi  
22 vous décidez d'arrêter de le payer? Si vous faites  
23 ça, c'est que, minimalement, vous n'avez pas peur  
24 de perdre vos contrats?

25 R. Exactement, je les perdais les contrats.

1 Q. **[88]** Non, ça, excusez, Monsieur Borsellino, on a  
2 fait l'exercice tout à l'heure, là...

3 R. Non, on ne parle pas...

4 Q. **[89]** ... avant deux mille huit (2008), le nombre de  
5 contrats perdus, il y en a trois, puis ils sont  
6 expliqués de façon très claire pourquoi ils ont été  
7 annulés. Donc, arrêtez de me dire que vous avez  
8 perdu des contrats. On le sait que ce n'est pas  
9 vrai. Moi, ce que je vous demande, c'est en deux  
10 mille deux (2002), trois (2003) ou quatre (2004)...

11 R. Oui.

12 Q. **[90]** ... vous décidez, Garnier, là, décide de  
13 cesser de payer monsieur Surprenant qui, selon  
14 votre témoignage d'hier, c'est lui qui met le  
15 système sur place. Là, vous semblez dire en  
16 répondant à madame la présidente que son système ne  
17 fonctionne plus. Expliquez-nous en quoi il ne  
18 fonctionne plus!

19 R. Je vais vous expliquer. Ce n'est pas un cas de,  
20 it's not a case where... Mr. Surprenant, at that  
21 point, was also collecting money if he didn't do  
22 the plans. In terms of, if his... If the plans, his  
23 name wasn't on it, he would still get the job... he  
24 would collect on that. By doing his presentation to  
25 pass this job. Or to give it to his superiors.

1                   At the moment that we saw that he was  
2 getting... We, as contractors, saw, and myself,  
3 that Gilles was, Gilles Surprenant was only looking  
4 at his interest. And the thirty percent (30%) that  
5 was put up was... It's not... It's not the case. We  
6 weren't... The point, we weren't putting thirty  
7 percent (30%) on a job because les budgets ont  
8 monté. Ce n'est pas le... Ce n'est pas le cas.

9                   Et le cas que, quand on l'a laissé aller,  
10 ou bien que j'ai dit, « Écoute, tu es inutile »,  
11 c'est parce que nous autres on ne voulait plus  
12 faire affaire avec. On voulait juste soumissionner.  
13 That's all. It's simple.

14 Q. **[i.]** Mais même pour les contrats que lui-même  
15 faisait? Donc, vous ne vouliez plus savoir sur quel  
16 poste...

17 R. Bien, non, parce que son...

18 Q. **[ii.]** ... dans les plans et devis... Juste me  
19 laisser terminer la question. Vous ne vouliez plus  
20 savoir dans quel poste, dans les plans et devis...

21 R. Non.

22 Q. **[iii.]** ... vous pouviez faire des trucages.

23 R. Non. Not necessary. We would bid, there was a lot  
24 of work, we would bid elsewhere, we'd bid all over,  
25 and for my firm it wasn't important. And that's

1 simple. It was not important.

2 Q. **[iv.]** Why it's not important anymore, in two  
3 thousand and two (2002), three (3) or four (4),  
4 since it had been important...

5 A. Listen, Maître. We chose... We chose...

6 Q. **[v.]** ... since ninety-six (96)?

7 A. We chose not to deal with him. We chose to say,  
8 "Look, whatever comes, if... And then, you know,  
9 we'll take the consequences." That's all. That's  
10 what happened to us.

11 Q. **[vi.]** Mais qu'est-ce qui a changé entre quatre-  
12 vingt-seize (96) et deux mille deux (2002), trois  
13 (3), quatre (4)? Évidemment, vous avez réalisé que  
14 ce n'était pas... c'était immoral, vous avez décidé  
15 peut-être d'arrêter?

16 R. Non, pas nécessairement. On continuait à travailler  
17 ailleurs, puis on continuait à faire des profits  
18 sur nos projets.

19 Q. **[vii.]** O.K.

20 R. Je ne voulais pas faire affaire...

21 Q. **[viii.]** Puis est-ce que les marges de profit de vos  
22 projets, après que vous décidez de cesser de payer  
23 monsieur Surprenant, est-ce que c'est des marges,  
24 les mêmes marges que les années précédentes, ou si  
25 on retourne aux marges de mil neuf cent quatre-

1 vingt-quinze (1995) ou quatre-vingt-seize (96)?

2 A. I didn't understand.

3 Q. **[ix.]** The mar... The profit you made, you're  
4 making...

5 A. Yes.

6 Q. **[x.]** Le profit que vous faites, là...

7 A. Yes.

8 Q. **[xi.]** ... lorsque monsieur Surprenant quitte...

9 A. Yes.

10 Q. **[xii.]** C'est une marge de profit X. Est-ce que  
11 cette marge de profit, une fois qu'il a quitté,  
12 descend au taux de quatre-vingt-seize (96), ou vous  
13 faites, c'est toujours aussi profitable?

14 R. Bien, j'ai... C'est aussi profitable, c'est... We  
15 put in our price what we think is appropriate for  
16 the job. Whether it was ninety-six (96), or two  
17 thousand (2000), or two thousand and five (2005).  
18 So if we put our percentage profit, that's what we  
19 put on. So our profit is the... It's the same  
20 profit, yes.

21 Q. **[xiii.]** Monsieur Leclerc, lui, il rentre...

22 A. Yes.

23 Q. **[xiv.]** ... dans le portrait à quel moment?

24 R. Je ne sais pas, mais il rentre pas mal dans les  
25 mêmes... Un peu après monsieur Surprenant, peut-

1 être quatre-vingt-dix-huit (98). Je ne peux pas  
2 vous dire, j'aimerais... Si vous me le dites, ça  
3 serait plus... Mais je ne sais pas, là, c'est... Si  
4 on regarde les projets où est-ce qu'il était, où  
5 est-ce que j'avais dit qu'il a probablement...  
6 C'est dans ces moments-là, là.

7 Q. **[xv.]** Monsieur Leclerc est venu témoigner à l'effet  
8 qu'il rentre, il débute à la Ville en mil neuf cent  
9 quatre-vingt-dix (1990).

10 R. Je ne connaissais pas en quatre-vingt-dix (90).

11 Q. **[xvi.]** C'est quand la première fois que c'était de  
12 telles discussions? Je parle, évidemment, vous le  
13 rencontrez... Bien, c'est quand la première fois  
14 que vous le rencontrez?

15 R. Je ne m'en souviens pas.

16 Q. **[xvii.]** En quatre-vingt-dix (90) ou en quatre-  
17 vingt-quinze (95)?

18 R. Sur la première... Probablement sur le premier  
19 projet.

20 Q. **[xviii.]** O.K.

21 R. Alors je ne sais pas c'est...

22 Q. **[xix.]** Celui de trois millions (3 M), là, avec...

23 R. Non. Non. Le premier projet où est-ce que lui était  
24 project manager.

25 Q. **[xx.]** O.K. Puis comment se produit cette première

1           rencontre-là?

2           R. Je ne m'en souviens pas.

3           Q. **[xxi.]** Puis comment va se produire la première  
4           rencontre, dans laquelle vous allez débiter à  
5           discuter de choses que je qualifierais...

6           R. Moi je... Moi je dirais que c'est...

7           Q. **[xxii.]** ... bien, de corruption, là.

8           A. I understand.

9           Q. **[xxiii.]** Il faut appeler les choses comme elles  
10          sont.

11          A. I would say at the end of the nineties (90's), and  
12          we'll take just a particular project, okay?  
13          Probably late nineties (90's), we met. We met  
14          because of... The project manager, what happens is  
15          he's more on site, and he deals with my project  
16          manager, and we go through the project, and then  
17          there is probably extras that are... des travaux  
18          contingents. And they try to settle them. And at  
19          one moment, we'll probably get a phone call. I'll  
20          get a phone call from my project manager that it's  
21          not being settled. And, basically, that's where the  
22          conversation started with monsieur Leclerc. And  
23          so...

24          Q. **[xxiv.]** Juste un instant...

25          R. Oui.

1 Q. **[xxv.]** C'est à ce moment-là que vous vous impliquez  
2 dans ce dossier-là, là.

3 R. Oui. Après que mon monde ont...

4 Q. **[xxvi.]** Vous ont contacté.

5 R. Qu'ils ont dit, « Écoute, ça ne se réglera pas,  
6 puis il va falloir que tu le rencontres. » So, but  
7 I mean, I'm not talking about the first time I met  
8 him. This could be after (inaudible).

9 Q. **[xxvii.]** Non. Moi, ce qui m'intéresse, là, je  
10 comprends que vous vous êtes... vous l'avez  
11 rencontré sur le chantier dans les années quatre-  
12 vingt-dix (90). Ce qui m'intéresse, c'est quand  
13 vous parlez de corruption, là.

14 A. Okay. So... S'il y a un montant d'extra qui a été  
15 augmenté, so then he settles... Basically, when we  
16 present our extras, he cuts them. Okay? So he'll  
17 cut the amount, and then he'll meet me and say, "I  
18 could give you that much, and I'd like a cut."  
19 That's basically how it's done quickly.

20 Q. **[xxviii.]** Donc, si je comprends, c'est monsieur  
21 Leclerc qui vous approche pour dire, « Vous pouvez  
22 me corrompre, ça va coûter tant. » C'est ça que  
23 vous nous dites?

24 A. Yes.

25 Q. **[xxix.]** Ce n'est pas vous qui dites, qui suggérez,

1           « Je pourrais vous donner un peu d'argent si tu es  
2           plus... »

3           R. Non.

4           Q. **[xxx.]** Non?

5           R. Non.

6           Q. **[xxxi.]** Vous êtes certain de ça?

7           A. Yes.

8           Q. **[xxxii.]** Donc c'est monsieur Leclerc qui vous  
9           demande, puis est-ce qu'il y a une règle, est-ce  
10          qu'il y a un taux? Est-ce qu'il vous dit c'est  
11          vingt-cinq pour cent (25 %), dix pour cent (10 %)?

12          R. Non. C'est négoc...

13          Q. **[xxxiii.]** Comment ça fonctionne?

14          R. C'est négocié. C'est négocié. Je ne peux pas me  
15          souvenir d'un taux, mais je ne pense que c'était un  
16          gros taux.

17          Q. **[xxxiv.]** Mais il y a un taux.

18          R. Oui. Et... Il y a un montant. Pas un taux, mais un  
19          montant.

20          Q. **[xxxv.]** Qui établit le montant?

21          R. C'est négocié. Il va... Il va l'établir.

22          Q. **[xxxvi.]** C'est lui qui dit « Je vous donne tel  
23          extra, tant d'extra, puis donnez-moi... »

24          R. Exactement.

25          Q. **[xxxvii.]** « ... X mille dollars. »

1 A. Yes.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[xxxviii.]** Et lui, est-ce que ça vous fatiguait de  
4 le payer?

5 R. C'est sûr ça me fatiguait de le payer, Madame la  
6 Présidente.

7 Q. **[xxxix.]** Mais ça ne vous fatiguait pas quand il  
8 augmentait des, il mettait des faux extra.

9 R. Bien, ce n'est pas des faux extra pour moi, c'est  
10 des faux extra pour vous et le public peut-être,  
11 mais c'est parce que nous autres on présentait un  
12 extra, et un entrepreneur est là pour faire de  
13 l'argent, c'est sûr. And when we present this  
14 extra, if it's forty thousand (\$40,000) on a  
15 million dollar (\$1,000,000) contract, well then  
16 he'll negotiate that extra to the best he can, and  
17 then he'll say, "well, you know, I could give it  
18 back to you". And that's the way it's done.

19 Q. **[xl.]** Je comprends que vous, les extra que vous  
20 chargiez c'était toujours des vrais extra?

21 R. Non. I think what I said is, I'm an entrepreneur,  
22 and when I present my extras, I present them with a  
23 profit. Okay? La Ville de Montréal is pretty good  
24 at that, because they have a fascicule that they  
25 use for payments, which you can't really play with

1 the numbers on an extra by hour or by quantity. So,  
2 but we push the thing, then Mr. Leclerc will cut  
3 that amount, and then he'll bump it up as long as  
4 there's... un petit montant d'argent.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[xli.]** Puis qu'il y a de la place? Selon les  
7 quantités?

8 R. Ça, il fait... Moi je ne m'en occupais pas s'il y  
9 avait de la place. Il faisait... Comme vous voyez,  
10 je n'ai pas de souvenirs des contrats tellement.  
11 D'abord, c'est une rencontre que... Je peux même...  
12 You know, I know, at the time, I knew which  
13 contract it was, but today I would never know.

14 Q. **[xlii.]** Donc, en réponse à la question de la  
15 présidente, est-ce que vous avez déjà payé monsieur  
16 Leclerc pour qu'il approuve de faux extra?

17 A. Yes.

18 Q. **[xliii.]** À plusieurs reprises?

19 R. Je ne peux pas... Il y a plusieurs projets où est-  
20 ce qu'il était impliqué avec moi. Peut-être pas  
21 tous, mais plusieurs.

22 Q. **[xliv.]** Et ça, donc, cette approche-là de monsieur  
23 Leclerc aurait eu lieu à la fin des années quatre-  
24 vingt-dix (90)?

25 R. Quand il avait des projets avec moi. Je ne peux

1 pas... Je ne veux pas... Sir, you know, I've been,  
2 we've been talking for a while, and you understand  
3 I don't remember dates, I think, okay? So, if you  
4 ask me where, I really don't remember.

5 Q. **[xlv.]** Et qui allait remettre l'argent comptant à  
6 monsieur Leclerc? C'était vous?

7 A. Y.

8 Q. **[xlvi.]** Bon. Combien de fois vous êtes allé lui  
9 remettre d'enveloppes? Je ne vous demande pas, là,  
10 dix-sept (17) fois ou trente-deux (32) fois...

11 A. You know what?

12 Q. **[xlvii.]** ... je vous dis cinq fois? Dix (10) fois?  
13 Vingt (20) fois? Cinquante (50) fois? Une idée de  
14 grandeur, qu'on recherche. Est-ce que c'est un cas  
15 isolé que c'est arrivé une fois, ou c'est arrivé...

16 R. Cinq, peut-être, cinq fois.

17 Q. **[xlviii.]** Cinq fois?

18 R. Oui, combien de fois? Dix (10)? Ça se peut, dix  
19 (10), mais moi je crois que cinq c'est ça. Vous me  
20 demandez, puis là...

21 Q. **[xlix.]** Je n'étais pas là, je ne peux pas vous dire  
22 combien de fois.

23 R. C'est bien des années, puis je ne m'en souviens pas  
24 combien de fois. Si je vous dis cinq, c'est dix  
25 (10), c'est dix (10).

1 Q. **[1.]** Oui, mais vous dites que vous, remettre de  
2 l'argent, là...

3 R. Bien, je vous ai demandé s'il était sur un de mes  
4 contrats. Pas tous, mais ceux qu'il était dessus,  
5 au moins quatre-vingts pour cent (80 %) de ces  
6 contrats-là je lui en ai donné. D'abord, s'il a eu  
7 quinze (15) contrats avec moi, bien, treize (13)  
8 fois.

9 Q. **[1i.]** Puis une idée de grandeur, là, tantôt je vous  
10 ai demandé pour monsieur Surprenant, vous avez dit  
11 environ cent mille (100 000 \$). Monsieur Leclerc,  
12 dans son témoignage, il dit que vous lui avez  
13 environ remis cent quinze mille dollars  
14 (115 000 \$). Est-ce que c'est un chiffre qui fait  
15 du sens, selon vous?

16 R. Oui. Mais je n'ai pas remis de l'argent pour cent  
17 quinze mille (115 000 \$). Il y a aussi eu une  
18 fausse facture pour son restaurant.

19 Q. **[1ii.]** Expliquez-nous?

20 R. Bien, il avait, je ne sais pas quelle année, mais  
21 il avait un restaurant, et on a déduit un montant.  
22 Puis je ne m'en souviens pas du montant, là, ça  
23 pourrait être quarante (40) ou cinquante (50) sur  
24 la facture.

25 Q. **[1iii.]** Mille?

1 R. Oui. Il a fait des rénovations quand il l'a acheté,  
2 je crois.

3 Q. **[liv.]** Et est-ce que vous, dans le fond, vous avez  
4 fait une fausse facture, vous n'avez fait aucun  
5 travaux, mais vous avez fait une facture?

6 R. Bien, c'est parce que c'est une vraie facture,  
7 c'est juste que j'ai diminué le montant. J'ai  
8 couvert mes...

9 Q. **[lv.]** O.K. Vous avez fait des travaux?

10 R. Oui, j'ai fait des travaux.

11 Q. **[lvi.]** Puis vous avez facturé pour moins...

12 R. Oui, moins que le montant.

13 Q. **[lvii.]** ... que ce que ça aurait normalement coûté?

14

15 R. Exactement.

16 Q. **[lviii.]** Donc, vous l'avantagez sur des travaux  
17 dans son restaurant?

18 R. Oui.

19 Q. **[lix.]** Là jene répéterai pas tout ce que j'ai dit  
20 pour Surprenant, mais la série de cadeaux  
21 habituelle, il bénéficie de ça. Il reçoit environ  
22 cent (100 000 \$), cent quinze mille (115 000 \$), du  
23 moins selon...

24 R. Avec ça.

25 Q. **[lx.]** Environ, là, environ. Ça peut être quatre-

1 vingts (80 000 \$), là...

2 R. Oui.

3 Q. **[1xi.]** On s'entend, mais du moins dans ce  
4 « ballpark-là ». Et en plus de ça, est-ce que vous  
5 lui donnez d'autres avantages, cadeaux? Quand je  
6 dis en plus de ça, c'est ceux qu'on vient  
7 d'énumérer et ceux que monsieur Surprenant a reçus,  
8 les cadeaux qu'on a déjà vus en long et en large.  
9 Est-ce qu'il y a d'autres avantages?

10 R. Peut-être qu'il en a eu d'autres.

11 Q. **[1xii.]** Est-ce qu'il y a des choses particulières?  
12 Comme vous dites, là, les rénovations dans son  
13 restaurant, ça c'est quelque chose de plus  
14 particulier, de plus...

15 R. Mais il y a aussi eu, j'avais un appartement dans  
16 Montréal qui était accessible. Ce n'était pas à  
17 moi, c'était... Et quelques fois, il a pris la clé,  
18 puis il y a été.

19 Q. **[1xiii.]** On parle du 1160, Saint-Mathieu?

20 R. Oui.

21 Q. **[1xiv.]** Juste pour deux fonctionnaires, on a  
22 environ deux cent mille (200 000 \$) d'argent  
23 comptant qui sont remis. D'où provient cet argent  
24 comptant-là? Hier, madame la présidente vous a posé  
25 la question. Vous dites, bien, vous faites du...

1 vous pavez des entrées de garage, vous faites des  
2 petites jobines, en bon québécois, à gauche et à  
3 droite, et des fois vous êtes payé au noir, donc  
4 c'est cet argent-là. Mais là, on parle quand même  
5 de sommes substantielles. Est-ce qu'il y a d'autres  
6 façons pour vous d'obtenir de l'argent comptant?

7 R. La plupart des façons, pour moi c'était comme ça.  
8 Et aussi, vous voyez, je... Je ne me rappelle pas,  
9 mais monsieur Surprenant, j'ai fait chez lui.  
10 Monsieur Leclerc, j'ai fait son restaurant. Puis si  
11 je ne me trompe pas, monsieur Surprenant, son  
12 entrée je l'ai faite deux fois peut-être. Mais je  
13 ne peux pas confirmer. D'abord, c'est comme ça un  
14 peu, et un peu avec les entrées privées que je  
15 faisais.

16 Q. **[lxv.]** Puis c'est le seul endroit où vous obteniez  
17 votre argent liquide?

18 R. Oui. Peut-être qu'il y a eu d'autres choses, mais  
19 pas que je... Peut-être il y a eu quelques fausses  
20 factures, mais je ne peux pas m'en souvenir.

21 Q. **[lxvi.]** De fausses factures de location en  
22 construction?

23 R. Non, à l'interne. De quoi?

24 Q. **[lxvii.]** De Location Garnier à Construction  
25 Garnier, est-ce que ça arrivait que vous faisiez de

1 fausses factures?

2 R. Non. Non.

3 Q. **[lxxviii.]** Quand vous parlez de fausses factures à  
4 l'interne, vous parlez de quoi, d'abord?

5 R. Bien, je veux dire, non, je parle de peut-être  
6 que... une fausse facture à un sous-traitant qui me  
7 remettait une somme d'argent.

8 Q. **[lxxix.]** En liquide?

9 R. Oui.

10 Q. **[lxxx.]** On parle de quelle somme, quand vous faites  
11 de la fausse facturation, on parle de...

12 R. Trois mille (3000 \$), trois, quatre mille  
13 (3000\$-4000 \$).

14 Q. **[lxxxi.]** Pour pouvoir payer monsieur Surprenant et  
15 Leclerc?

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[lxxxii.]** En plus de monsieur Leclerc et Surprenant,  
18 est-ce qu'il y a d'autres fonctionnaires municipaux  
19 qui ont reçu de l'argent comptant de votre part,  
20 juste de l'argent, pas de cadeaux, juste, même si  
21 l'argent est un cadeau, mais je veux dire d'argent  
22 comptant? Prenez bien le temps d'y penser parce que  
23 c'est quand même important. Je comprends qu'il y a  
24 eu plusieurs acteurs, si vous voulez, je peux vous  
25 donner des noms pour vous rafraîchir la mémoire.

1 R. Donnez-moi, donnez-moi des noms, ça peut être bon.

2 Q. **[lxxiii.]** Je vais nommer ces noms-là, parce que  
3 c'est des gens qui sont actifs.

4 R. O.K.

5 Q. **[lxxiv.]** Il ne faut pas penser qu'on...

6 R. Actifs, tu veux dire.

7 Q. **[lxxv.]** Ça veut dire qu'ils étaient actifs au  
8 niveau de la Ville de Montréal et tout dans cette  
9 optique-là, je ne veux pas présumer...

10 R. O.K.

11 Q. **[lxxvi.]** ... quoi que ce soit relativement à ces  
12 gens-là?

13 R. Moi, je vais vous répondre si je suis sûr. If I am  
14 not so sure I will not answer.

15 Q. **[lxxvii.]** Mais vous pouvez répondre : « Je pense  
16 que oui, mais je ne suis pas certain ».

17 R. O.K. Correct.

18 Q. **[lxxviii.]** C'est une réponse qu'on va accepter  
19 aussi?

20 R. O.K. Correct.

21 Q. **[lxxix.]** Et encore une fois je vais nommer des  
22 noms, je ne veux pas...

23 R. O.K.

24 Q. **[lxxx.]** ... qu'on pense que ces personnes-là sont  
25 correctes ou non...

1 R. O.K.

2 Q. **[1xxxii.]** ... je vais juste nommer des noms  
3 objectivement.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Si vous me permettez...

6

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1xxxiii.]** ... Maître Tremblay, moi je préférerais  
11 que le témoin s'il a lui-même des noms, là, parce  
12 qu'il y en a vous dites : "If I am not so sure I  
13 will say it. » well this means that you have some  
14 that you are sure.

15 A. Yes. Yes. I have one name where...

16 Q. **[1xxxiii.]** Okay. Can you tell?

17 A. It's Mr. Vézina but I can't remember for sure and I  
18 think it was a very small amount.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[1xxxiv.]** C'était à combien de reprises, monsieur  
21 Vézina?

22 R. Une fois.

23 Q. **[1xxxv.]** Pour quelle raison?

24 R. Je pense vraiment c'est à propos d'un contrat  
25 sûrement, mais je ne m'en souviens pas.

1 Q. **[lxxxvi.]** Est-ce qu'il y a d'autres personnes dont  
2 vous vous rappelez, vous êtes certain?

3 R. Non, non.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[lxxxvii.]** Votre « non » est faible.

6 R. Tu veux dire?

7 Q. **[lxxxviii.]** Votre « non » est faible, vous n'avez  
8 pas l'air très convaincu.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[lxxxix.]** Très catégorique?

11 R. Ah, non, non.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[xc.]** En tout cas, ni convaincant...

14 R. Non.

15 Q. **[xc i.]** ... qu'il n'y en a pas d'autres?

16 R. Et ça veut dire que s'il y en a d'autres, non. S'il  
17 y en a d'autres, je vais vous dire oui.

18 Q. **[xc ii.]** Mais je suis certaine que vous vous  
19 rappelez de d'autres personnes?

20 R. Non.

21 Q. **[xc iii.]** Pourriez-vous nous les dire?

22 R. Non, non, je ne m'en rappelle pas d'autres.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[xc iv.]** Donc, en argent comptant vous ne disposez  
25 jamais de sommes importantes?

1 R. Non.

2 Q. **[xcv.]** Vous n'avez pas gagné au début des années  
3 deux mille (2000) vous n'avez pas eu de sommes  
4 d'argent comptant très importantes entre vos mains  
5 que vous êtes allé déposer à la banque?

6 R. Quand?

7 Q. **[xcvi.]** En deux mille quatre (2004), ça ne vous dit  
8 pas rien une somme substantielle en argent comptant  
9 que vous êtes allé déposer à la Banque Nationale, à  
10 la succursale de la rue Gauchetière, le vingt-cinq  
11 (25) octobre deux mille quatre (2004)?

12 R. Je ne m'en souviens pas.

13 Q. **[xcvii.]** Un million huit cent vingt-quatre mille  
14 (1 824 000 \$), ça ne vous dit absolument rien?

15 R. En quoi?

16 Q. **[xcviii.]** Que le vingt-cinq (25) octobre deux mille  
17 quatre (2004) vous êtes allé déposer à la Banque  
18 Nationale du Canada située sur la rue Gauchetière,  
19 un million huit cent vingt-quatre mille deux cent  
20 dix-huit (1 824 218 \$)?

21 R. As-tu une feuille que je peux voir?

22 Q. **[xcix.]** Je vous pose la question, si c'est non,  
23 c'est non?

24 R. Ah, o.k., non.

25 Q. **[c.]** Monsieur, il faut comprendre, Monsieur

1 Borsellino...

2 R. O.K. Je comprends.

3 Q. **[ci.]** ... il faut comprendre que vous avez refusé  
4 de rencontrer les enquêteurs, les procureurs, nous  
5 on est en enquête...

6 R. O.K. Je comprends.

7 Q. **[cii.]** ... qu'on doit faire devant le public,  
8 compte tenu des questions de Charte notamment. Et  
9 donc, je vous pose des questions.

10 R. O.K. Excusez-moi.

11 Q. **[ciii.]** Je vous pose des questions parce que vous  
12 avez refusé de nous rencontrer. Donc, là, je vous  
13 demande la question, est-ce que le vingt-cinq (25)  
14 octobre deux mille quatre (2004), vous êtes allé,  
15 vous ou quelqu'un de votre entreprise, est allé  
16 déposé au compte de Construction Garnier la somme  
17 d'un million huit cent vingt-quatre mille deux cent  
18 dix-huit et quatre sous (1 824 218,04 \$) à la  
19 succursale située au 600, rue de la Gauchetière à  
20 Montréal?

21 R. Non.

22 Q. **[civ.]** Vous êtes certain à cent pour cent (100 %)  
23 que ce n'est jamais arrivé?

24 R. Jamais.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[cv.]** Et si vous aviez un document vous prouvant le  
2 contraire, vous diriez oui?

3 R. Non, je vais dire non, mais j'aimerais ça le voir.  
4 Juste pour...

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[cvi.]** Vingt-cinq (25) octobre deux mille quatre  
7 (2004). O.K. Vous pourrez vérifier?

8 R. Non, non, je ne vérifie pas, je veux juste vérifier  
9 avec la banque.

10 Q. **[cvii.]** Vous pourrez vérifier au niveau de votre  
11 entreprise?

12 R. Non.

13 Q. **[cviii.]** Vous semblez catégorique que ce n'est pas  
14 arrivé?

15 R. Ce n'est pas arrivé.

16 Q. **[cix.]** De toute façon, une somme comme ça?

17 R. Je l'aurais su, c'est pour...

18 Q. **[cx.]** J'imagine. Il y a d'autres fonctionnaires de  
19 la Ville de Montréal, j'étais rendu là, que vous  
20 nous avez indiqué, parce que même si que vous avez  
21 refusé de nous rencontrer, on a quand même eu, on  
22 vous a demandé certaines informations et vous avez  
23 mentionné avoir fait des cadeaux à certains des  
24 fonctionnaires que je vais nommer qui suivent et, à  
25 ce moment-là, en vous nommant vous pourrez me

1           confirmer si c'est bel et bien la vérité et vous  
2           pourrez indiquer si vous avez remis de l'argent  
3           comptant à ces personnes-là?

4           R. Hum, hum.

5           Q. **[cxii.]** Donc, Marc Hébert?

6           R. Non.

7           Q. **[cxiii.]** Vous n'avez jamais remis de l'argent à  
8           cette personne-là?

9           R. Non.

10          Q. **[cxiiii.]** Est-ce que vous lui avez déjà offert des  
11          petits cadeaux?

12          R. Bien probablement à travers de mon monde au bureau.

13          Q. **[cxiv.]** Mais rien de particulier?

14          R. Non.

15          Q. **[cxv.]** Pas d'entrée de garage?

16          R. Non.

17          Q. **[cxvi.]** Pas de rénovations d'un restaurant?

18          R. Non. Comment?

19          Q. **[cxvii.]** Pas de rénovations d'un restaurant?

20          R. Non.

21          Q. **[cxviii.]** Ou d'une maison?

22          R. Non.

23          Q. **[cxix.]** Guy Girard?

24          R. Non.

25          Q. **[cxx.]** Des petits cadeaux, mais rien d'autre?

- 1 R. Oui, au restaurant, un petit cadeau.
- 2 Q. **[cxxi.]** Pas de sommes d'argent?
- 3 R. Non.
- 4 Q. **[cxxii.]** Pas d'entrée de garage ou d'autres  
5 rénovations?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[cxxiii.]** Michel Paquette, là, je tombe, j'étais  
8 dans les chargés de projet, je vais tomber dans les  
9 surveillants de chantier, Michel Paquette?
- 10 R. Je ne le connais pas. Mais je connais le nom, tu  
11 sais, je sais qu'il est sur le chantier, mais non.
- 12 Q. **[cxxiv.]** Donc, lui est-ce que vous lui avez déjà  
13 remis...
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[cxxv.]** ... de l'argent, des avantages précis  
16 autres que les avantages habituels?
- 17 R. Non.
- 18 Q. **[cxxvi.]** François Thériault, qui est également  
19 surveillant de chantier?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[cxxvii.]** Vous n'avez jamais, jamais rien offert?
- 22 R. Non.
- 23 Q. **[cxxviii.]** Yves Themens?
- 24 R. Non.
- 25 Q. **[cxxix.]** Des petits cadeaux?

1 R. Oui, tout le monde des petits cadeaux, je pense que  
2 vous avez ma liste avec tout ce monde-là.

3 Q. **[cxxx.]** Oui, tout le monde des petits cadeaux, mais  
4 je veux vous...

5 R. O.K. Oui, je comprends.

6 Q. **[cxxxii.]** ... l'entendre confirmer, là, sous  
7 serment, devant les commissaires. Donc, Yves  
8 Themens, vous dites pas d'argent?

9 R. Pas d'argent.

10 Q. **[cxxxiii.]** Gilles Vézina, vous avez déjà dit une  
11 fois?

12 R. Que?

13 Q. **[cxxxiiii.]** Que vous lui aviez remis de l'argent?

14 R. Oui, mais la façon que je l'avais dit, c'était que  
15 je ne suis pas très sûr, mais ça serait fort  
16 probable qu'une fois. C'est ça que j'avais dit,  
17 c'est sûr que je ne m'en souvenais pas.

18 Q. **[cxxxv.]** Est-ce qu'il y a d'autres fonctionnaires  
19 municipaux, je sais que je vous ai déjà posé la  
20 question, mais, là, je vous ai rafraîchi la mémoire  
21 avec certains noms. Est-ce qu'il y a d'autres  
22 fonctionnaires municipaux, toutes villes  
23 confondues, qui ont été corrompus par vous ou qui  
24 ont reçu des avantages autres que les avantages que  
25 j'appellerais coutumiers, c'est-à-dire autres que

1 des bouteilles de vin, des billets de hockey, des  
2 soupers au restaurant ou des choses qu'on a déjà  
3 énumérées à plusieurs reprises devant les  
4 commissaires?

5 A. To the best of my memory, nobody else.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[cxxxv.]** Mais si j'ai bien compris de votre  
8 témoignage, cependant les billets de hockey...

9 R. Oui.

10 Q. **[cxxxvi.]** ... les bouteilles de vin et ça ça allait  
11 à tout le monde?

12 R. Oui.

13 Q. **[91]** Municipal comme pas au municipal?

14 R. Oui, à tout le monde. « Pas au municipal », vous  
15 voulez dire dans le privé?

16 Q. **[92]** À l'extérieur, dans d'autres villes?

17 R. Ah! O.K. Dans d'autres villes. Parce que, excusez,  
18 je pensais qu'on parlait...

19 Q. **[93]** Pas à Montréal, mais dans les villes  
20 avoisinantes.

21 R. Oui, tout où que je faisais des travaux ou même  
22 toute la région.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[94]** Est-ce que vous connaissez le projet  
25 immobilier qui a eu lieu coin Charlotte et Berger à

1 Montréal, tout près d'ici? La rue Charlotte et la  
2 rue Berger.

3 R. Non.

4 Q. **[95]** Dell'Arte, un projet de condos, ça ne vous dit  
5 rien?

6 R. Oui.

7 Q. **[96]** Oui, ça vous dit quelque chose?

8 R. Oui.

9 Q. **[97]** Pouvez-vous nous parler de votre implication  
10 dans ce dossier-là, si implication il y a?

11 R. Aucune.

12 Q. **[98]** Pourquoi vous savez de quoi je parle?

13 R. Parce qu'ils sont venus me voir avec ce projet-là  
14 qu'il y avait des troubles à construire, ou une  
15 deuxième phase, ou quelque chose.

16 Q. **[99]** Qui ça « ils »?

17 R. Des messieurs que je connais de longue date.

18 Q. **[100]** Est-ce que vous connaissez un David Owen?

19 R. Non.

20 Q. **[101]** Non?

21 R. Bien, je connais David Owen, oui. C'est un  
22 promoteur.

23 Q. **[102]** O.K. David Trunzo?

24 R. Moindrement. Lui, c'est la personne qui est  
25 impliquée pour racheter.

1 Q. **[103]** Ça fait que vous n'avez jamais rencontré,  
2 relativement à ce projet-là, l'achat du terrain,  
3 projet immobilier, est-ce que vous avez déjà  
4 rencontré David Owen?

5 R. Oui, je connais David Owen.

6 Q. **[104]** Je sais que vous le connaissez. Mais dans le  
7 cadre de ce projet-là, est-ce que vous l'avez  
8 rencontré monsieur Owen?

9 R. Ça se peut, oui.

10 Q. **[105]** Est-ce que vous lui avez dit de... Lui, il  
11 avait déposé une offre pour acheter le terrain.  
12 Est-ce que vous lui avez dit de retirer son offre,  
13 que c'était votre projet?

14 R. Non, ce n'était pas mon projet. Qu'est-ce que j'ai  
15 dit à monsieur Owen, c'était simplement, s'il  
16 n'avait pas trop d'intérêt, ce serait bon qu'il  
17 laisse aller ce projet-là. C'est tout.

18 Q. **[106]** Vous l'avez rencontré pour le convaincre de  
19 laisser tomber?

20 R. Pas le convaincre. C'était quoi son intérêt. Puis  
21 il m'avait dit qu'il n'avait pas un gros intérêt  
22 sur le projet. J'ai dit O.K. C'est tout. Mais ce  
23 n'était pas impliqué à... C'était juste amical.  
24 Quelqu'un m'a appelé pour me demander si je  
25 connaissais David Owen. Puis il voulait savoir s'il

1           avait un gros intérêt sur ce projet-là.

2           Q. **[107]** Et puis qu'est-ce qu'il vous a répondu?

3           A. Not a big one. No.

4           Q. **[108]** Puis c'est pour cette raison-là, selon vous,  
5           qu'il n'a pas déposé d'offre?

6           R. Bien, je crois. Mais je ne suis pas... I could talk  
7           to you about my event with that but I don't know  
8           what happened after, I really don't know.

9           Q. **[109]** Ce que vous me dites sous serment ce matin,  
10          c'est que vous n'avez jamais intimidé monsieur Owen  
11          afin de le convaincre de ne pas faire d'offre sur  
12          ce terrain-là?

13          R. Moi, je n'ai pas intimidé monsieur David Owen.

14          Q. **[110]** Qui? Est-ce qu'il y a quelqu'un? Vous avez  
15          été témoin...

16          R. Non.

17          Q. **[111]** ... d'une intimidation quelconque?

18          R. Non, je n'ai pas été témoin. Moi, je parle pour  
19          moi, je n'ai pas intimidé monsieur Owen. On se  
20          connaît en plus.

21          Q. **[112]** Est-ce que vous avez été en présence de  
22          quelqu'un qui l'aurait intimidé devant vous?

23          R. Non. Ou je ne m'en souviens pas au pire. Mais ça  
24          fait... De quelle date ça?

25          Q. **[113]** Ça fait quelques années déjà. On peut

1 comprendre. Michel Leclerc de Terramex...

2 R. Y.

3 Q. **[114]** ... vous le connaissez?

4 R. Oui.

5 Q. **[115]** Vous le connaissez... Dans quelle  
6 circonstance, le connaissez-vous?

7 R. Comme entrepreneur.

8 Q. **[116]** Est-ce que vous avez eu à faire avec lui?

9 R. On est compétiteurs.

10 Q. **[117]** Est-ce que vous êtes cocollusionnaire aussi?  
11 Ou vous l'avez été à certaines reprises dans le  
12 passé?

13 R. Ça se peut. Je ne peux pas vous... Si on était sur  
14 le même projet et il y avait une collusion, oui.

15 Q. **[118]** Donc oui?

16 R. Si on était...

17 Q. **[119]** S'il était sur le même projet?

18 A. Y.

19 Q. **[120]** Donc, s'il a soumissionné sur un projet en  
20 même temps que vous, je peux présumer qu'il y avait  
21 de la collusion?

22 A. Y.

23 Q. **[121]** Vous savez que monsieur Leclerc est venu  
24 témoigner ici? Je parle de Michel Leclerc toujours.

25 R. Oui.

1 Q. **[122]** Il est venu témoigner. Vous savez qu'il nous  
2 a expliqué... Vous avez écouté son témoignage?

3 R. Ça fait un bout, là. Je ne m'en souviens pas  
4 exactement.

5 Q. **[123]** Il nous a expliqué deux exemples, deux  
6 histoires d'intimidation provenant de vous. Est-ce  
7 que vous voulez que je vous rafraîchisse la  
8 mémoire?

9 A. Y.

10 Q. **[124]** Vous allez pouvoir les commenter?

11 A. Y.

12 Q. **[125]** Premier événement, c'est relativement au  
13 réaménagement de la place Jacques-Cartier. Et on  
14 parle du témoignage de monsieur Michel Leclerc le  
15 dix-neuf (19) novembre deux mille douze (2012). Et  
16 on est aux pages 78 à 82 des notes sténographiques.  
17 Il nous dit, je paraphrase, que vous êtes venu le  
18 voir à son bureau pour lui demander de ne pas  
19 soumissionner sur ce projet-là. Il a refusé. Puis  
20 vous lui avez donné deux jours. Quand vous le  
21 rappelez, monsieur Leclerc refuse toujours de  
22 soumissionner (sic). Et vous dites au téléphone :  
23 « Je m'en viens à tes bureaux. » « Et, dit-il, de  
24 façon assez convaincante. »

25 Monsieur Leclerc nous dit toujours sa

1 version, je vais entendre la vôtre après, il nous  
2 dit qu'il a décidé de disparaître de la circulation  
3 - pour reprendre ses termes - le temps que la  
4 soumission soit déposée. Et il nous dit que vous  
5 l'avez cherché toute la fin de semaine. Et que le  
6 lundi matin à sept heures (7 h) le matin, il y  
7 avait devant les bureaux de Terramex, son  
8 entreprise, il y avait un camion identifié au nom  
9 de Garnier stationné devant son entreprise.

10 Est-ce que vous vous rappelez premièrement  
11 de ce contrat-là, du réaménagement de la place  
12 Jacques-Cartier?

13 R. Oui.

14 Q. **[126]** Est-ce que cette version-là racontée par  
15 monsieur Leclerc en disant que vous... il parle  
16 d'intimidation, on pourrait dire, d'insistance ou  
17 d'intimidation, du moins il n'y a pas de violence,  
18 j'en conviens, mais il y a quand même des mots et  
19 un camion identifié, est-ce que c'est vrai cette  
20 histoire-là?

21 R. Moi, l'histoire it's a bit distorted but, you know,  
22 a little bit distorted, I'll tell you my version of  
23 the facts.

24 Q. **[127]** Allez-y!

25 A. The fact was it's true I called him. And I wanted

1 him to put a bid "de complaisance" or not,  
2 whatever, and I didn't look for him and it's true I  
3 placed a truck there just to see if they were  
4 putting in the bid but there was no intimidation.  
5 And I knew he was putting in the bid and I didn't  
6 harass him.

7 Q. **[128]** Ce que je peux qualifier, au lieu  
8 d'intimidation, on pourrait dire, vous avez été  
9 insistant?

10 R. Non, je regardais le projet et j'ai été voir, j'ai  
11 appelé monsieur Leclerc. Et il m'a dit qu'il avait  
12 un intérêt. He had an interest and what I did is I  
13 wasn't sure if he had that interest and so I did  
14 place a truck there to see if he would bring in the  
15 envelope. If he didn't I figured he had no  
16 interest. But I think he got that job so there was  
17 no, it was, there was no intimidation and he did  
18 tell me he was going to put it in and if people  
19 know me I don't have to intimidate. Why would I  
20 intimidate I just, it doesn't work, we'll go to the  
21 next project, you know. And many times Mr. Leclerc  
22 would call me for his, many times, as many times as  
23 he could if I was in, I would move office jobs  
24 after that date so.

25 Q. **[129]** Est-ce que vous avez... donc, est-ce que ça

1 vous est déjà arrivé d'intimider... d'intimider  
2 quelqu'un pour s'assurer que vous ayez un contrat?  
3 C'est déjà arrivé?

4 R. Écoute intimide, no.

5 Q. **[130]** C'est-tu quelque chose d'autre? Parce que  
6 vous dites « intimider, non ». Est-ce que je dois  
7 sous-entendre qu'il y a autre chose?

8 A. No, I would call and if it's not okay, it's not  
9 okay. I don't have to intimidate. I would say "Are  
10 you sure?" like why would you, if the person can't  
11 do that project or is not capable why is he just  
12 putting a tender in so, you know, I would, but I  
13 wouldn't intimidate. It's not intimidation I would  
14 use. It's basically business sense.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[131]** Mais, Monsieur Borsellino...

17 A. Y.

18 Q. **[132]** ... à partir du moment où l'individu vous dit  
19 qu'il va soumissionner, ça servait à quoi de mettre  
20 un camion dans son entrée?

21 R. Bien, ce n'était pas... écoute, ça sert... Pour  
22 nous autres, c'était un... peut-être... La façon  
23 que je vous if I could remember, is that I'm just  
24 checking if he's going to bring in his bid.

25 Q. **[133]** Mais, à partir du moment où il vous dit que,

1           oui, il va le faire.

2           A. You're not always sure because, you're not always  
3           sure he will...

4           Q. **[134]** Mais, ça vous donne quoi de mettre un camion  
5           là?

6           A. Listen.

7           Q. **[135]** Évidemment, avec une personne dedans.

8           A. He put his bid in, you know. It wasn't intimidation  
9           and he's not worried about it. He doesn't have to  
10          worry about me. So, and he said it in his  
11          "témoignage".

12          Q. **[136]** Mais, pourquoi mettre quelqu'un assis dans un  
13          camion dans son entrée.

14          R. Madame la Présidente with all respect, it was a  
15          method where I thought I could see if he's putting  
16          in his bid because I didn't think he was working on  
17          the bid. Because the sub-trades...

18          Q. **[137]** Puis, ça donne quoi qu'il soumissionne ou  
19          qu'il ne soumissionne pas pour vous?

20          R. Bien, pour la partie de la collusion, s'il ne  
21          soumissionne pas, je peux augmenter mon prix, c'est  
22          juste ça. S'il rentre un prix, bien, je vais le  
23          baisser.

24          Q. **[138]** Mais, il vous a dit qu'il soumissionnerait.

25          R. Oui, mais il n'a pas appelé les sous-traitants et,

1           pour moi... Avec les sous-traitants, l'information  
2           que j'ai eue, c'était qu'il ne rentrait pas de  
3           prix, mais...

4           Q. **[139]** Et ça, il n'a pas appelé les sous-traitants  
5           après que vous ayez mis votre véhicule avec un  
6           homme dans son entrée.

7           R. Je ne vous comprends pas là-dessus.

8           Q. **[140]** Mais, comment avez-vous su qu'il n'avait pas  
9           appelé les...

10          R. Ah!

11          Q. **[141]** ... les personnes, les sous-traitants?

12          R. J'ai appelé les sous-traitants.

13          Q. **[142]** Hum, hum. Après avoir mis un camion dans son  
14          entrée.

15          R. Non. Mais, non. C'est le jour de la soumission, le  
16          camion. C'est... c'est la journée où est-ce que lui  
17          va livrer son enveloppe à la Ville. Et si j'ai mis  
18          un... lui, il a appelé ses sous-traitants, il les  
19          aurais appelés la semaine avant, c'est... c'est...  
20          tout le monde, il vérifie son prix, d'abord, il  
21          appelle les sous-traitants. Mais, moi, les sous-  
22          traitants me disent : « Non, lui, il ne  
23          soumissionnera pas ». D'abord, c'est ça que j'ai  
24          trouvé bizarre, mais c'était sa façon d'aller  
25          chercher un ouvrage.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[143]** J'ai une dernière question avant de  
3 prendre...

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[144]** Ce que je comprends, dans les faits, c'est  
6 que est-ce que c'était un contrat où avec les  
7 autres, d'autres entreprises, vous aviez fait de la  
8 collusion ou que d'autres personnes étaient pour  
9 entrer dans une offre truquée?

10 R. Exactly, mais you know that I don't know which  
11 contract we are talking about. I mean, we went to  
12 Michel Leclerc but if you tell me the size, just  
13 tell me the size, the number?

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[145]** Mais, Madame Blanchette, je ne sais pas si  
16 vous pouviez exposer 23P-257.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 De la Place Jacques-Cartier.

19 A. Okay, that's exact.

20 Q. **[146]** Donc, vous aviez parlé avec les autres  
21 soumissionnaires.

22 A. Y.

23 Q. **[147]** Et dans le fond, ce que vous avez voulu  
24 vérifier en mettant un camion, c'est que si  
25 monsieur Leclerc allait déposer une offre, vous

1           avez, vous, dans les faits, deux prix.

2           R. Exactement.

3           Q. **[148]** Si Leclerc soumissionnait, vous mettez votre  
4           prix le plus bas pour essayer de gagner, mais si  
5           monsieur Leclerc ne soumissionne pas, vous étiez  
6           pour aller pour coter plus haut. C'est pour ça que  
7           vous avez mis un camion, pour être certain de  
8           savoir...

9           R. Oui, exactement.

10          Q. **[149]** ... s'il soumissionnait ou non.

11          R. Exactement.

12          Q. **[150]** Mais, tout le reste était truqué avec les  
13          autres soumissionnaires.

14          R. Oui.

15          Q. **[151]** C'est lui qui ne voulait pas entrer dans le  
16          jeu là.

17          R. Exactement.

18          LA PRÉSIDENTE :

19          Q. **[152]** Et puis, est-ce que vous avez aussi agi au  
20          nom de Piazza Construction?

21          R. Non.

22          Me SIMON TREMBLAY :

23          Q. **[153]** Mais, dans ce cas-là, pourquoi que... votre  
24          démarche... Votre explication ne fonctionne pas,  
25          Monsieur Borsellino, parce que si ce que vous

1 disiez était vrai, vous seriez deuxième. Mais là,  
2 peu importe le prix, c'est-à-dire que vous court-  
3 circuiteriez...

4 R. Non, non, mais...

5 Q. **[154]** ... Joseph Piazza qui, vous nous avez dit  
6 hier, est dans le système collusoire depuis le  
7 début.

8 R. Oui.

9 Q. **[155]** Donc, ça ne fonctionne pas, si vous arrivez  
10 troisième, ce que vous nous dites.

11 A. What I am saying is if I know that the envelope is  
12 gone, okay, if I feel that the envelope will be  
13 in...

14 Q. **[156]** Monsieur Borsellino...

15 A. Y.

16 Q. **[157]** ... je vais vous poser une question simple.

17 A. Ask me...

18 Me JOSEPH ELFASSY :

19 Attendez un instant. Avec respect pour mon  
20 confrère, il essaie de répondre à plusieurs  
21 reprises, vous l'avez coupé à plusieurs reprises.  
22 Laissez-le finir sa réponse et il n'y aura pas de  
23 problème, il vous répondra à toutes les questions.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Lorsqu'il répond à ma question, je le laisse

1 terminer.

2 Me JOSEPH ELFASSY :

3 Bien, attendez un instant. Est-ce qu'on peut au  
4 moins permettre au témoin de finir sa réponse.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Mais, en autant qu'il réponde à la question.

7 Me JOSEPH ELFASSY :

8 Je suis d'accord avec vous.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci.

11 A. Go ahead.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[158]** Ma question est la suivante : ce que vous  
14 nous dites, c'est que...

15 A. Sorry, I'm starting with a scenario I didn't  
16 understand what you meant before about Joseph  
17 Piazza had to...

18 Q. **[i.]** Okay, I'll explain to you. Ce que vous nous  
19 dites, ce que vous venez tout juste de dire, c'est  
20 que vous avez stationné un camion devant  
21 l'entreprise de Terramex pour voir s'il allait  
22 soumissionner ou non. Vous êtes d'accord avec ça?

23 R. Exactement.

24 Q. **[159]** Monsieur Lachance vous pose la question, il  
25 vous demande la chose suivante « est-ce que je dois

1 comprendre, c'est parce que vous aviez deux  
2 enveloppes, c'est-à-dire que si monsieur... si  
3 Terramex ne soumissionne pas, j'ai une enveloppe  
4 avec un plus gros prix et, s'il soumissionne, j'ai  
5 une enveloppe avec un plus petit prix ». C'est  
6 toujours vrai ça?

7 R. Pas la question d'avoir des enveloppes dans les  
8 mains, c'est juste que j'ai deux prix établis.

9 Q. **[160]** Non, mais vous avez deux prix en tête.

10 R. Oui.

11 Q. **[161]** Je ne veux pas qu'on joue sur les mots ici.

12 R. Ah! Oui.

13 Q. **[162]** O.K. Donc, vous avez deux prix d'établis. Ça  
14 veut donc dire que si on enlève de l'équation  
15 Terramex, parce que Terramex n'aurait pas  
16 soumissionné, vous êtes quand même troisième parce  
17 que là il a soumissionné. Donc, s'il a  
18 soumissionné, ça veut dire que c'est votre prix le  
19 plus bas que vous avez mis là.

20 A. But, Sir, in all respect, everybody needed work  
21 right? So I told them that this job is not going to  
22 be colluded because I can't tell Terramex not to  
23 bid. So they all went in competitive price, I went  
24 in with a competitive price to try to beat  
25 Terramex. He went in with his competitive, if the

1 collusion was a success that morning then we would  
2 have raised our price. So...

3 Q. **[163]** Vous êtes en train de me dire que ce contrat-  
4 là, avec les prix qu'on voit à l'écran, il n'y a  
5 aucune collusion?

6 R. Il n'y a aucune collusion, ce sont des prix qui ont  
7 été rentrés par chacun des entrepreneurs.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[164]** C'est parce que vous venez juste de dire le  
10 contraire il y a à peu près cinq minutes.

11 R. Ah! Je n'ai pas compris.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Ah! Je pense qu'à ce moment-ci, c'est l'heure de la  
14 pause du lunch, on se reverra à deux heures (14 h).  
15 Merci.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 LA GREFFIÈRE :

20 Monsieur Borsellino, vous êtes toujours sous le  
21 même serment.

22 R. Merci.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[i.]** Bon après-midi. Oui?

25 A. Before we start, can I please... I have something

1 to say which is important. If that's okay.

2 Q. **[165]** I mean...

3 THE PRESIDENT:

4 Q. **[166]** What?

5 A. It's just to... In respect of what has been said at  
6 two occasions especially. In terms of the  
7 fonctionnaires that I mentioned that received  
8 money, I mentioned the people's names, and in one  
9 case I mentioned the name, not being sure if I  
10 really remember giving the money. What I have to  
11 say about that is I never gave any money to any  
12 other fonctionnaires. And those two, I'm sure. The  
13 other person, I might have made problems for him,  
14 which I wasn't sure, but I was asked to name his  
15 name.

16 But there is one thing for sure. That if I  
17 did give money to Mr. Marcil, I would have  
18 mentioned his name in respect of the Commission. If  
19 I did.

20 The other thing I'd like to say is earlier,  
21 you insinuated that I went to a bank in two  
22 thousand and four (2004). My first impression is,  
23 like, was a bit of... upset, and my reaction was  
24 more, I'm in front of many people right now. The  
25 amount that was deposited in October twenty-fourth

1 (24th) or twenty-fifth (25th), two thousand and  
2 four (2004), at the National Bank, 600 la  
3 Gauchetière, was three checks that totalled a  
4 million eight hundred twenty-four a few dollars and  
5 four cents, exactly the amount you mentioned.

6 I don't think I brought it in a briefcase.  
7 And I absolutely didn't bring cash. It was three  
8 checks. Two were from public agencies. Public  
9 meaning government agencies. Now if there is a  
10 mistake in the way you guys proceed in obtaining  
11 your information, I suggest that before insinuating  
12 and causing a lot of harm, I think we should fix  
13 away where the information is well brought in.  
14 That's all I'd like to say.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 En engagement ça?

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[167]** En engagement, oui, effectivement, si vous  
19 dites qu'il y a des documents. Juste par rapport à  
20 ce matin, je vous ai demandé s'il y avait eu un  
21 dépôt. Vous semblez... vous n'étiez même pas  
22 capable de me répondre, juste pour répondre un peu  
23 à votre... à votre affirmation. À tout événement,  
24 on va prendre l'engagement, donc je crois que c'est  
25 le deuxième de monsieur Borsellino. Donc, je ne

1           veux pas me tromper dans la cote.

2           A. Just... Just to understand, what do you mean by  
3           engagement? I send an email?

4           Q. **[168]** Bien... I guess, through your... À travers  
5           votre avocat, vous pouvez nous envoyer copie des  
6           trois chèques.

7           R. O.K. Well...

8           Q. **[169]** Ou de l'information que...

9           A. An email I got. I'll forward it.

10          Q. **[170]** L'information que vous nous avez donnée doit  
11          être confirmable, si vous avez fait cet exercice-là  
12          ce matin.

13          R. Thank you.

14          Q. **[171]** Et par rapport à vos commentaires, je vais  
15          m'abstenir d'en faire de même de mon côté. On était  
16          ce matin...

17          LA GREFFIÈRE :

18          Je m'excuse, ce sera l'engagement...

19          Me SIMON TREMBLAY :

20          36P...

21          LA GREFFIÈRE :

22          36E...

23          Me SIMON TREMBLAY :

24          14.

25          LA GREFFIÈRE :

1 14, et ce sera libellé : engagement de fournir...

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Fournir la preuve de justification relativement au  
4 dépôt de la somme de un point huit... d'environ un  
5 point huit million (1,8 M\$) à la Banque Nationale  
6 en octobre deux mille quatre (2004).

7 LA GREFFIÈRE :

8 Je vous remercie.

9

10 36E-14 Engagement du témoin M. Giuseppe Borsellino  
11 de fournir une preuve de justification du  
12 dépôt de 1 800 000 \$ et quelques en octobre  
13 2004

14

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[i.]** Et pour ma part, je voudrais simplement  
17 ajouter que vous êtes bien mal placé pour faire des  
18 remontrances à la Commission parce que c'est  
19 justement dans cet esprit-là que nous demandons à  
20 rencontrer les témoins avant.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[172]** Avant la pause du dîner, Monsieur Borsellino,  
23 on parlait de, j'ai utilisé le terme  
24 « intimidation », je ne veux pas le qualifier, ce  
25 sera aux Commissaires de le qualifier, mais de

1 tractation que vous avez faite auprès de monsieur  
2 Leclerc dans le cadre d'appels d'offres.

3 On va aller avec un autre événement. Je  
4 demanderais à madame Blanchette d'exposer la pièce  
5 23P-256. Donc, prenez peut-être quelques instants,  
6 Monsieur Borsellino, pour, du moins, lire de quel  
7 contrat on parle. Ça va? Est-ce que ce contrat-là  
8 vous est familier?

9 R. Oui.

10 Q. **[173]** Je vais faire un peu comme l'exercice de ce  
11 matin. Je vais vous faire un peu la narration de ce  
12 que Michel Leclerc a affirmé relativement à ce  
13 contrat-là. Juste avant, Madame Blanchette,  
14 pourriez-vous seulement descendre légèrement le  
15 document. Parfait. Juste ici là, donc on voit que  
16 vous arrivez deuxième et derrière, il y a  
17 Constructions Catania, ATA et d'autres  
18 soumissionnaires.

19 Donc, monsieur Leclerc est venu nous dire  
20 sous serment, le dix-neuf (19) novembre deux mille  
21 douze (2012) - et on retrouve ça aux notes  
22 sténographiques, aux pages, pardon, 66 à 74 des  
23 notes sténographiques - il vient nous dire... il  
24 vient nous raconter cette histoire-là.

25 Il nous parle de ce contrat-là et du fait

1 qu'il a remporté cette soumission-là. Et à ce  
2 moment-là, vous voulez le rencontrer. Vous vous  
3 êtes présenté à ses bureaux et vous lui avez dit  
4 « écoute, cette soumission-là était pour moi, on a  
5 oublié de t'appeler, laisse tomber, t'étais pas  
6 supposé être là » et puis vous lui auriez offert  
7 cinquante mille dollars (50 000 \$) pour lui céder  
8 cette soumission-là. Vous lui auriez dit, toujours  
9 selon monsieur Leclerc, « Écoutez. On est un petit  
10 groupe d'entrepreneurs d'égouts, puis il n'est pas  
11 question qu'on en laisse entrer d'autres. » Et à ce  
12 moment-là on est en mil neuf cent quatre-vingt-dix-  
13 sept (1997). Michel Leclerc, évidemment, va  
14 refuser, et vous allez lui laisser deux jours pour  
15 réfléchir. Et vous l'avez, toujours selon monsieur  
16 Leclerc, vous l'auriez rappelé, et il n'aurait  
17 toujours pas changé de position.

18           Encore deux, trois jours plus tard,  
19 monsieur Leclerc quitte son bureau, qui est situé  
20 au coin Iberville et Maisonneuve, et se fait  
21 intercepter dans son camion par vous et un autre  
22 homme dont il ne connaît pas l'identité. Vous et  
23 l'autre homme en question ont embarqué dans son  
24 camion, la lumière était alors rouge, puis vous lui  
25 avez demandé de se tasser près du trottoir, puis

1 vous avez eu une petite discussion à l'intérieur du  
2 camion de monsieur Leclerc, discussion qu'il  
3 qualifie de pas très agréable. Ils auraient... Vous  
4 l'auriez... Vous auriez, pardon, tenté de lui faire  
5 changer d'idée encore une fois, nous disait-il.

6 Monsieur Leclerc a encore une fois refusé,  
7 et vous lui auriez dit, « À ce moment-là, d'abord,  
8 on va le faire annuler. » En parlant du contrat.  
9 Et vous avez terminé en disant, « Il me disait  
10 que... » Donc, vous lui disiez que ça, ça serait  
11 bon pour lui de réfléchir un peu plus pour les  
12 projets à venir, et en débarquant du camion vous  
13 lui avez dit « On va se revoir. »

14 Est-ce que c'est... Est-ce que cette trame  
15 factuelle-là représente, sous réserve de quelques  
16 virgules, là, mais est-ce que cette trame  
17 factuelle-là représente la réalité?

18 R. Complètement faux.

19 Q. **[i.]** Cent pour cent (100 %) faux, ou c'est vrai que  
20 vous l'avez approché mais vous n'avez pas été aussi  
21 insistant? Dans quelle mesure cette narration-là  
22 est fautive?

23 R. C'est faux que... La plupart de la narration est  
24 fautive. Mais c'est une longue que vous m'avez  
25 faite, là. Elle est fautive. Est-ce que je peux

1           expliquer what happened, here?

2           Q. **[ii.]** Bien oui. Vous êtes là pour ça, Monsieur  
3           Borsellino.

4           A. Where he's right is that is was truqué. Simple.

5           Q. **[iii.]** O.K.?

6           A. I called the gentleman, and I asked him if...  
7           Because I know he doesn't do sewers, he wasn't  
8           doing sewers at the time. I think this is an  
9           earlier job, if we can get to the date.

10          Q. **[iv.]** Je ne sais pas si madame Blanchette pourrait  
11          légèrement remonter le document. J'avais vu deux  
12          mille... quatre-vingt-dix-sept (97) tantôt.

13          A. Ah... He wasn't doing sewers...

14          Q. **[v.]** Vingt-six (26) février quatre-vingt-dix-sept  
15          (97).

16          A. It wasn't a company specialized in sewers. So I  
17          went to see him and I said, "Listen. I could do  
18          your sewer section, or I could do the whole job."  
19          That's what I... And I'm not sure of the  
20          conversation, but that's all. He knows, and I know  
21          I can't cancel a job at the City of Montreal. If  
22          he's conforme, elle est conforme, elle est à lui.  
23          It's clear. He was...

24          Q. **[vi.]** Lui avez-vous offert cinquante mille dollars  
25          (50 000 \$) pour qu'il vous cède sa soumission, ou

1 que vous...

2 A. The best...

3 Q. **[vii.]** ... qu'il retire sa soumission?

4 A. The best of my knowledge, there was no money offer.

5 I said I would give him a price to do the job for  
6 him.

7 Q. **[viii.]** The best of your knowledge.

8 A. Yes.

9 Q. **[ix.]** Did you ever offer money to another  
10 contractor in order for him to let you have a  
11 contract?

12 A. No. I never offered money to Terramex for this job.  
13 It wasn't done.

14 Q. **[x.]** O.K. Mais là la question, Monsieur Borsellino,  
15 vous avez dit « The best of my knowledge, no. » Moi  
16 je vous demande, est-ce que... On enlève Terramex,  
17 là.

18 R. O.K.

19 Q. **[xi.]** Est-ce qu'il y a un entrepreneur... Est-ce  
20 que vous avez déjà offert à un entrepreneur de  
21 l'argent...

22 R. J'aurais... J'aurais offert de faire des travaux à  
23 un entrepreneur. Pas de l'argent.

24 Q. **[xii.]** Donc, la réponse est non?

25 R. Non.

1 Q. **[xiii.]** Vous n'avez jamais offert à...

2 R. Non.

3 Q. **[xiv.]** ... quelque entrepreneur, cosoumissionnaire,  
4 de l'argent pour qu'il se tasse, pour qu'il retire  
5 sa soumission...

6 R. Non.

7 Q. **[xv.]** ... ou qu'il fasse quoi que ce soit qui fait  
8 en sorte que vous obtenez la soumission?

9 R. Le meilleur de mes... The best of my knowledge,  
10 I've never done it.

11 Q. **[xvi.]** Monsieur Borsellino, là, je vous demande si  
12 vous avez déjà offert de l'argent. Vous ne vous en  
13 rappelez pas, si vous avez déjà offert de l'argent.

14 R. Bien, écoute, on parle...

15 Q. **[xvii.]** Donc, vous me dites on ne peut pas...

16 R. On parle de tous les projets. Je ne pense pas que  
17 j'ai offert de l'argent.

18 Q. **[xviii.]** Non. Je ne vous parle pas de savoir si  
19 vous avez utilisé un connecteur A ou B à telle  
20 intersection dans un contrat en quatre-vingt-dix-  
21 sept (97). Qu'est-ce que je vous demande, avez-vous  
22 déjà offert de l'argent à un entrepreneur?

23 R. Jamais j'ai offert de l'argent à un entrepreneur.  
24 Jamais.

25 Q. **[xix.]** Jamais?

1 R. Je n'aime pas ça payer.

2 Q. **[xx.]** Ça, on l'avait compris. Donc, vous allez nier  
3 également que monsieur Leclerc, dans son  
4 explication de ces événements entourant la  
5 soumission qu'on voit à l'écran, qu'il a reçu un  
6 appel à la bombe et que de l'équipement a été volé  
7 et endommagé, ce n'est pas... C'est faux, ça?

8 R. C'est faux.

9 Q. **[xxi.]** Est-ce que vous pouvez me dire également,  
10 sous serment, que vous n'avez jamais usé de  
11 violence de quelque façon que ce soit afin  
12 d'arriver à vos fins?

13 R. Jamais.

14 Q. **[xxii.]** Est-ce qu'on a déjà utilisé la violence à  
15 votre égard, dans le contexte de contrats publics  
16 et... dans le contexte de la construction?

17 R. ... (pas de réponse)

18 Q. **[xxiii.]** En juillet deux mille neuf (2009).

19 R. Je ne sais pas la raison de la... Je comprends la  
20 date. En juillet vingt-quelque chose, deux mille  
21 neuf (2009)? Ou deux mille six (2006)?

22 Q. **[xxiv.]** En juillet deux mille neuf (2009).

23 R. O.K. Je connais la date, mais pas rapport à... Je  
24 ne peux pas être, avec précision, sur un rapport de  
25 construction.

1 Q. **[xxv.]** Donc, êtes-vous en train de me dire qu'en  
2 juillet deux mille neuf (2009) vous avez été battu,  
3 mais vous ne pouvez pas me dire que c'était en lien  
4 avec la construction?

5 R. Je ne peux pas vous dire, non.

6 Q. **[xxvi.]** Mais vous avez été battu en juillet deux  
7 mille neuf (2009).

8 R. Oui.

9 Q. **[xxvii.]** Vous avez eu plusieurs fractures à la  
10 mâchoire, puis vous vous êtes ramassé à  
11 l'hôpital...

12 R. Exact.

13 Q. **[xxviii.]** ... pour une longue chirurgie.

14 R. Exactement.

15 Q. **[xxix.]** D'à peu près six heures. Pour vous  
16 reconstruire le visage.

17 R. Sept.

18 Q. **[xxx.]** Sept heures?

19 R. Oui.

20 Q. **[xxxi.]** Pour vous reconstruire le visage.

21 R. Oui.

22 Q. **[xxxii.]** Mais vous n'avez aucune idée si c'était en  
23 lien avec la construction.

24 R. Je n'ai aucune idée.

25 Q. **[xxxiii.]** Avez-vous des soupçons? Je vous

1 demande... Là je ne vous demande pas d'affirmer  
2 sous serment que c'était en lien avec la  
3 construction. Dans votre tête, est-ce que vous  
4 pensez que c'était en lien avec la construction?

5 R. Écoute, j'oeuvre dans le milieu de la construction.  
6 Ça peut être dans la construction aussi, mais je  
7 n'ai pas... Je n'ai pas une...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[xxxiv.]** Alors, si ça peut être dans la  
10 construction aussi, ça pourrait être relié à quoi?

11 R. Madame la Présidente, j'essaie d'oublier ces  
12 affaires-là.

13 Q. **[xxxv.]** Non, je comprends, mais on veut vous les...

14 R. Continuer à mon...

15 Q. **[xxxvi.]** ... vous en faire rappeler, juste pour  
16 aujourd'hui.

17 R. Je ne sais pas pourquoi, et ça peut être bien des  
18 raisons qui sont liées...

19 Q. **[xxxvii.]** Oui. Alors, nommez-nous des raisons.

20 R. Ça peut être lié à la construction, ça peut être...

21 Q. **[xxxviii.]** O.K. Pourquoi?

22 R. Ça existe.

23 Q. **[xxxix.]** Je comprends.

24 R. Oui.

25 Q. **[xl.]** Mais vous dites que ça peut être bien des

1 raisons, alors expliquez-nous.

2 R. Écoute, ça serait peut-être trop long, et...

3 Q. **[xli.]** Non, non, on va prendre le temps.

4 R. Je sais que vous allez prendre le temps.

5 Q. **[xlii.]** On va prendre le temps, Monsieur  
6 Borsellino.

7 R. Mais je n'ai aucune idée pourquoi.

8 Q. **[xliii.]** Mais vous dites que ça pourrait être relié  
9 à la construction. Pourquoi? Qu'est-ce que vous  
10 auriez fait?

11 R. Qu'est-ce que j'aurais fait?

12 Q. **[xliv.]** Oui.

13 R. Peut-être été à la mauvaise job, ça se peut. Peut-  
14 être être... Ça arrive, et ça peut être bien des  
15 affaires. Peut-être pas à régler des affaires.

16 Q. **[xlv.]** Je comprends, mais quand vous dites faire...  
17 être à la mauvaise job, vous voulez dire quoi?

18 R. Ça peut être que... Écoute, je n'ai aucune idée.

19 Q. **[xlvi.]** Vous auriez soumissionné sur quelque chose  
20 sur lequel vous n'aviez pas d'affaire?

21 R. Ça peut être ça, et...

22 Q. **[xlvii.]** Ça peut être ça?

23 R. Si on parle de violence dans la construction. Si on  
24 parle dans mon cas, je n'ai aucune idée de quoi.

25 Mais si on parle de violence dans la construction,

1 il peut y en avoir pour bien des raisons. Pour être  
2 sur le mauvais contrat, peut-être, je ne le sais  
3 pas, pour... Il y a bien des raisons.

4 Q. **[xlvi.]** Est-ce que...

5 R. J'essaye de...

6 Q. **[xlix.]** Oui? Allez-y.

7 R. J'essaye de rester en dehors de ces troubles-là, et  
8 j'essaye de faire mes affaires.

9 Q. **[l.]** J'imagine.

10 R. Dans mon entreprise. Je paye les conséquences, et  
11 j'ai payé les conséquences.

12 Q. **[li.]** Et ça pourrait être relié à quoi d'autre?

13 R. D'autre, à l'extérieur de la construction? À des  
14 investissements. Je ne le sais pas.

15 Q. **[lii.]** Des avertissements. Alors...

16 R. Investissements.

17 Q. **[liii.]** Des investissements. O.K.

18 A. Investments.

19 Q. **[liv.]** Est-ce que ça pourrait être relié à la  
20 mafia?

21 R. Ça pourrait être relié à la mafia, ça pourrait.

22 Q. **[lv.]** Comme quoi?

23 R. Bien là, comme quoi? Ça pourrait. Pour ne pas  
24 avoir...

25 Q. **[lvi.]** Oui, je comprends. Mais comme quoi ou comme

1 qui?

2 R. Je ne peux pas vous répondre, parce que la mafia  
3 c'est un gros mot et je ne le sais pas. On sait...  
4 Écoute, je suis un entrepreneur et je suis dans un  
5 milieu qu'il peut y avoir des entrepreneurs liés.

6 Q. **[lviii.]** Mais on s'entend, Monsieur Borsellino, que  
7 si vous vous êtes fait battre au point de vous  
8 faire défigurer et d'être obligé d'être hospitalisé  
9 pendant sept heures, dites-vous, pour une  
10 reconstruction du visage, vous devez avoir une  
11 petite idée pourquoi on vous a battu comme ça?

12 R. Je peux avoir une couple de petites idées, mais je  
13 n'ai pas...

14 Q. **[lviii.]** C'est quoi? Partagez-les avec nous.

15 R. Bien, peut-être parce que je n'ai pas payé mes  
16 comptes. Peut-être que je n'ai pas payé un compte.  
17 Peut-être parce que j'étais sur les mauvais  
18 travaux. C'est deux, trois choses que (inaudible).

19 Q. **[lix.]** Alors, expliquez-nous qu'est-ce qui est  
20 arrivé exactement?

21 R. À ce moment-là?

22 Q. **[lx.]** Hum hum.

23 R. À cette date-là?

24 Q. **[lxi.]** Hum hum.

25 R. J'étais au bureau, j'ai ouvert ma porte, et je me

1           suis fait battre.

2           Q. **[lxii.]** Combien de personnes y avait-il?

3           R. Trois.

4           Q. **[lxiii.]** Et qu'est-ce qu'on vous a dit au moment où  
5           vous vous êtes fait battre?

6           R. Aucun mot.

7           Q. **[lxiv.]** Aucun mot? Aviez-vous eu un avertissement  
8           avant?

9           R. Non.

10          Q. **[lxv.]** Vous, aviez-vous fait quelque chose avant,  
11          qui aurait pu déplaire à des gens?

12          R. Peut-être quelque chose. Mais je veux dire, je ne  
13          le sais pas, mais c'est sûr qu'il y a quelque  
14          chose.

15          Q. **[lxvi.]** O.K.

16          Me SIMON TREMBLAY :

17          Q. **[lxvii.]** Est-ce que vous avez porté plainte à la  
18          police?

19          R. Non.

20          Q. **[lxviii.]** Pour quelle raison?

21          R. Écoute, j'ai été... Ça a été assez vite, je n'étais  
22          pas inconscient, j'étais debout. J'ai rentré dans  
23          le bureau et j'étais conscient tout le long. Et je  
24          n'ai pas porté plainte. Je voulais juste être  
25          réparé.

1 Q. **[lxxix.]** Mais après que vous avez été réparé, là?  
2 Vous n'êtes pas obligé de porter plainte le  
3 lendemain ou avant d'être réparé, pour reprendre  
4 votre expression. Vous pouvez porter plainte, il  
5 n'y a pas de prescription en matière criminelle.

6 A. Where do I bring a plainte to? I have no... You  
7 know, I didn't bring a plainte, I wanted just to  
8 get better and get back to normal business.

9 Q. **[lxxx.]** Êtes-vous en train de me dire que vous ne  
10 savez pas où porter plainte?

11 R. Non.

12 Q. **[lxxxi.]** Qu'est-ce que vous voulez dire ?

13 A. I did not. I did not porté plainte, and I went on  
14 to my business and got back to work.

15 Q. **[lxxxii.]** Je vous suggère que la raison pourquoi  
16 vous n'avez pas porté plainte c'est que l'agression  
17 est en lien avec le crime organisé puis que vous ne  
18 vouliez pas?

19 R. J'ai peur et je n'ai pas porté plainte.

20 Q. **[lxxxiii.]** Par crainte de... Par crainte?

21 R. Par crainte, oui, peut-être, c'est ça. Sûrement,  
22 c'est ça.

23 Q. **[lxxxiv.]** Dans une des hypothèses, je vous suggère  
24 celle-là, que l'agression serait reliée à la  
25 disposition de terre contaminée qui était excavée

1 dans le projet de la 25, est-ce que ça se pourrait,  
2 ça?

3 R. Non.

4 Q. **[lxxv.]** Ça c'est à écarter, ou c'est peut-être une  
5 hypothèse?

6 R. Non.

7 Q. **[lxxvi.]** Ça c'est impossible?

8 R. Impossible.

9 Q. **[lxxvii.]** Pourquoi?

10 R. Parce que j'allais... Mon contrat, je le sais que  
11 ce n'est pas ça, c'est... je vais « dumper » de la  
12 terre contaminée, où est-ce que... ça ne peut pas  
13 être ça.

14 Q. **[lxxviii.]** Est-ce que c'est la seule fois que vous  
15 avez été victime d'agression physique?

16 R. Je crois que oui.

17 Q. **[lxxix.]** Vous croyez que oui?

18 R. Bien, écoute, je pense que oui.

19 Q. **[lxxx.]** Oui ou non? Ça vous ne pouvez pas ne pas  
20 vous en souvenir, là. Ça, là, là-dessus, je ne  
21 lâcherai pas le morceau.

22 A. Yes, yes, yes.

23 Q. **[lxxxii.]** C'est la seule fois?

24 A. Yes.

25 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

1 Q. **[lxxxii.]** Vous avez dit que ça pourrait être relié  
2 à la mafia. Pourquoi vous pensez que ça pourrait  
3 être relié à la mafia? Pourquoi la mafia irait vous  
4 battre?

5 R. Pourquoi? Bien, parce que, écoute, il y a de  
6 l'infiltration, et ça peut être ça, mais...

7 Q. **[lxxxiii.]** Il y a de l'infiltration par la mafia  
8 dans l'industrie?

9 R. Oui.

10 Q. **[lxxxiv.]** Est-ce que cette mafia-là est infiltrée  
11 dans certaines de vos entreprises?

12 R. Non.

13 Q. **[174]** Donc, c'est parce que vous avez fait affaire  
14 possiblement avec des entreprises qui, elles, sont  
15 infiltrées? C'est ce que vous dites.

16 R. Ça se peut ça. Ça se peut.

17 Q. **[175]** Mais est-ce que vous en connaissez des  
18 entreprises qui sont infiltrées?

19 R. Je ne peux pas vous répondre parce que, non, je ne  
20 fais pas affaire... Moi, c'est des hommes  
21 d'affaires. C'est des entrepreneurs. Et s'ils sont  
22 infiltrés, ce n'est pas quelque chose que je peux  
23 savoir.

24 Q. **[176]** Mais vous venez de me dire que vous dites que  
25 la mafia est infiltrée dans le milieu de la

1 construction. Je vous demande des entreprises, des  
2 noms. Vous dites que vous n'en savez pas.

3 R. Qu'est-ce qu'on entend, c'est que c'est infiltré.  
4 Est-ce que, quand je transige avec des  
5 entrepreneurs, je transige avec la mafia? Ça, je ne  
6 le sais pas. O.K. C'est ça que je veux dire.

7 Q. **[177]** Mais, vous, vous n'avez jamais eu quelconque  
8 lien ou quelconque contact avec un représentant du  
9 crime organisé?

10 R. Non.

11 Q. **[178]** Mais vous pensez que si on vous a battu,  
12 c'est peut-être relié à la mafia?

13 R. Bien, c'est peut-être relié à... peut-être relié à  
14 ça, la construction, ou d'autre chose. C'est ça que  
15 j'ai dit tantôt. Ça peut être la mafia.

16 Q. **[179]** Mais pour que quelqu'un avance l'hypothèse  
17 que c'est peut-être lié à ça, il ne l'a pas inventé  
18 non dans sa tête, c'est parce que, quelque part, il  
19 a des indices que peut-être c'est relié à ça?

20 R. On entend un peu qu'est-ce qui se passe dans les  
21 nouvelles. Et ça peut être ça.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[180]** Monsieur Borsellino, on est en deux mille  
24 neuf (2009), là.

25 R. Oui. Ça ne fait pas longtemps.

1 Q. **[181]** En deux mille neuf (2009), il n'y avait pas  
2 beaucoup... En juillet deux mille neuf (2009), il y  
3 a peu de nouvelles sur tout ce qui se passe  
4 présentement. Et malgré ça, vous persistez à dire  
5 que... Tantôt, vous avez parlé d'entrepreneurs  
6 reliés au milieu du crime organisé. Mais, là, vous  
7 semblez pas sûr.

8 R. Monsieur Tremblay, moi, depuis que je suis en  
9 affaires, j'essaie de garder mes affaires avec mon  
10 monde, le plus closed in as possible. So meaning  
11 that if I know that there is businesses that are  
12 infiltrated, if I... If I know, I wouldn't work  
13 with them. But that's only assumptions. I cannot  
14 say, and I said this before, I can't say that  
15 including any business, if it's infiltrated or not,  
16 I don't know.

17 Q. **[182]** Mais vous le pensez?

18 R. Bien, je pense... Je pense. On est en deux mille  
19 douze (2012).

20 Q. **[183]** Deux mille treize (2013).

21 R. Deux mille treize (2013).

22 Q. **[184]** Février. Mais sans pouvoir identifier  
23 d'entreprise, vous semblez mal à l'aise, et tout,  
24 vous ne semblez pas en mesure de me dire sous  
25 serment quelle entreprise, mais est-ce que vous

1           pouvez me dire sous serment que, vous l'avez déjà  
2           dit, mais confirmez-le, donc le milieu de la  
3           construction est infiltré par le crime organisé?  
4           Ça, vous pouvez nous faire cette affirmation-là?

5           R. Je ne peux pas l'affirmer, je peux...

6           Q. **[185]** Vous l'avez affirmé tout à l'heure.

7           R. Oui.

8           Q. **[186]** Vous avez dit, le milieu de la construction,  
9           il y a bien des entreprises...

10          R. Bien, c'est qu'est-ce qu'on entend que je peux le  
11          confirmer, qu'est-ce qu'on entend. Je ne peux  
12          pas... Moi, c'est des hommes d'affaires, des  
13          entrepreneurs. C'est ça que je dis, je « deale »  
14          avec des hommes d'affaires.

15          Q. **[187]** Et vous...

16          R. Et je ne m'attends pas à me faire battre dans le  
17          milieu de la rue.

18          Q. **[188]** Mais, vous, vous n'avez jamais été témoin  
19          d'infiltration, ça fait trente (30) ans que vous  
20          êtes dans l'industrie, vous n'avez jamais en trente  
21          (30) ans été témoin d'infiltration de crime  
22          organisé autrement que par des rumeurs que vous  
23          entendez?

24          R. Écoutez, Maître Tremblay, what I'm telling you is  
25          that I avoid those situations. So if I have a

1 feeling, I avoid. I know that there is people  
2 everywhere, so...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[189]** Monsieur Borsellino, vous avez dit tantôt que  
5 la mafia était infiltrée au sein de l'industrie de  
6 la construction et le crime organisé aussi. Je vais  
7 vous poser une question. Puis après ça, je vais  
8 relayer à maître Tremblay. Est-ce que vous payez  
9 une cote à la mafia?

10 R. Non, absolument pas.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[190]** Avez-vous déjà payé?

13 R. Jamais j'ai payé une cote.

14 Q. **[191]** Jamais au crime organisé, jamais à personne?

15 R. Jamais. Je n'ai jamais payé une cote pour  
16 travailler ou à la mafia ou le crime organisé,  
17 appelez-le qu'est-ce que vous voulez, je n'ai  
18 jamais payé de cote.

19 Q. **[192]** Avez-vous déjà payé, remis de l'argent  
20 comptant en lien avec vos activités?

21 R. Jamais. C'était bien important qu'on ne se mêlait  
22 pas de ça. J'aurais aimé mieux donner mes clés  
23 d'entreprise.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[193]** Vous avez dit « j'ai entendu dire que la

1 mafia avait infiltré certaines industries ». Par  
2 qui vous l'avez entendu dire?

3 R. Avec tout respect, Commissaire, je suis Québécois,  
4 mes parents viennent de la Sicile, ils ont immigré,  
5 avec tout respect, je n'ai pas besoin de  
6 l'entendre, c'est quelque chose qu'ils ont vécu,  
7 qu'ils voient, mais ce n'est pas clair, c'est  
8 jamais clair. D'abord, ce n'est pas quelque  
9 chose... On n'a pas à l'entendre. On peut même le  
10 sentir peut-être. Mais c'est quelque chose qui est  
11 possible. D'abord, c'est ça, on fait attention,  
12 puis on essaie de rester le plus étroit qu'on peut.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[194]** Pourquoi prenez-vous la peine de dire que  
15 vous venez de la Sicile?

16 R. C'est juste, j'ai pris la peine de le dire juste  
17 pour vous démontrer mes ancêtres, my ancestors,  
18 and, you know, I know a lot of families in the  
19 Sicilian community, and that's basically it, if  
20 it's... That's why I said it.

21 Q. **[195]** Quelles familles connaissez-vous qui  
22 proviennent de la Sicile?

23 R. Je connais beaucoup de familles qui viennent de la  
24 Sicile.

25 Q. **[196]** Oui. Lesquelles?

1 R. Je connais les familles comme vous les connaissez,  
2 les Rizzuto. C'est ça.

3 Q. **[197]** O.K. Alors, est-ce que ce sont des gens qui  
4 vous sont familiers, que vous côtoyez?

5 R. Non, pas au point de côtoyer, mais que je connais.  
6 Que je connais. J'ai déjà salué.

7 Q. **[198]** O.K. Alors, je comprends que, parce que vous  
8 venez de la Sicile ou que vos parents viennent de  
9 la Sicile et que je comprends que le clan Rizzuto  
10 vient aussi... monsieur Rizzuto vient aussi de la  
11 Sicile, vous vous connaissez?

12 R. Oui.

13 Q. **[i.]** O.K. Est-ce que vous vous connaissez  
14 suffisamment pour être invité dans, étant donné  
15 qu'il y a une certaine proximité entre les familles  
16 qui proviennent du même village, est-ce que vous  
17 allez aussi dans les différentes fêtes de famille  
18 qui peuvent arriver, fêtes de famille, baptêmes,  
19 mariages, des choses comme ça?

20 R. Je vais vous dire avec tout respect...

21 Q. **[ii.]** Enterrements?

22 R. Oui. Avec tout respect pour la Commission, je ne  
23 crois pas que je suis invité aux événements, o.k.,  
24 de la famille Rizzuto et non plus eux autres dans  
25 nos événements. On les connaît et ça arrête là.

1 Avec tout respect aussi, je vais vous dire qu'avec  
2 le... the way things have been going, and I think  
3 you've seen it here, when I did have the accident  
4 in July, okay, when I had the accident in July, my  
5 memory, okay, and it's not... For me, it's I think  
6 I was invited to one of the weddings. But I'm still  
7 not sure. And I knew it coming here, that maybe if  
8 we get to that, I wouldn't be able to confirm. But  
9 I probably was invited to one wedding. And it's  
10 probably because the bride, I knew the parents of  
11 the bride. But I'm still not sure. And I'm not sure  
12 if I went. Okay.

13 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

14 Q. **[iii.]** Pensez-vous que lorsqu'on envoie des gars  
15 donner une volée à un entrepreneur c'est aussi pour  
16 lui donner, lui lancer un certain message, on ne  
17 fait pas ça gratuitement pour le plaisir de le  
18 faire, là, c'est des gens qui sont allés vous  
19 battre, là. Est-ce qu'on voulait vous envoyer un  
20 message?

21 R. Oui.

22 Q. **[iv.]** Que pensez-vous quel était ce message?

23 R. Moi?

24 Q. **[v.]** Oui?

25 R. Moi j'ai pris le message comme le message que j'ai

1 pris de ça, it was, like, to be, to stay... to stay  
2 quiet in terms of work, in terms of what I was  
3 doing in my business, that's the way I interpreted  
4 the message. And solely me. Because I also had  
5 bought other equipment, so I said maybe it's that.  
6 And I gotta tell you, and I know what it means to  
7 see stars, because I thought somebody was taking  
8 pictures behind me every day, I gotta tell you I  
9 looked at every possible thing in my business  
10 first.

11 Q. **[vi.]** Donc, si je comprends bien vous ne savez pas  
12 encore exactement c'est quoi le message, là. Donc,  
13 vous êtes toujours à risque qu'on aille vous  
14 visiter encore une autre fois si vous m'avez pas  
15 bien compris le message?

16 R. Bien je suis et je vais être bien plus tranquille  
17 après la Commission.

18 Q. **[vii.]** Mais tranquille de quoi?

19 R. En construction.

20 Q. **[viii.]** Donc, vous allez vous sortir de  
21 l'industrie, vous allez arrêter, vous allez sortir  
22 de l'industrie?

23 R. Non, ce n'est pas à cause... Écoute, on a assez de  
24 problèmes, et puis je n'en parlerai pas.

25 Q. **[ix.]** Donc, on est allé, pendant combien de temps

1 on vous a battu?

2 R. Le moment?

3 Q. **[x.]** Oui?

4 R. Pas long.

5 Q. **[xi.]** Pas long. Combien de temps?

6 R. « For me it was » trois secondes, je pense.

7 Q. **[xii.]** Et ça s'est fait dans un silence total.

8 Donc, les gens qui sont allés vous battre ne vous  
9 ont pas, n'ont pas tenté de vous dire : « Écoute,  
10 le message qu'on voulait vous passer pour être  
11 certain que vous comprenez bien »?

12 R. Monsieur le commissaire, aucun message.

13 Q. **[xiii.]** Est-ce que c'était peut-être parce qu'on  
14 pensait que vous le saviez déjà le message?

15 R. Ça je ne peux pas vous répondre, mais je ne peux  
16 pas vous répondre dans le sens que je n'avais  
17 aucune idée ce matin-là en m'en allant travailler  
18 que j'allais me faire battre.

19 Q. **[xiv.]** Mais vous savez, mais vous avez une assez  
20 grande...

21 R. Non.

22 Q. **[xv.]** ... probabilité que c'est, non pas que vous  
23 alliez vous faire battre, mais au sens que les gens  
24 n'avaient pas besoin de vous dire c'est quoi le  
25 message à vous passer, parce que vous vous

1           douteriez facilement pourquoi qu'on allait vous  
2           battre?

3           R. Non. Aucunement.

4           Q. **[xvi.]** Donc, aujourd'hui vous êtes toujours  
5           incertain du message qu'on voulait vous passer?

6           R. Exactement.

7           Q. **[xvii.]** Donc, toujours à risque de vous faire  
8           battre si vous n'avez pas bien compris le message?

9           R. Qu'est-ce que tu veux, on fait une vie de qu'est-ce  
10          qu'on a en main, mais c'est ça qu'on vit.

11          Q. **[xviii.]** Mais vous pouvez nous dire aujourd'hui en  
12          tout cas avec une assez bonne certitude si vous le  
13          pensez que c'est probablement relié à vos activités  
14          dans le secteur de la construction. Est-ce que  
15          c'est ça qu'on peut?

16          R. Mais c'est ça que je regarde, c'est mon  
17          interprétation comme je vous ai dit, c'est de voir  
18          qu'est-ce que je fais à l'interne dans mon  
19          entreprise, et c'est tout.

20          Q. **[xix.]** Et donc, vous êtes...

21          R. Mais je continue...

22          Q. **[xx.]** ... mais sept heures sur la table  
23          d'opération, puis vous n'êtes toujours pas  
24          convaincu aujourd'hui que vous savez le message  
25          qu'on a voulu vous passer?

1 R. Exactement.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. **[xxi.]** Dans votre réponse au commissaire Lachance,  
4 Monsieur Borselino, vous avez dit : « Je vais me  
5 tenir plus tranquille ». Qu'est-ce que vous voulez  
6 dire par « me tenir plus tranquille »?

7 R. Dans mes investissements d'équipements surtout.

8 Q. **[xxii.]** Est-ce que vous avez été agressif dans le  
9 passé qui faisait en sorte que ça a rendu certaines  
10 personnes jalouses qui ont voulu vous passer un  
11 message?

12 R. Non, c'est ça qu'on imagine. Alors, on imagine  
13 toutes les alternatives.

14 Q. **[xxiii.]** Les scénarios?

15 R. Oui.

16 Q. **[xxiv.]** Donc, ça c'est possible aussi comme  
17 scénario? C'est un scénario possible?

18 R. De?

19 Q. **[xxv.]** Le fait que vous étiez trop, vous voulez  
20 prendre trop de place, vous voulez trop grandir et  
21 là les gens qui ne sont pas d'accord, ils vous  
22 passent un message en disant : « Calme-toi »?

23 R. Ça se peut que c'est ça. C'est ça l'imagination.

24 Q. **[xxvi.]** C'est ça que vous pensez?

25 R. C'est ce que moi j'ai pensé.

1 Q. **[xxvii.]** Parce que si vous dites : « Je vais me  
2 tenir plus tranquille », c'est que vous pensez que  
3 vous êtes peut-être un peu trop...

4 R. Oui, c'est ça.

5 Q. **[xxviii.]** ... une expansion agressive. Parlant du  
6 crime organisé, quand vous dites que vous avez  
7 peut-être été invité à un événement, de quel  
8 événement pensez-vous? À quel événement pensez-  
9 vous, pardon?

10 R. C'est l'événement, le fils à Vito.

11 Q. **[xxix.]** Leonardo?

12 R. Leonardo avec je crois que c'est avec sa femme à  
13 Tutino, je crois.

14 Q. **[xxx.]** Vous connaissez... Connaissez-vous Leonardo?

15 R. Je connais, oui.

16 Q. **[xxxi.]** O.K. Vous connaissez aussi son père?

17 R. Oui.

18 Q. **[xxxii.]** Puis son grand-père?

19 R. Un petit peu... Oui, je le connais. Un petit peu  
20 moins.

21 Q. **[xxxiii.]** Nick Senior, vous le connaissez, mais  
22 moins que Vito?

23 R. Bien, les deux pareil à peu près.

24 Q. **[xxxiv.]** Juste... D'ailleurs j'avais oublié de le  
25 mentionner. Tantôt vous parliez que vous veniez de

1           la Sicile, je me trompe, et vous veniez de... Pas  
2           vous, mais vos parents viennent de Cattolica  
3           Eraclea?

4           R. Oui.

5           Q. **[xxxv.]** Le même village que Catania?

6           R. Oui.

7           Q. **[xxxvi.]** Les Rizzuto?

8           R. Exactement.

9           Q. **[xxxvii.]** Borsellino, mais pas vous, les autres  
10          Borsellino?

11          R. Oui.

12          Q. **[xxxviii.]** Antonino Borsellino, c'était votre père?

13          Ou votre oncle, ou...

14          R. Bien, j'en ai un oncle Antonino.

15          Q. **[xxxix.]** Antonino?

16          R. Oui.

17          Q. **[xl.]** Est-ce que ça se peut que... Je vous pose la  
18          question, est-ce que ça se peut qu'il ait présidé  
19          l'association...

20          R. Non.

21          Q. **[xli.]** ... de Cattolica Eraclea?

22          R. Non.

23          Q. **[xlii.]** Non, il n'a jamais été impliqué dans  
24          l'association?

25          R. Non.

1 Q. **[xliii.]** Connaissez-vous Nicolo Milioto?

2 R. Oui.

3 Q. **[xliv.]** Vous le connaissez dans quel contexte?

4 Depuis quand?

5 R. Depuis longtemps. Depuis quatre-vingt-huit (88).

6 Q. **[xlv.]** La raison, c'est?

7 R. Bien, il tra... Ou bien avant, même. Il travaillait  
8 pour une compagnie qui s'appelait Jenny  
9 Construction.

10 Q. **[xlvi.]** Donc, en d'autres termes, vous l'avez connu  
11 dans le milieu de la construction.

12 R. Oui.

13 Q. **[xlvii.]** Et monsieur Vito Rizzuto, vous l'avez  
14 connu comment, lui?

15 R. Lui, plus tard, il était membre au golf  
16 Blainvillier.

17 Q. **[xlviii.]** Comme vous?

18 R. Oui.

19 Q. **[xlix.]** Puis, mais il y a plusieurs membres à ce  
20 golf-là, j'imagine qu'il n'y a pas juste vous deux?

21 R. Non non, je le sais, mais... Je sais qu'il était  
22 membre là, et on s'est, sur des événements de  
23 funérailles ou quelque chose, ou... Si on parle de  
24 golf, il était ouvert, je pense, en quatre-vingt-  
25 huit (88), dans ces années-là. Je l'ai rencontré

1 par après, beaucoup par après, mais je le voyais,  
2 puis on se saluait.

3 Q. **[1.]** Mais là, vous nous dites que vous l'avez peut-  
4 être rencontré dans un événement de funérailles?

5 R. Ça se peut, oui.

6 Q. **[1i.]** Mais tantôt vous nous disiez que la seule, le  
7 seul événement familial que vous avez pu participer  
8 avec les membres du crime organisé, ou du moins la  
9 famille Rizzuto, c'était le mariage de Leonardo.  
10 Donc, il est possible également...

11 R. Non mais il était peut-être, comme moi, he probably  
12 was a guest at a funeral home at the same time as I  
13 was. That's what I mean. It wasn't...

14 Q. **[1ii.]** Ça serait votre hypothèse?

15 A. ... a family... You know?

16 Q. **[1iii.]** I don't know.

17 A. I don't know if you understand.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[1iv.]** Mais la question n'était pas celle-là.

20 A. I'm sorry.

21 Q. **[1v.]** La question était : avez-vous participé à  
22 quelque activité que ce soit, à des funérailles,  
23 mariages, baptêmes, anniversaires, impliquant la  
24 famille Rizzuto, et là impliquant la famille Mi...

25 R. Madame la Présidente, a funeral is... You don't

1 know who you're gonna see. So you see, you shake  
2 hands and you go. I mean, I don't count it an  
3 event. An event would be... An event would be if  
4 they were in line and I went to their funeral,  
5 somebody in the family or my family. That's...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. [lvi.] Oui, sauf que la ques...

8 THE PRESIDENT:

9 Q. [lvii.] You're right.

10 A. Okay.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. [lviii.] Oui, sauf que la question vous est posée  
13 aujourd'hui, là. Aujourd'hui on vous demande si  
14 vous avez déjà, dans des baptêmes, mariages ou  
15 funérailles, vous avez déjà fréquenté des gens du  
16 crime organisé. On ne veut pas... Je comprends,  
17 quand vous y allez vous ne pouvez pas le savoir,  
18 mais après coup vous le savez s'il y en avait.

19 R. Comment? Could you repeat...

20 Q. [lix.] Before you go to these kind of events...

21 A. Yes.

22 Q. [lx.] ... you might not know... You're right that  
23 you might not know who is gonna be there.

24 A. Yes.

25 Q. [lxi.] But after you've been there, you know if

1 some members of organized crime were there.

2 A. Well...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[lxiii.]** Non non. Monsieur...

5 A. It's hard.

6 Q. **[lxiii.]** Non non. Non non. La question, c'est avez-  
7 vous... Faisiez-vous partie des invitations de  
8 monsieur... de la famille Rizzuto concernant  
9 baptêmes, fêtes, anniversaires, mariages?

10 R. Non. Mais, like I said, there is one that I'm not  
11 sure.

12 Q. **[lxiv.]** Mais, en tout cas. Vous venez...

13 A. Yes.

14 Q. **[lxv.]** Vous nous avez dit que vous n'étiez pas  
15 certain mais que vous pensez être allé au mariage  
16 du fils de Vito Rizzuto...

17 R. Non, j'ai... j'ai...

18 Q. **[lxvi.]** ... Leonardo, parce que vous connaissez  
19 Leonardo, vous connaissez Vito, vous connaissez le  
20 père de monsieur... de Vito Rizzuto...

21 R. Je...

22 Q. **[lxvii.]** ... puis vous connaissez l'épouse du...

23 Me JOSEPH ELFASSY :

24 (Inaudible - micro fermé). Je suis convaincu... Je  
25 suis... Je ne veux pas interrompre le contre-

1 interrogatoire, et je (inaudible).

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Bien alors, assoyez-vous.

4 Me JOSEPH ELFASSY :

5 Il me semble... Non. Mais il me semble qu'il aurait  
6 dit qu'il connaissait, et là, je ne veux pas qu'il  
7 soit induit en erreur. Qu'il connaissait peut-être  
8 l'épouse...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Mais c'est ce que j'ai dit.

11 Me JOSEPH ELFASSY :

12 Non, vous...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 C'est ce que j'ai dit.

15 Me JOSEPH ELFASSY :

16 Non. Vous venez de dire qu'il connaissait Leonar...  
17 Bien, qu'il était invité, ou qu'il semblait... Vous  
18 semblez dire qu'il connaissait monsieur Leonardo  
19 Vito. Mais ce n'est pas de ce côté-là qu'il a été  
20 invité. Il était peut-être invité du côté...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Non mais ça, il ne nous l'a pas dit, alors si vous  
23 voulez lui donner la réponse...

24 Me JOSEPH ELFASSY :

25 Bien, il l'a dit. Non. Je ne suis pas en train de

1 donner la réponse. C'est bien ça qu'il a dit.

2 R. J'ai dit que je connaissais la famille. Je ne  
3 connaissais même pas la mariée. Mais la famille de  
4 la mariée, je les connaissais, c'est des Tutino,  
5 j'ai été à l'école avec un d'eux autres, et je  
6 connaissais la famille. Un autre était de mon âge,  
7 on compétitionnait dans les sports, c'est juste ça  
8 que... Je n'ai pas élaboré, peut-être.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[lxviii.]** Mais vous avez mentionné tantôt à maître  
11 Tremblay, lorsqu'il vous a posé la question, que  
12 vous connaissez le fils de Vito Rizzuto, Leonardo.

13 R. Oui, oui. Oui, oui.

14 Q. **[lxix.]** Que vous connaissez Vito Rizzuto.

15 R. Oui. Exactement.

16 Q. **[lxx.]** Que vous connaissez son père.

17 R. C'est ça. Yes.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[lxxi.]** Pour vous rafraîchir la mémoire, le mariage  
20 de Leonardo c'était le dix-neuf (19) juin mil neuf  
21 cent quatre-vingt-dix-neuf (1999).

22 R. Combien?

23 Q. **[lxxii.]** Le dix-neuf (19) juin mil neuf cent  
24 quatre-vingt-dix-neuf (1999). Et je peux vous dire  
25 que la GRC a pris votre plaque d'immatriculation.

- 1 R. Ah! Je suis au courant que j'étais là, puis...
- 2 Q. **[lxxiii.]** Vous confirmez que vous étiez là?
- 3 R. Oui. Et comme je vous ai dit, ma mémoire n'est pas  
4 bonne.
- 5 Q. **[lxxiv.]** Ah, ça...
- 6 R. N'est pas complète.
- 7 Q. **[lxxv.]** Ça, on l'avait compris.
- 8 R. Vous le saviez.
- 9 Q. **[lxxvi.]** Oui.
- 10 R. Ça c'est des conséquences de...
- 11 Q. **[lxxvii.]** De?
- 12 R. De l'événement.
- 13 Q. **[lxxviii.]** C'est vous qui considérez ça, ou il y a  
14 un diagnostic de...
- 15 R. Non, non, je n'ai pas de diagnostic.
- 16 Q. **[lxxix.]** O.K. Mais vous...
- 17 R. J'ai été à l'hôpital, puis...
- 18 Q. **[lxxx.]** Vous ne vous sentez pas...
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[lxxxii.]** Je reviens à votre relation, votre  
21 connaissance de Nick Rizzuto Senior.
- 22 R. Hum, hum.
- 23 Q. **[lxxxiii.]** Donc, vous, vous dites que vous le  
24 connaissiez un peu. Est-ce que vous avez eu... Est-  
25 ce que vous l'avez déjà eu comme partenaire

1 d'affaires, ou vous avez déjà discuté avec lui de  
2 possible partenariat d'affaires?

3 R. Non.

4 Q. **[lxxxiii.]** Jamais?

5 R. Jamais.

6 Q. **[lxxxiv.]** Stéphane Bélanger, ça, ça vous dit  
7 quelque chose? Stéphane Bélanger?

8 R. Oui.

9 Q. **[lxxxv.]** Lui, avez-vous eu déjà des relations  
10 d'affaires avec lui?

11 R. Oui.

12 Q. **[lxxxvi.]** Si je vous mentionne Summit Pipeline  
13 Services limitée?

14 R. Oui.

15 Q. **[lxxxvii.]** En deux mille quatre (2004)?

16 R. Oui.

17 Q. **[lxxxviii.]** Donc, vous étiez... Vous avez eu un  
18 projet, peu importe si ça a abouti ou non...

19 R. Non, je... Oui, je sais.

20 Q. **[lxxxix.]** Vous avez eu un projet avec monsieur  
21 Bélanger?

22 R. Oui.

23 Q. **[xc.]** Et vous me dites sous serment que Nick  
24 Rizzuto Senior n'était pas d'aucune façon impliqué  
25 dans ces discussions-là?

1 R. Qu'est-ce que je sois... Des discussions?

2 Q. **[xcii.]** Bien, on parle d'un projet...

3 R. Pas... Pas avec... Non. Moi, qu'est-ce que je sais  
4 de Summit...

5 Q. **[xciii.]** Oui?

6 R. ... c'est que j'étais actionnaire avec Stéphane  
7 Bélanger. C'est juste ça que je sais.

8 Q. **[xciiii.]** C'était quoi ce projet-là, rapidement?

9 R. Il n'y a pas de projet, c'était une compagnie de  
10 construction qui faisait du pipelinem, qui faisait  
11 des réparations de pipeline. Avec... Et je crois,  
12 puis je ne veux pas me tromper, il y avait des  
13 associés de Sudbury là-dedans. Au Ontario.

14 Q. **[xcv.]** Mais pas de Ni...

15 R. Avec...

16 Q. **[xcvi.]** Pas Nicolo Rizzuto Senior.

17 R. Non. Non.

18 Q. **[xcvii.]** Même en partenaire silencieux, ou caché, ou  
19 contre le...

20 R. Pour moi, non. Et je vous dis...

21 Q. **[xcviii.]** Pas pour vous.

22 R. Je vous dis qu'il n'y en avait pas sur Summit  
23 Pipeline, c'est, il n'y avait pas de partenaire  
24 Rizzuto.

25 Q. **[xcix.]** Êtes-vous déjà allé au... Vous savez

1 c'est quoi le Cosenza?

2 R. Oui.

3 Q. **[xcix.]** Êtes-vous déjà allé?

4 R. Oui.

5 Q. **[c.]** Vous savez comment c'est fait, le Cosenza, il  
6 y a trois...

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[ci.]** On en a parlé amplement ici, vous avez dit  
9 hier que vous avez écouté l'interrogatoire... le  
10 témoignage, plutôt, de monsieur Zambito?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Mais, Maître Tremblay, il sait probablement comment  
13 c'est, le Cosenza. Il peut peut-être nous le  
14 décrire, puisqu'il y est allé.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[cii.]** Bon bien justement, comment c'est fait, le  
17 Cosenza?

18 R. Bien, tu as une porte en avant, tu rentres, il y a  
19 un bar sur la gauche. Et tu rentres, il y a une  
20 autre chose, et tu vas... Tu vas à l'arrière.

21 Q. **[ciii.]** O.K. Puis à l'arrière, il y a combien de  
22 pièces en arrière?

23 R. Il y a la toilette.

24 Q. **[civ.]** Y a-t-il une salle, une table, quelque  
25 chose?

1 R. Il y a deux tables, je pense, à côté de la porte en  
2 arrière.

3 Q. **[cv.]** Donc il y a, à la place principale avec... où  
4 on sert les cafés, il y a l'autre, la deuxième  
5 salle avec deux tables puis une toilette?

6 R. Oui.

7 Q. **[cvi.]** Est-ce qu'il y a une autre salle après?

8 R. Ça, je ne peux pas vous confirmer, là. Peut-être.

9 Q. **[cvii.]** Mais vous n'êtes jamais allé dans la  
10 deuxième salle?

11 R. Je ne pense pas, non.

12 Q. **[cviii.]** Vous ne pensez pas.

13 R. Non. Mais j'ai été en arrière. Je ne sais pas si  
14 j'ai été dans la salle, là.

15 Q. **[cix.]** Mais je vous demande si vous êtes allé dans  
16 la deuxième salle, là. Donc, avez-vous... Êtes-vous  
17 allé plus loin que la salle avec les deux tables?

18 A. Best... Best of my knowledge, I never went in...  
19 Best of my knowledge, I never went in any other  
20 room. I went to the back, go to the bathroom and  
21 leave. Have a coffee and leave.

22 Q. **[cx.]** Dois-je comprendre que la seule fois que vous  
23 allez à l'arrière, c'est pour aller à la salle de  
24 bain?

25 R. Mais il y a une table. Je peux... Je peux

1 m'asseoir. Je ne sais pas, là. It could be that I  
2 sat down, made some phone calls maybe.

3 Q. **[cxii.]** Avez-vous déjà remis des sommes d'argent...

4 R. Non.

5 Q. **[cxiii.]** ... au Cosenza?

6 R. Non.

7 Q. **[cxiii.]** Peu importe à qui?

8 R. ... (pas de réponse)

9 Q. **[cxiv.]** Peu importe. Ça pourrait être monsieur  
10 Surprenant. Je veux savoir si vous avez déjà remis  
11 de l'argent.

12 R. Mais j'ai déjà remis des... J'ai fait des paiements  
13 pour des événements. Parce qu'ils ont trois  
14 événements par année.

15 Q. **[cxv.]** O.K.?

16 R. Ils ont un golf, ils ont une... Ils ont un golf, un  
17 gros événement en novembre, je crois, et un autre  
18 événement à l'extérieur.

19 Q. **[cxvi.]** Mais ce que vous avez payé, c'est pour  
20 votre place?

21 R. Bien, si j'achetais des billets.

22 Q. **[cxvii.]** C'est quoi l'objectif de ces trois  
23 événements-là? C'est pour...

24 R. Ils ramassent des fonds pour l'association  
25 Cattolica Eraclea.

1 Q. **[cxviii.]** O.K. Hier, lorsqu'on discutait des  
2 raisons pourquoi, lorsqu'on discutait des raisons  
3 pourquoi Infrabec avait eu une progression aussi  
4 fulgurante, à une des questions des commissaires,  
5 vous avez demandé que... bien, c'était possible que  
6 le crime organisé italien contrôle l'octroi de  
7 contrats à Montréal. Vous avez dit que c'était une  
8 possibilité. Vous vous rappelez de ça? C'est une  
9 hypothèse. Peut-être que j'ai mal pris des notes,  
10 mais, moi, j'avais pris comme note que vous avez  
11 laissé une porte ouverte au fait que ce serait le  
12 crime organisé italien qui pourrait contrôler  
13 l'octroi des contrats?

14 R. Bien, tu es-tu sûr que c'est... Parce que, when you  
15 go back and you bring me something from yesterday,  
16 and you bring it back to me in French, and I  
17 probably said it in English...

18 Q. **[199]** Monsieur Borsellino, ce que je recherche de  
19 vous, là...

20 R. Give me the question! Give me the question! Just...

21 Q. **[200]** La question c'est : Est-ce que, selon vous,  
22 il est possible que le crime organisé italien  
23 contrôle l'octroi de contrats sur l'île de  
24 Montréal?

25 A. It's possible, but it's not something that I'm a

1 hundred percent (100%) aware of. What I do is my  
2 own business, and I've been doing my own business.  
3 And I said, if I had to give money... They can  
4 give. I don't care. But if I had to, it's not...  
5 I'd rather give my key. That's what I... I didn't  
6 say that yesterday, I said it today.

7 Q. **[201]** Connaissez-vous l'entreprise Gazonnière  
8 Expert?

9 R. Oui.

10 Q. **[202]** Pourquoi connaissez-vous cette entreprise-là?

11 R. Il nous a vendu du gazon.

12 Q. **[203]** Avez-vous fait affaire régulièrement avec  
13 cette entreprise-là?

14 R. Bien, les derniers cinq, six ans, peut-être plus.  
15 Cinq, six ans, je crois.

16 Q. **[204]** Savez-vous qui sont les administrateurs et  
17 actionnaires de cette entreprise-là? Les  
18 connaissez-vous?

19 R. Bien, je ne les connais pas. Je sais que c'est une  
20 compagnie de... de...

21 Q. **[205]** De gazon?

22 R. Oui. Mais plus loin, là.

23 Q. **[206]** Aménagement paysager?

24 R. Non, ils sont loin.

25 Q. **[207]** À Sherbrooke?

1 R. Non.

2 Q. **[208]** Trois-Rivières?

3 R. Plus proche. Après Repentigny, l'Assomption, dans  
4 ce coin-là.

5 Q. **[209]** Joliette? Dans ces coins-là?

6 R. Oui. Dans ces coins-là.

7 Q. **[210]** Mais ma question n'était pas où est située  
8 l'entreprise. Ma question était plus : Savez-vous  
9 qui est derrière cette entreprise-là? Quel  
10 individu, quelle personne physique contrôle?

11 R. J'ai rencontré un monsieur. Je ne m'en souviens pas  
12 du nom. Peut-être David.

13 Q. **[211]** David Rouleau?

14 R. Oui.

15 Q. **[212]** Marc-André Hotte, l'avez-vous déjà rencontré?

16 R. Non.

17 Q. **[213]** Mario Brouillette?

18 R. Non. Bien, je ne sais pas, là. Ça se peut que je  
19 les ai rencontrés. Mais le nom Mario Brouillette me  
20 dit quelque chose. L'autre, ça me dit rien, mais je  
21 ne les connais pas visuel. Je ne le sais pas.

22 Q. **[214]** Je fais un pas en arrière. Tout à l'heure, on  
23 a parlé d'événements. Vous êtes allé aux  
24 funérailles de Nicolas Rizzuto senior? C'est récent  
25 ça. Ça fait deux, trois ans.

1 R. Non.

2 Q. **[215]** Vous n'étiez pas présent?

3 R. Je ne pense pas, non.

4 Q. **[216]** Non, mais écoutez, Monsieur Borsellino...

5 R. Non. Excusez-moi!

6 Q. **[217]** Oui ou non?

7 R. C'est non.

8 Q. **[218]** Non. Parfait. Je n'ai pas de problème.

9 R. C'est parce que c'est quand tu me demandes...

10 Listen. I'm not used to being in... I'm getting  
11 used to it now...

12 Q. **[219]** Yes.

13 A. ... but I'm still not doing it. And it's a bit  
14 stressful, but I... I didn't go to his funeral.

15 Q. **[220]** Non. O.K. Avez-vous quelque autre, quelque  
16 fréquentation que ce soit avec des gens reliés au  
17 crime organisé? Mais cette fois-ci, je ne me  
18 contenterai pas de la question au niveau du crime  
19 organisé italien. Je parle du crime organisé. Ça  
20 peut inclure les différentes organisations au  
21 Québec. Est-ce que vous avez des relations  
22 d'affaires avec... En d'autres termes, est-ce que  
23 vous avez des relations d'affaires avec des membres  
24 de crime organisé non italien?

25 R. Non.

1 Q. **[221]** Aucune?

2 R. Aucune.

3 Q. **[222]** Avez-vous déjà tenté d'instaurer un système  
4 de collusion dans le domaine de l'aménagement  
5 paysager?

6 R. Non.

7 Q. **[223]** Vous n'avez jamais eu de rencontre avec  
8 Franco Capello, avec Nicolo Milioto puis avec  
9 Michel Leclerc en deux mille quatre (2004), deux  
10 mille cinq (2005) pour discuter de la possibilité  
11 de faire, comme il y avait déjà pour les égouts et  
12 aqueduc, en aménagement paysager de faire un  
13 système semblable?

14 R. Non. Best of my recollection, I wasn't at a  
15 meeting.

16 Q. **[224]** But you know that that meeting was done?

17 A. I wasn't at a meeting.

18 Q. **[225]** At a meeting?

19 A. Regarding that.

20 Q. **[i.]** Puis vous n'avez pas eu. Donc, je comprends  
21 que vous n'étiez pas à la première rencontre, vous  
22 n'étiez pas à la deuxième rencontre?

23 A. No. I wasn't... I wasn't at any meetings with  
24 monsieur Leclerc.

25 Q. **[226]** Ever?

1 A. That's why... I know your question and I wasn't. I  
2 could have been having a bite with Mr. Capello, but  
3 I wasn't at no meeting. That's why I know I'm not  
4 at that meeting.

5 Q. **[i.]** Est-ce que vous savez si ce meeting-là a eu  
6 lieu?

7 R. Je ne sais pas.

8 Q. **[ii.]** Donc, vous ne savez pas s'il y a eu une  
9 deuxième rencontre...

10 R. Non.

11 Q. **[iii.]** ... impliquant sept, huit entrepreneurs dont  
12 vous?

13 R. Non, je ne suis pas au courant.

14 Q. **[iv.]** Donc, vous niez également que ce système-là a  
15 été mis en place et a perduré pendant deux, trois  
16 ans?

17 R. Je ne sais pas.

18 Q. **[v.]** Avez-vous déjà tenté de percer à Laval au  
19 niveau de contrat de construction?

20 R. Percer, oui.

21 Q. **[vi.]** Bien, avoir des contrats?

22 R. Oui.

23 Q. **[vii.]** Est-ce que juste pour resituer, monsieur  
24 Borsellino on lui avait demandé en décembre le  
25 nombre de contrats à Laval et vous nous avez

1           indiqué que vous avez un contrat pour les années  
2           quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-vingt-dix-huit  
3           (98), quatre-vingt-dix-neuf (99), deux mille deux  
4           (2002), deux mille quatre (2004) et deux mille sept  
5           (2007). C'est toujours l'état de la situation?

6           R. Ça doit, oui. « Yes ».

7           Q. **[viii.]** Pouvez-vous m'expliquer selon vous pourquoi  
8           vous avez de la misère à obtenir plus de contrats à  
9           Laval alors que votre bureau est à Laval notamment?  
10          Comment vous expliquez ça?

11          A. I'll go in English.

12          Q. **[227]** Go ahead.

13          A. And I... I'm not... I'm gonna just generalize.  
14          What's very difficult in... And I don't know the  
15          year I tried to penetrate the market. Our office is  
16          in Laval, and if we bid... I'm thinking, as we  
17          speak, of one particular job. If we bid a job in  
18          Laval, well, first of all, the plans are not made  
19          for you to be able to compete. And I'm thinking of  
20          one particular job, but it must be general. So,  
21          meaning that the quantities are made, that if you  
22          put in your prices, and you do the evaluation  
23          yourself, you do your own set of plans, when the  
24          quantities are made, that you can't compete on that  
25          project. You would be... You would be too high.

1 Because in reality, the rock might be a lot less  
2 than what you were given to at the time of the  
3 plans. Okay? And when you do your takeoffs and your  
4 checking, your rock is a lot less. I'm giving an  
5 example of rock. So if you bid with the quantity  
6 that's in the plan, you're too high.

7 So, my way of penetrating was to go in at  
8 cost. Basically, try to get a job. We got our job,  
9 and when we finished the job, well we lost money,  
10 because they didn't pay me the quantity that was  
11 specified. They paid me the quantity that was done.  
12 So, I assume I'd be wasting my time, although I  
13 also went back a few times, I'd be wasting my time  
14 to... if these plans are always like that. We'd  
15 spot-check them, and there was always a situation  
16 where we couldn't pick up the work if we tried to  
17 bid it in the right fashion.

18 So if you're asking me how... If I'm  
19 answering your question...

20 Q. **[i.]** Donc, en résumé, vous pourquoi vous avez de la  
21 misère à rentrer à Laval c'est que les estimés sont  
22 trop bas et vous devez absolument soumissionner à  
23 votre « cost » puis avec les conséquences que ça  
24 peut avoir au niveau profitable. C'est ça?

25 R. Oui. Vite. « Said quickly, yes ».

1 Q. **[ii.]** Vous connaissez René Mergl?

2 R. Oui, « very well ».

3 Q. **[iii.]** Bon, vous savez qu'il a une entreprise?

4 R. « Yes ».

5 Q. **[iv.]** Vous savez également qu'il est très actif à  
6 Laval?

7 R. « Yes ».

8 Q. **[v.]** Puisque c'est votre ami, on a vu votre  
9 proximité avec certains de vos amis, est-ce que  
10 vous avez, vous lui avez déjà demandé comment  
11 faire, des trucs pour pouvoir être aussi efficace à  
12 Laval, parce que je veux dire il n'y a sûrement pas  
13 une recette magique, si lui a autant de contrats à  
14 Laval et que vous en avez si peu, il y a peut-être  
15 une problématique?

16 A. Sir, I wouldn't have to ask him. I figure, you  
17 know, I know how it is, and that's the way it is.  
18 It's... He wins the jobs if he has the quantity,  
19 and if he could get his extras paid, or his extra  
20 quantity, he's gonna do fine. So I don't have to...  
21 He's my friend, I wouldn't have to talk about. And  
22 René Mergl, he's a close friend. It's, you know,  
23 with...

24 Q. **[vi.]** Bien c'est ça, c'est ça que je ne comprends  
25 pas, c'est un ami proche?

1 R. Oui.

2 Q. **[vii.]** Puis vous êtes, tantôt vous avez dit que  
3 vous êtes très agressif dans le marché, vous voulez  
4 beaucoup de parts de marché. Laval est votre maison  
5 mère ou votre territoire mère où votre entreprise  
6 est logée. Vous essayez de rentrer à Laval, vous  
7 réussissez à obtenir un contrat de temps en temps.  
8 Un ami qui est proche de vous en obtient plein et  
9 vous n'avez même jamais demandé comment qu'il fait  
10 pour être profitable ou c'est quoi le truc ou c'est  
11 quoi?

12 A. I don't... You're asking... You're asking me the  
13 same question. I said he's a very close friend. And  
14 I didn't have to ask him. Because I know how they  
15 would pick up the work. I've answered that  
16 question. And now you're gonna go back and ask me  
17 the same question, I'm gonna answer it the same  
18 way. He's a close friend, and I wouldn't ask him. I  
19 know exactly how it worked, and I just explained it  
20 to you.

21 Q. **[228]** Mr. Borsellino, I'm just... Je ne vais pas  
22 répéter la question. I'm challenging your answer,  
23 because I have very hard difficulty to believe that  
24 you never discussed with him this topic, but that's  
25 your answer, your testimo... you're testi... C'est

1           votre témoignage, donc il n'y a pas de problème.

2           A. Okay.

3           Q. **[229]** Vous allez vivre avec les réponses.

4           A. So you won't ask me again.

5           Q. **[230]** Je l'ai posée une fois et vous avez répondu  
6           une fois. I'm challenging your answer because it's  
7           hard to believe. À ce point-là, il est trois heures  
8           (15 h)...

9           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10          Si vous me permettez.

11          Me SIMON TREMBLAY :

12          Oui, oui.

13          M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14          Q. **[231]** Donc, vous dites que, bon, c'est un ami très  
15          proche et, dans les faits, vous n'avez pas besoin  
16          de lui demander comment il fait parce que vous le  
17          savez comment il fait, c'est ça?

18          R. Exactly.

19          Q. **[232]** Bon. Pourriez-vous nous le répéter? Comment  
20          il fait, lui, pour faire de l'argent sur des  
21          contrats à Laval?

22          R. Bien, je vous... de la façon qu'il fait, lui et  
23          d'autres, c'est que les... les plans sont préparés  
24          avec le même système que Montréal. Mais là, il  
25          s'arrange avec ses affaires et, lui, il va être

1 rémunéré tel que ses plans soumis avec les erreurs  
2 comblés. Est-ce que c'est mieux? Do you understand?

3 Q. **[233]** Bien, ça ressemble un peu à ce que monsieur  
4 Surprenant faisait avec vous au début.

5 R. Exact.

6 Q. **[234]** C'est ça là.

7 R. Oui, exact. Oui. Ya.

8 Q. **[235]** Donc, à Laval, il y aurait un monsieur  
9 Surprenant à Laval qui travaillerait...

10 R. Mais...

11 Q. **[236]** ... avec les entrepreneurs pour...

12 A. I think in Laval it's different there, but, you  
13 know, you go to Laval and...

14 Q. **[237]** Mais, il y a une forme de monsieur  
15 Surprenant, selon ce que vous déduisez de votre ami  
16 très proche, si j'ai bien compris.

17 R. Actually, that's probably the best.

18 Q. **[238]** Mais, il ne vous en a jamais parlé?

19 A. No, and I wouldn't speak about that. When I say  
20 we're close friends, I mean, we play golf every  
21 weekend. I wouldn't want... We're not gonna...

22 Q. **[239]** Vous êtes de grands grands amis dont les deux  
23 sont deux entrepreneurs qui ne parlent jamais...

24 R. Exactement.

25 Q. **[240]** ... de leur entreprises. Est-ce que ce n'est

1 pas un peu...

2 R. Bien, on ne parlerait pas de ça, je veux dire. Je  
3 ne lui dirais pas : « Aye! Je sais comment tu fais  
4 là » I won't tell him that.

5 Q. **[241]** C'est un secret entre vous deux...

6 R. Non, ce n'est pas...

7 Q. **[242]** ... vous devinez qu'il approche comme ça,  
8 mais vous...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[243]** Mais, vous dites que c'est différent à Laval.  
11 Vous venez de dire que c'était différent à Laval.

12 R. Oui.

13 Q. **[244]** Qu'est-ce qu'il y a de différent à Laval?

14 R. J'ai dit ça à propos de monsieur... un autre  
15 Surprenant à Laval. C'est ça que vous voulez dire?

16 Q. **[245]** C'est vous qui avez dit « c'est différent...

17 R. Non, j'avais dit...

18 Q. **[246]** ... le système est différent à Laval ».

19 R. Non, j'avais dit c'est le même qu'à Montréal, je  
20 crois.

21 Q. **[247]** Mais, vous avez dit « c'est différent à  
22 Laval ».

23 A. I don't know when I said that.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[248]** No, you said that. I had the same question.

1 A. Yes?

2 Q. **[249]** You said but Laval is différent.

3 A. Oh, I meant it's different in terms of, there is no  
4 Surprenant. It's engineering firms. That's all I  
5 meant. I don't know if you... I said it's different  
6 at the time that the commissaire said about there  
7 is a Gilles Surprenant. And I said... That's what I  
8 figure I said. Anyway. Maybe... It's engineering  
9 firms that control the jobs.

10 Q. **[250]** Êtes-vous en train de nous dire qu'à Laval,  
11 monsieur Surprenant est sous-traité à une firme  
12 externe qui elle... mais, le rôle de monsieur  
13 Surprenant, la conception est sous-traitée auprès  
14 de firmes privées qui elles contrôlent...

15 A. What I'm saying is...

16 Q. **[251]** ... les plans et devis?

17 A. What I'm saying is, les plans et devis à Laval ne  
18 sont pas faits par la Ville, la plupart sont faits  
19 par des firmes d'ingénieurs qu'est-ce que soit  
20 parce que j'ai fait des projets à Laval, puis  
21 c'étaient des firmes d'ingénieurs qui faisaient les  
22 plans au lieu que Montréal, où est-ce que c'était  
23 la Ville qui faisait les plans elle-même.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[252]** Est-ce que c'est possible que dans les faits,

1           une fois que vous connaissez le système à Laval,  
2           vous auriez pu quand même prendre plus de contrats  
3           à Laval. Vous vous êtes dit « ce n'est pas mon  
4           territoire, c'est le territoire de d'autres  
5           entrepreneurs. Moi, je me concentre sur d'autres...  
6           sur Montréal ».

7           R. C'est un peu de respect des... des endroits et nous  
8           autres on travaillait à Montréal plutôt que Laval,  
9           mais j'ai...

10          Q. **[253]** Donc, vous connaissiez qu'il y a une forme de  
11          territoires, entre guillemets, « réservés ».

12          R. Moi, je faisais mes affaires.

13          Q. **[254]** Vous n'allez pas jouer dans terrain de votre  
14          ami.

15          R. Je faisais mes affaires à...

16          Q. **[255]** Puis, vous, c'est à Montréal...

17          R. À Montréal.

18          Q. **[256]** ... et ailleurs.

19          R. Mais, écoute, s'il y avait un projet de AMT à  
20          Laval, je l'aurais soumissionné ou des projets en  
21          dehors de la normale.

22          Q. **[257]** Mais, pas ceux de la Ville de Laval.

23          R. Non.

24          Q. **[258]** Ceux-là sont réservés pour d'autres.

25          R. C'est différent aussi. Écoute. With all respect,

1 it's different also in terms of the type of work.  
2 When you're working in Montreal, the contracts we  
3 like are very complex, very complicated, a lot of  
4 stone. Laval is... C'est différent, c'est plus  
5 facile, c'est... t'as moins d'obstacles. So it's a  
6 different... It's a different...

7 Q. **[259]** Mais, est-ce que ce n'est justement pas un  
8 argument pour aller en chercher des contrats à  
9 Laval?

10 R. Non. Nos équipes ne sont pas... ce ne sont pas des  
11 équipes qui vont rouler vite, elles vont rouler  
12 tranquillement. Elles coûtent plus cher à faire des  
13 projets à cause de... Madame la Présidente, the  
14 work is not the same.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[260]** Les égouts à Montréal et puis les égouts à  
17 Laval sont différents?

18 R. Complètement différents. Quand tu travailles... je  
19 vais te donner un des pires cas. Rue Sainte-  
20 Catherine ou rue de La Commune qu'on a vue ou rue  
21 Peel ou rue Park, ce n'est pas comme Daniel  
22 Johnson, Carrefour Laval... la rue Carrefour ou  
23 Saint-Martin, complètement différent.

24 Q. **[261]** L'asphalte?

25 R. Je n'en fais pas ni à Montréal ni à Laval.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[262]** Est-ce que c'est possible que, dans le fond,  
3 pour entretenir votre système, vous avez travaillé  
4 pendant un certain nombre d'années à Montréal en  
5 relation avec les fonctionnaires qui faisaient les  
6 plans et devis à Montréal. Vous dites qu'à  
7 Montréal, ce sont les fonctionnaires de la Ville  
8 qui font les plans et devis. À Laval, c'est  
9 beaucoup plus les firmes de génie privées.

10 R. Exactement. Exactement.

11 Q. **[263]** Bon. Pour prendre votre expression de  
12 relation d'affaires...

13 R. Yes.

14 Q. **[264]** ... est-ce que c'est possible que pour avoir  
15 des contrats à Laval, il faut développer un type de  
16 relation d'affaires avec les firmes de génie civil  
17 du secteur privé, ce qui est différent d'un autre  
18 type de relation d'affaires avec les fonctionnaires  
19 de la Ville de Montréal que ça prend un  
20 investissement pour finalement développer toutes  
21 ces relations d'affaires?

22 R. Exactement.

23 Q. **[265]** Et là vous vous êtes dit « moi, je n'investis  
24 pas à Laval, ce n'est pas là que je veux perdre mon  
25 temps pour développer mes relations, mais je vais à

1 Montréal et là je développe mes relations ».

2 R. Exactement.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 On va prendre la pause.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6 REPRISE DE L'AUDIENCE

7 \_\_\_\_\_

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Merci.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Monsieur Borsellino, vous êtes toujours sous le  
12 même serment.

13 R. Merci.

14 Q. **[266]** Juste revenir sur certains éléments, Monsieur  
15 Borsellino. J'ai réfléchi, j'ai relu mes notes à la  
16 pause. À l'une des questions du Commissaire  
17 Lachance quand vous avez eu un échange, là,  
18 relativement aux raisons de votre agression en deux  
19 mille neuf (2009), vous vous rappelez de ces  
20 échanges-là? The reason why you've been beaten.

21 A. The reason?

22 Q. **[267]** Vous vous rappelez que vous avez eu une  
23 discussion avec monsieur Lachance?

24 A. I don't remember. I mean we had an exchange, yes.

25 Q. **[i.]** You had an exchange on the reason why you got

1 beaten.

2 A. Could you repeat that?

3 Q. **[ii.]** I don't want your lawyer to object because I  
4 am not repeating exactly what you said.

5 A. Yes, I know, that's why. Well, we had an exchange,  
6 yeah, I remember.

7 Q. **[268]** Et à l'une de ces réponses - et là, je vais  
8 vous citer - vous auriez dit, une des possibilités  
9 du message, c'est qu'au niveau peut-être de  
10 l'investissement d'équipements, que vous avez peut-  
11 être été un peu trop agressif et ce serait peut-  
12 être une des raisons pourquoi parce que vous avez  
13 acquis beaucoup d'équipements. Pouvez-vous...

14 R. Non, ce n'était pas beaucoup. What I did is I  
15 purchased and I think when we had the exchange,  
16 it's things that I am thinking while I am on a  
17 hospital bed.

18 Q. **[269]** Ça, on avait compris, il n'y a pas de  
19 problème.

20 A. I had just bought paving equipment, I had bought  
21 rollers, I was thinking, and I didn't have this  
22 type of paving equipment, so I'm thinking is it  
23 because I've purchased equipment. That's what I  
24 meant basically it was a specialized field.

25 Q. **[270]** Quand vous dites « paving equipment », c'est

1           pour faire de l'asphalte?

2           R. L'asphalte, oui.

3           Q. **[271]** Mais, à la question de la Commissaire tout à  
4           l'heure, la Présidente, devrais-je dire, vous avez  
5           dit que vous ne faisiez pas d'asphalte que ce soit  
6           à Montréal ou à Laval.

7           A. It's very, you know, let's take construction as it  
8           is. It's complicated. I do not bid for paving  
9           contracts. I do have a little asphalt team to do  
10          repairs so when I am speaking construction I am  
11          really in my language. I'm sorry if it causes  
12          confusion but it's meticulous construction the  
13          construction business.

14          THE PRESIDENT:

15          Q. **[i.]** The question was then asphalt is the same in  
16          Laval than in Montreal. C'est la même chose. C'est  
17          la même chose faire de l'asphaltage, c'est la même  
18          chose, le même concept de l'asphalte à Laval ou de  
19          l'asphalte à Montréal.

20          R. Oui.

21          Q. **[272]** Bon. Vous m'avez dit « non » tantôt parce que  
22          vous n'en faisiez pas.

23          R. Non, non, non. J'ai...

24          Q. **[273]** Alors, la question du...

25          A. Excuse me.

1 Q. **[i.]** C'est correct.

2 A. I didn't say no, I said that it's not the same as  
3 sewers where you are doing it in Montreal and it's  
4 confusing to keep up when we go backwards. What I  
5 am saying is, sewers in Montreal and sewers in  
6 Laval are definitely not the same. To pave in Laval  
7 and to pave in Montreal is very similar. It's a  
8 coating on top and it's still a little different.  
9 If you talk to paving people.

10 Q. **[274]** Alors, donc dans cet esprit-là, qu'est-ce qui  
11 vous empêchait de soumissionner à Laval pour faire  
12 du pavage? C'était ça la question.

13 R. Non, mais j'ai... c'est parce que qu'est-ce qui est  
14 bien clair dans, in my field is that I'm not a  
15 paving contractor. That's what I'm not. I have  
16 paving equipment that I purchased in two thousand  
17 eight (2008) or nine (2009) or whatever and it  
18 happened before the incident. It happened before  
19 the incident so me, on my bed in the hospital, I'm  
20 thinking what have I done? And I was very honest in  
21 saying maybe it's the equipment. And that's all I  
22 said. Now I still don't bid asphalt jobs in  
23 Montreal or Laval, I still do not bid them. What I  
24 do with those equipment is my own work on a sewer  
25 contract. When there is a bit of paving I don't sub

1 all of them out, I do some myself. That's what I am  
2 saying. In construction there is meticulous stuff  
3 going on.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[i.]** And what are those equipments?

6 A. A paving machine, a roller and un pneumatique,  
7 c'est un rouleau avec des roues.

8 Q. **[275]** Que vous avez acheté juste...

9 R. Bien...

10 Q. **[276]** ... quelque temps avant de...

11 R. Peut-être six mois.

12 Q. **[277]** ... quelque temps avant l'événement, c'est  
13 ça.

14 R. T'sais. Mais, il faut que... il faut que vous  
15 compreniez... I just... I'm thinking myself what  
16 possibilities.

17 Q. **[278]** Et c'est un achat significatif, là. Vous avez  
18 dit vous-même un achat d'actifs important là,  
19 c'était quand même un.

20 R. Bien, trois machines, deux étaient neuves, une  
21 était usagée, oui, c'est important.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[279]** Deux, trois petites questions pour savoir si  
24 vous connaissez certaines personnes. Antonio  
25 Accurso, le connaissez-vous?

1 R. Très bien.

2 Q. **[280]** C'est un ami ou... c'est un ami?

3 R. Non, pas vraiment, c'est un compétiteur.

4 Q. **[281]** Un compétiteur.

5 R. Oui.

6 Q. **[282]** Connaissez-vous Domenico Arcuri?

7 R. Oui.

8 Q. **[283]** C'est qui lui?

9 R. C'est Dominic Arcuri, c'est un gars que j'ai été à  
10 l'université avec.

11 Q. **[284]** O.K. C'est un ami?

12 R. Plus ou moins, oui.

13 Q. **[285]** Plus ou moins!

14 R. Mais, pas plus que ça. On est entrepreneurs,  
15 compétiteurs.

16 Q. **[286]** O.K. Lui, est-ce qu'il vous a déjà demandé de  
17 contribuer à ce qu'on a appelé un pizzo, un  
18 pourcentage X en faveur du crime organisé?

19 R. Non.

20 Q. **[287]** Jamais?

21 R. Jamais.

22 Q. **[288]** Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'un  
23 pizzo qui devait être payé par certains  
24 entrepreneurs pour avoir des contrats à Montréal?

25 R. Je l'ai entendu dans les nouvelles, dans les... je

1 l'ai lu dans les journaux et c'est peut-être des  
2 rumeurs qui circulent de temps en temps, mais, moi,  
3 je fais exactement mes affaires et je l'ai entendu,  
4 peut-être.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[i.]** Quand vous dites que vous l'avez entendu, vous  
7 l'avez entendu autrement que par les nouvelles ou  
8 les journaux.

9 R. Des rumeurs qui circulent.

10 Q. **[ii.]** Provenant de qui?

11 R. Des fois ça peut être des amis, mais... Écoute,  
12 c'est une rumeur, je n'ai pas...

13 Q. **[iii.]** Des amis comme Accurso?

14 R. Non.

15 Q. **[iv.]** C'est-à-dire, comme Arcuri?

16 R. Non. Non.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[v.]** Mais quel genre d'amis? Des amis de votre  
19 village d'origine, ou des amis d'université, de  
20 sport?

21 R. Du monde... Plutôt du monde qui ne sont pas dans le  
22 milieu. Ils ne sont pas dans le milieu. Des amis  
23 que...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[vi.]** Je comprends bien, des amis qui ne sont pas

1 dans le milieu...

2 R. Qui disent, « Écoute, vous payez le pizzo. »

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[vii.]** Connaissez...

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[viii.]** Vous nous avez dit que vous avez entendu  
7 dire... que des gens vous ont dit qu'il y avait un  
8 paiement de pizzo. Dans votre secteur d'activité,  
9 là, on vous dit que des entreprises paient le  
10 pizzo, et vous, vous dites...

11 R. Moi... Moi je... Moi je...

12 Q. **[ix.]** C'est votre secteur, là. Ce n'est pas le  
13 secteur de...

14 R. Exactement. Et moi, je...

15 Q. **[x.]** ... d'activités, là.

16 R. C'était contre... Si jamais il y a des rumeurs, moi  
17 j'étais contre ça. D'abord, moi, écoute, c'est une  
18 rumeur, puis je vais continuer mes affaires. Puis  
19 je reste dans mes affaires. Et on n'embarquera pas  
20 dans ça, parce que...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[xi.]** Puis il n'y a personne qui vous a demandé  
23 pour payer.

24 R. Non. Jamais.

25 Me SIMON TREMBLAY :

1 Q. **[xii.]** On va passer à un autre sujet. Connaissez-  
2 vous Daniel Mayer? Ou Mayer, là, je ne sais pas  
3 comment il prononce son nom de famille, mais ça  
4 s'écrit M-A-Y-E-R.

5 R. Juste me...

6 Q. **[xiii.]** Do you know Daniel Mayer?

7 A. It's a name very familiar. Very familiar, but...

8 Q. **[xiv.]** Mais vous remettez... Vous ne le remplacez  
9 pas?

10 R. Juste me le dire, puis je vais te répondre.

11 Q. **[xv.]** C'est le maire de la Ville de Lachute.

12 R. Exact. Exactement, oui. Je le connais.

13 Q. **[xvi.]** Puis il est aussi directeur, du moins  
14 dirigeant... À une certaine époque, là, aujourd'hui  
15 je ne pourrais pas vous le garantir, mais à une  
16 certaine époque il était, il dirigeait la Régie  
17 intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes.

18 R. Oui. Oui.

19 Q. **[xvii.]** Donc, vous connaissez?

20 R. Très bien, oui.

21 Q. **[xviii.]** Vous vous rappelez...

22 R. La Régie... La Régie et monsieur Mayer, je connais.  
23 Ça me dit des...

24 Q. **[xix.]** C'est quoi, par rapport à vous? C'est un  
25 partenaire d'affaires, un ami, une relation

1 d'affaires? C'est quoi exactement, monsieur Mayer?

2 R. Non non. C'est le maire de Lachute, puis moi, dans  
3 le temps, il y avait un projet qui se faisait dans  
4 son coin. C'était la Régie. Et je pense qu'il était  
5 à ce point-là. J'ai fait aussi des travaux à  
6 Lachute. C'est une connaissance.

7 Q. **[xx.]** Est-ce que lui, compte tenu qu'il était, de  
8 ses positions de maire de Lachute et de dirigeant,  
9 je m'excuse encore une fois pour le titre exact,  
10 là... président. Donc, président de la Régie  
11 intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes. Est-ce  
12 que vous lui avez donné des cadeaux, des avantages?

13 R. Non. Peut-être un dîner, peut-être dans sa ville.  
14 Peut-être. Je suis pas mal sûr que un, là, mais pas  
15 plus que ça.

16 Q. **[xxi.]** Avez-vous demandé de l'argent? Avez-vous  
17 remis de l'argent à monsieur Mayer?

18 R. Non.

19 Q. **[xxii.]** Donc, à part peut-être un dîner, là, vous  
20 n'avez jamais donné quoi que ce soit à Daniel Mayer  
21 en lien avec un contrat?

22 R. Non.

23 Q. **[xxiii.]** On va faire un exercice ensemble. À  
24 l'onglet 16, Madame Blanchette, je vais vous  
25 demander de suivre votre écran, on va regarder une

1 dizaine de documents qui, je vous le soumets, vont  
2 démontrer que vous lui avez déjà donné un cadeau  
3 assez imposant. C'est-à-dire un tracteur. On va  
4 commencer avec le premier document. C'est un  
5 contrat, donc, qui est daté du six (6) novembre  
6 deux mille (2000). Ça c'est la page de  
7 transmission, donc on voit que c'est destiné à  
8 vous, et ça vient, donc, de Marie Pettinato,  
9 adjointe à la direction générale de la Régie, et  
10 c'est adressé, comme je le disais, à vous et à  
11 Construction Garnier. Si on descend, donc on dit :

12 Tel que convenu avec monsieur Daniel  
13 Mayer, maire de Lachute, vous  
14 trouverez ci-joint le contrat de  
15 disposition pour les déchets provenant  
16 du site de Ville St-Laurent. Des  
17 questions, des commentaires, n'hésitez  
18 pas...

19 Bla-bla-bla. Donc, c'est le message. Et annexé, si  
20 on peut continuer, Madame Blanchette... L'autre  
21 page ensuite, ça c'est la confirmation d'envoi.  
22 Avec le même message, bien entendu. Et on va voir,  
23 donc il y a un contrat de disposition qui va vous  
24 permettre, et je réfère à l'article 6 dudit  
25 contrat, prix de disposition :

1                                   Le prix de disposition, dans le cadre  
2                                   du présent contrat, est fixé à  
3                                   8 \$/tonne métrique. Le prix est sujet  
4                                   à des modifications...

5           Là, on va avec les utilisations d'usage. Est-ce que  
6           vous vous rappelez de ce contrat-là, Monsieur  
7           Borsellino?

8           R. Oui. Oui.

9           Q. **[xxiv.]** Donc, si on va à l'onglet 17... Je vais le  
10           produire, celui-ci, comme 36P-442.

11

12           36P-442 :       Fax du contrat accordé par la RIADM à  
13                                   Construction Garnier Ltée du 6  
14                                   novembre 2000

15

16           R. Pouvez-vous juste... Un instant.

17           Q. **[xxv.]** Oui.

18           R. Pouvez-vous... Je peux-tu voir plus? Je peux-tu  
19           voir le document du contrat?

20           Q. **[xxvi.]** Oui, bien, vous l'avez déjà reconnu, mais  
21           si vous voulez voir le document du contrat, on peut  
22           revenir à...

23           R. J'ai reconnu la partie que vous m'avez fait lire.

24           Ah!

25           Q. **[xxvii.]** Bien, il faudrait... Dites à madame

1 Blanchette ce que vous voulez, puis prenez  
2 connaissance du document.

3 R. O.K. Non, je... O.K.

4 Q. **[xxviii.]** Regardez, j'ai une copie papier pour  
5 vous, si ça c'est mieux. Pendant ce temps-là,  
6 Madame Blanchette, on peut peut-être déjà afficher  
7 l'onglet 17 compte tenu que le témoin a la pièce 16  
8 entre les mains. C'est parfait comme ça. Merci. Ça  
9 va. Donc, vous reconnaissez ce contrat-là?

10 R. Oui.

11 Q. **[289]** À l'onglet 17, je vous expose, je vais faire  
12 appel à votre mémoire, donc c'est la conciliation  
13 des revenus de décembre deux mille (2000) pour les  
14 contracteurs indépendants. Et on voit matériaux  
15 secs, Construction Garnier, vingt-quatre mille cinq  
16 cent quatre-vingt-quinze tonnes (24 595 t) à huit  
17 dollars la tonne, comme nous le stipulait l'article  
18 6 du contrat, pour un total de cent quatre-vingt-  
19 seize mille dollars (196 000 \$). Est-ce que c'est  
20 des chiffres...

21 R. Oui.

22 Q. **[290]** ... qui vous rappellent des souvenirs?

23 R. Très logique.

24 Q. **[291]** Bon. Et si on peut descendre légèrement pour  
25 voir. Donc, on voit que le prix a un peu varié

1           selon les clients, les quantités, et tout. Donc, ça  
2           part, à l'exception de Thomas Pérou, qui semble une  
3           explication particulière pour payer un dollar, mais  
4           autrement on a de huit à quinze dollars, une  
5           moyenne à dix. On voit toutefois que j'en conviens  
6           que monsieur Garnier est en haut de la liste. On va  
7           produire ce document-là qui provient de la Régie  
8           intermunicipale, qui fait juste dans le fond  
9           confirmer qu'il y a effectivement eu achat d'un  
10          nombre X de tonnes métriques. Donc, je produirais  
11          ce document-là sous 36P-443, s'il vous plaît.

12

13          36P-443 :       Conciliation des revenus décembre 2000  
14                            RIADM, contracteurs indépendants

15

16          Est-ce que vous vous rappelez, je vais vous reposer  
17          la question, si... Non. Excusez-moi! En mai deux  
18          mille (2000), vous rappelez-vous si vous avez fait  
19          la location d'un camion Kubota B21?

20          R. Non. Je ne m'en souviens pas.

21          Q. **[292]** Si on pouvait regarder s'il vous plaît,  
22          Madame Blanchette, l'onglet 18. Pour rafraîchir la  
23          mémoire au témoin, j'en conviens, ça date d'un  
24          certain temps, ça date de mai deux mille un (2001).  
25          Donc, on voit Lange Patenaude Équipement situé à

1 Baie-d'Urfé. On voit Construction Garnier limitée.  
2 Et le document est daté du vingt-trois (23) mai  
3 deux mille un (2001). On voit : location pour trois  
4 mois, avril, mai, juin deux mille un (2001), B21  
5 TLBSR 54167 pour quinze mille dollars (15 000 \$).  
6 Et si on descend. Donc on voit ici... Est-ce que je  
7 dois comprendre de ce document-là que Construction  
8 Garnier a loué pendant trois mois le B21, le  
9 tracteur B21?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[293]** Vous attendez quoi, Monsieur Borsellino?

12 R. De quoi? Je n'ai pas compris.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[294]** Je vous demandais si vous reconnaissez ce  
15 document-là comme étant une facture?

16 R. Ah, oui, c'est une facture.

17 Q. **[295]** C'est une facture qui vous est adressée pour  
18 la location pendant trois mois d'un tracteur?

19 R. Exactement. Oui.

20 Q. **[296]** Quinze mille dollars (15 000 \$)?

21 R. Oui.

22 Q. **[297]** Et vous vous rappelez avoir payé cette  
23 facture-là?

24 R. Probablement que oui.

25 Q. **[298]** On a la preuve de paiement de toute façon.

1 R. Oui. O.K. Correct.

2 Q. **[299]** Juste avant d'y aller avec la preuve de  
3 paiement. La page suivante, Madame Blanchette, du  
4 même document. Le premier point que je veux  
5 souligner aux commissaires et au témoin, c'est que  
6 le document est également daté du vingt-trois (23)  
7 mai deux mille un (2001), dans un autre document.  
8 Et cette fois-ci, on loue encore un camion B21, qui  
9 est un Kubota B21. On va le louer pour la même  
10 date, mais pour trois mois : juillet, août,  
11 septembre. Donc, on fait une deuxième facture pour  
12 un autre quinze mille dollars (15 000 \$). Avec les  
13 taxes, ça fait dix-sept mille deux cent cinquante-  
14 trois et des poussières (17 253 \$). Et si on peut  
15 aller aux deux prochains documents, on a les  
16 preuves de réception de la part de la compagnie  
17 d'équipement Lange Patenaude pour deux fois la  
18 somme en question. Pouvez-vous nous confirmer,  
19 Monsieur Borsellino, que ces deux contrats de  
20 location étaient bel et bien adressés à Location  
21 Garnier pour un tracteur dans le fond pour six  
22 mois?

23 R. Oui.

24 Q. **[300]** Et que c'est le vingt-trois (23) mai?

25 R. C'est pour six mois?

1 Q. **[301]** Bien, deux fois trois mois.

2 R. O.K. Correct.

3 Q. **[302]** Donc, c'est avril, mai, juin, et juillet,  
4 août, septembre.

5 R. O.K.

6 Q. **[303]** Mais malgré ça, c'est signé le vingt-trois  
7 (23) mai. Je sais que ça fait longtemps. Vous  
8 rappelez-vous pourquoi le vingt-trois (23) mai vous  
9 signez un contrat rétroactif au premier (1er)  
10 avril?

11 R. Ah, je ne le sais pas.

12 Q. **[304]** Vous ne savez pas?

13 R. Non.

14 Q. **[305]** Pouvez-vous nous dire la valeur, selon vous,  
15 vous avez une compagnie de location d'équipements  
16 de ce genre-là, vous nous avez dit lundi, lorsqu'on  
17 a débuté votre interrogatoire que vous aviez peut-  
18 être un ou deux camions Kubota B21, c'est quoi la  
19 valeur d'un camion comme ça?

20 R. Peut-être quarante mille (40 000 \$), peut-être  
21 cinquante (50 000 \$). Je ne le sais pas.

22 Q. **[306]** Environ. Pouvez-vous m'expliquer, tantôt  
23 vous... Parce que, là, on est en deux mille (2000).  
24 On est en deux mille un (2001), en mai deux mille  
25 un (2001). Vous avez témoigné hier et avant-hier à

1 l'effet que votre entreprise de location, Location  
2 Garnier, débute en quatre-vingt-dix-neuf (99), de  
3 mémoire, vous avez dit?

4 R. Je ne m'en souviens pas.

5 Q. **[307]** C'était dans les années quatre-vingt-dix  
6 (90)?

7 R. Oui.

8 Q. **[308]** Donc, là, on est en deux mille un (2001).  
9 Pour quelle raison vous déversez trente-cinq mille  
10 dollars (35 000 \$) environ, si je fais dix-sept  
11 mille deux cent cinquante-trois (17 253 \$) fois  
12 deux, ça fait trente-quatre mille cinq cents  
13 (34 500 \$) environ, pourquoi vous défrayez trente-  
14 quatre mille cinq cents dollars (34 500 \$) pour  
15 louer un tracteur pendant six mois, alors que vous  
16 avez une compagnie de location qui elle possède de  
17 l'équipement, qui est en pleine croissance,  
18 pourquoi puis pour un tracteur qui selon vous vaut  
19 à peine quarante, cinquante mille dollars  
20 (40 000-50 000 \$)?

21 R. Je ne sais pas.

22 Q. **[i.]** Vous ne savez pas pourquoi?

23 R. Non, je dis, ce n'est pas un équipement que je  
24 garde en location. Garnier ce n'est pas le style  
25 d'équipement qu'on a besoin.

1 Q. **[ii.]** Mais vous avez reconnu avant-hier, vous avez  
2 reconnu que vous aviez peut-être un ou deux camions  
3 Kubota...

4 R. Non.

5 Q. **[iii.]** ... peut-être parce que vous aviez au-delà  
6 de cent soixante (160) morceaux d'équipements?

7 R. Oui, mais ça se peut que j'en ai, mais ce n'est  
8 pas, dans ce temps-là, c'est sûr que je n'en avais  
9 pas parce que je l'ai loué.

10 Q. **[iv.]** C'était pour quoi faire ce tracteur-là?

11 R. Pour une job probablement et ça travaillait c'est  
12 tout et on l'a retourné.

13 Q. **[v.]** Si on va au document suivant à l'onglet 19,  
14 Madame Blanchette, on va commencer à avoir  
15 certaines réponses.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Est-ce que vous le déposez?

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Oui, excusez-moi, oui, 443.

20 LA GREFFIÈRE :

21 444 en liasse.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 444, excusez-moi, j'en ai sauté un, 444, oui, en  
24 liasse.

25

1           36P-444 :       En liasse, factures et talons de  
2                               chèques pour les deux contrats de  
3                               location de tracteur à Construction  
4                               Garnier Ltée

5  
6       Q. **[vi.]** L'onglet 19, il s'agit d'une attestation de  
7       transaction avec un commerçant, Monsieur Borsellino,  
8       on voit à gauche en haut : Véhicule vendu par le  
9       commerçant, c'est un B21, 54167. 54167, on se  
10      rappellera que c'est le même numéro qu'on voyait  
11      avec la facture de location. On voit : Kubota, B21,  
12      2000. On voit en haut la valeur estimée du  
13      véhicule, trente-cinq mille huit cent (35 800). Et  
14      on voit en bas à droite que le document semble être  
15      signé en avril deux mille (2000), le quatre (4)  
16      avril deux mille (2000). Donc, on a un tracteur que  
17      je qualifierais de neuf, parce que c'est un  
18      tracteur deux mille (2000) vendu en avril deux  
19      mille (2000). Vous êtes d'accord avec moi, Monsieur  
20      Borsellino?

21      R. Oui.

22      Q. **[vii.]** Ça serait logique et on voit où c'est écrit  
23      taxes dans le milieu en haut que c'est une location  
24      par le commerçant en bas à gauche à l'onglet, pas à  
25      l'onglet, mais à l'item E, commerçant Lange

1 Patenaude Équipement. On va produire ce document-là  
2 comme 444.

3 LA GREFFIÈRE :  
4 445.

5 Me SIMON TREMBLAY :  
6 5, excusez-moi.

7

8 36P-445 : Attestation de location de tracteur à  
9 Entreprises Serge Guindon inc.

10

11 Q. **[viii.]** Les prochains documents vont démontrer que  
12 monsieur, c'est Serge Guindon qui avait acheté ce  
13 tracteur-là, le quatre (4) avril deux mille (2000).  
14 Que le quatre (4) mai deux mille un (2001), il le  
15 rapporte à Lange Patenaude parce qu'il a des  
16 problèmes mécaniques. O.K. Et là, on voit donc  
17 au... si on peut aller au document, à l'onglet 20  
18 cette fois-ci, on voit dans le haut que c'est un  
19 Kubota B21 2000 qui est retourné à Lange Patenaude,  
20 parce qu'on voit Client - Entreprises Serge Guindon  
21 commerçant et on voit en haut qu'on a hachuré ou  
22 plutôt mis un trait au point a) véhicule vendu par  
23 le commerçant et on a plutôt indiqué à b) véhicule  
24 échangé ou acquis du client.

25

Et on remarquera, c'est très important,

1 parce que même si c'est un Kubota B21 2000, il y en  
2 a plus qu'un j'imagine en circulation, on va  
3 regarder sous le point b), que c'est le numéro de  
4 série B21 54167. Et on voit en bas à droite comme  
5 je le disais que le quatre (4) mai deux mille un  
6 (2001) a lieu cette transaction-là auprès de la  
7 SAAQ de façon à remettre, et on va voir dans les  
8 prochains documents qu'il y a eu des bris, de façon  
9 à remettre à l'entreprise Lange Patenaude ledit  
10 tracteur, qui valait, je le rappelle, trente-cinq  
11 mille huit cents (35 800) à l'origine et qui, là, a  
12 un an d'expérience.

13 On va coter cette pièce-là, 446, 36P  
14 toujours.

15  
16 36P-446 : Attestation de retour de tracteur à  
17 Entreprise Serge Guindon inc.

18  
19 Q. **[ix.]** Et ça va nous mener à l'onglet 21, Madame  
20 Blanchette. L'onglet 21, on a donc le document  
21 confirmant le retour et si on descend, donc, notre  
22 monsieur Guindon qui était propriétaire, donc on  
23 voit qu'il y a un crédit pour retour d'un tracteur  
24 Kubota B21 54167 pour vingt-neuf mille cinq cents  
25 (29 500). Il a comme donc perdu environ cinq mille

1 dollars (5 000 \$) après un an, mais il a une valeur  
2 créditable de vingt-neuf mille cinq cents (29 500).

3 Alors, qu'il reste toujours, on voit un  
4 paiement à faire chez Kubota Canada de vingt-six  
5 mille (26 000), de sorte que monsieur Guindon se  
6 ramasse avec un crédit de trois mille (3 000).  
7 Toujours est-il que et ce document-là si on remonte  
8 un peu, Madame Blanchette, il est daté du vingt-  
9 neuf (29) mai deux mille un (2001).

10 On sait toutefois qu'à la SAAQ le document  
11 précédent nous disait qu'il était daté du quatre  
12 (4) mai. Donc, entre le quatre (4) et le vingt-neuf  
13 (29) mai deux mille un (2001) il y aura donc la  
14 remise du tracteur. Donc, on va coter ça sous  
15 36P-447.

16  
17 36P-447 : Facture du crédit pour le retour du  
18 tracteur

19  
20 Q. **[x.]** Ça ne sera pas long, Monsieur Borsellino, on  
21 va revenir à vous très rapidement. À l'onglet 23,  
22 c'est une série de documents de Kubota Canada qui  
23 portent sur des pièces d'équipement visant la  
24 réparation du tracteur.

25 LA GREFFIÈRE :

1 Est-ce que c'est l'onglet 22 ou 23?

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Ça sera l'onglet 22. Ça sera produit en liasse. Si  
4 madame Blanchette pouvait l'afficher à l'écran?

5 Donc on voit, vite vite, si on les passe en rafale,

6 - Warranty Credit, donc crédit pour la garantie, il

7 est toujours sur la garantie. La deuxième page, on

8 a une série de matériaux... pas de matériaux,

9 pardon, de pièces avec les prix. La troisième page,

10 on a un diagnostic, donc perte d'huile par essieu

11 de la roue arrière gauche, démonter bearing, donc

12 on a différents travaux mécaniques à faire, et

13 ainsi de suite. Donc, ce sont différents documents

14 qui, je vous le soumets, Madame la Commissaire,

15 Monsieur le Commissaire, sont des documents de

16 réparations suite à l'application de la garantie du

17 Kubota neuf qu'avait acheté en deux mille (2000)

18 monsieur Guindon pour retourner au concessionnaire

19 Lange Patenaude à ce moment-là.

20 Q. **[xi.]** Monsieur Borsellino...

21 A. Yes.

22 Q. **[xii.]** On a vu tout à l'heure que le vingt-trois

23 (23)...

24 MADAME LA GREFFIÈRE :

25 Que vous déposez sous la pièce?

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Oui, excusez-moi. Je...

3 MADAME LA GREFFIÈRE :

4 36P-448?

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Effectivement.

7

8 36P-448 : Factures et réclamations de garantie  
9 pour les réparations du tracteur

10

11 Q. **[xiii.]** Comment pouvez-vous expliquer le fait que  
12 vous louez un équipement pour trente-quatre mille  
13 dollars (34 000 \$) pour six mois, alors que la  
14 valeur à neuf du document... du tracteur, de  
15 l'équipement, est de trente-cinq mille huit cents  
16 (35 800)? À neuf. Et là il a un an. Le  
17 concessionnaire juge que ça vaut un crédit de  
18 vingt-neuf mille cinq cents (29 500), mais vous,  
19 qu'à cela netienne, vous décidez de louer pour six  
20 mois à trente-cinq mille dollars (35 000 \$).  
21 Comment, vous qui êtes un homme d'affaires, depuis  
22 le début de votre témoignage vous me parlez de vos  
23 relations d'affaires, vos partenaires d'affaires,  
24 et là, vous êtes un gars d'affaires qui êtes en  
25 pleine croissance en deux mille un (2001), et vous

1 louez un tracteur pour six mois à un prix supérieur  
2 à sa valeur marchande. Expliquez-moi ça.

3 R. On en avait besoin, et on le louait à ce prix-là.  
4 Écoute, on appelle, puis c'est ça.

5 Q. **[xiv.]** Si je vous suggère que ce camion-là, vous ne  
6 l'avez jamais loué, puis que dans les faits vous  
7 l'avez transféré pour une bouchée de pain au maire,  
8 Daniel Mayer?

9 R. Non. C'est impossible.

10 Q. **[xv.]** Vous êtes catégorique que vous n'avez jamais  
11 fait ça?

12 R. Non.

13 Q. **[xvi.]** Pas de problème. On va aller au prochain  
14 document à l'onglet 23, Madame Blanchette.  
15 Connaissez-vous monsieur Pierre Mayer?

16 R. C'est son frère, je crois. Oui.

17 Q. **[xvii.]** Effectivement. Si on peut regarder le  
18 document à l'onglet 23... Non. Ce n'est pas...  
19 L'onglet 23, c'est une facture de Lange Patenaude.  
20 C'est ce que vous avez comme onglet 23? Bon, ça va  
21 bien... Ah, peut-être à la deuxième page, me  
22 suggère-t-on. Ah! Et voilà, effectivement, merci.

23 Donc, on voit à l'écran, Madame la  
24 Commissaire, Monsieur le Commissaire, Monsieur  
25 Borsellino, on voit qu'en date du six (6) novembre

1 deux mille un (2001), ou le onze (11) juin deux  
2 mille un (2001)... Là, c'est difficile à dire,  
3 parce qu'on est quand même francophone, donc,  
4 normalement ça devrait être onze (11) juin deux  
5 mille un (2001), mais même si c'est le six (6)  
6 novembre deux mille un (2001)... Je pense que c'est  
7 le six (6) novembre deux mille un (2001), parce que  
8 le prochain document, effectivement, indique deux  
9 mille un (2001), six (6) novembre.

10           Donc, le six (6) novembre deux mille un  
11 (2001), on a notre tracteur, 54167, vendu quatre  
12 mille dollars (4 000 \$) au frère du maire. Et le  
13 prochain document, si on poursuit, ça c'est la  
14 facture officielle, là, il y a une facture  
15 manuscrite, où qu'on identifie un peu mieux le  
16 tracteur en question. Où on voit, à la main, dans  
17 le milieu... Juste ici, oui. On voit un tracteur  
18 Kubota usagé, modèle B21 TLB, et on a encore notre  
19 54167. Vous ne trouvez pas ça bizarre, Monsieur  
20 Borsellino, qu'un tracteur qui vaut encore trente  
21 mille dollars (30 000 \$) en mai, que vous louez  
22 pour le prix de la valeur du tracteur pendant six  
23 mois, se revende quatre mille dollars (4 000 \$) au  
24 frère du maire à l'échéance de ces six-mois-là?

25 R. Qu'est-ce que je peux vous dire, que si le frère,

1 il a payé comptant, écoute, lui, c'est moi qui l'ai  
2 envoyé l'acheter, j'ai dit : « Écoute, va  
3 l'acheter. » Mais je sais aussi qu'après, il a eu  
4 beaucoup de trouble avec ce tracteur-là. Le fait  
5 que j'ai fait des locations à cinq mille (5 000 \$)  
6 pour six mois, je vous comprends, c'est  
7 dispendieux, mais c'est ça que j'avais fait. Mais,  
8 par contre, quand le frère a été l'acheter, parce  
9 qu'il l'a acheté pour quatre mille (4 000 \$), c'est  
10 sûr que... écoute, c'est moi qui l'ai envoyé  
11 l'acheter.

12 Q. **[309]** Donc, je comprends...

13 R. D'abord, lui, le concessionnaire, lui, il a eu son  
14 argent, puis il en a eu même plus.

15 Q. **[310]** Je comprends de ce que vous venez de me dire  
16 que c'est vous qui avez dit au frère du maire  
17 d'aller acheter le tracteur en question?

18 R. Exact.

19 Q. **[311]** Pour quelle raison vous lui avez dit ça?

20 R. Parce que le maire m'avait dit que son frère  
21 cherchait un tracteur, un petit tracteur. J'ai  
22 dit : « Écoute, je viens d'en retourner un, va  
23 l'acheter. »

24 Q. **[312]** Puis le maire, lui, il ne vous a jamais parlé  
25 qu'il voulait un tracteur, qu'il aurait besoin d'un

1 tracteur?

2 R. Non, moi, il ne m'a jamais dit qu'il avait besoin  
3 d'un tracteur.

4 Q. **[313]** Si on va à la prochaine page, Madame  
5 Blanchette, on va poursuivre. Donc, on a... Ça  
6 devient la première page. Donc, la première page,  
7 on voit ici, c'est le document de transaction  
8 encore une fois à la SAAQ entre Pierre Mayer qu'on  
9 voit à B - Client. Et on voit en haut le numéro de  
10 série, notre B21 54167, Kubota, B21 2000. Et on  
11 voit que c'est daté du six (6) novembre deux mille  
12 un (2001). Et qu'il a été vendu pour quatre mille  
13 (4000 \$) à C. On va produire ce document-là à la  
14 cote suivante.

15 LA GREFFIÈRE :

16 449.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 449.

19

20 36P-449 : En liasse. Attestation et facture de  
21 la vente du tracteur à Pierre Mayer

22

23 Q. **[314]** Et vous persistez à me dire, Monsieur  
24 Borsellino, que vous n'avez aucune affaire à faire,  
25 vous n'avez aucun lien dans cette histoire-là le

1 fait que...

2 R. Rien. J'ai juste le lien d'avoir dit à monsieur le  
3 maire : « Écoute, si ton frère a besoin d'un Kubota  
4 qu'il appelle ce dealer-là et il va en avoir un. »

5 Q. **[315]** Puis, vous, vous n'avez jamais intervenu  
6 pour...

7 R. Je n'ai pas intervenu sur le prix. Je n'ai pas  
8 intervenu nulle part.

9 Q. **[316]** Si on va à l'onglet 24, Madame Blanchette, on  
10 voit ici, le premier chèque, monsieur Gagnon à  
11 Pierre Mayer pour dix mille (10 000 \$). Et on voit  
12 en bas à gauche « tracteur ». Et, là, on est rendu  
13 en deux mille huit (2008), le vingt et un (21)  
14 février deux mille huit (2008). Donc deux  
15 personnes, mais à Stéphane Gagnon va payer dix  
16 mille dollars (10 000 \$) à Pierre Mayer pour un  
17 tracteur. Vous voyez la même chose que moi,  
18 Monsieur Borsellino?

19 R. Oui.

20 Q. **[317]** Si on va à la page suivante, on a l'endos du  
21 chèque, mais si on va à la troisième page, et c'est  
22 ce qui me trouble énormément, je vais vous avouer  
23 ça, Monsieur Borsellino, on est sept ans après  
24 l'achat. Et regardez ce qu'on voit au prochain  
25 document, à la prochaine page. Stéphane Gagnon,

1 Daniel Mayer, le frère de Pierre, la même date, un  
2 autre dix mille (10 000 \$). Et cette fois-ci, on  
3 marque également « tracteur ». Ça veut donc dire  
4 qu'en février deux mille huit (2008), Pierre Mayer  
5 vend son tracteur à monsieur Gagnon et reçoit en  
6 échange vingt mille dollars (20 000 \$), dix mille  
7 (10 000 \$) qui est payable à Pierre Mayer et dix  
8 mille (10 000 \$) à Daniel Mayer. Donc, ça veut dire  
9 que le tracteur vaut encore vingt mille dollars  
10 (20 000 \$) en février deux mille huit (2008), parce  
11 que c'est le prix qu'il le vend.

12 R. J'essaie de comprendre, là, mais je ne suis pas au  
13 courant de qu'est-ce qui s'est passé avec le  
14 tracteur par après. Je n'ai aucune idée. Mais quand  
15 vous dites ici qu'ils ont fait un chèque à... Ça,  
16 c'est un chèque à monsieur Mayer ou c'est un  
17 chèque...

18 Q. **[318]** Là, la pièce qu'on voit à l'écran, c'est deux  
19 chèques avec l'endos.

20 R. O.K. Il y a deux.

21 Q. **[319]** Un chèque à Pierre Mayer pour dix mille  
22 (10 000 \$) pour la vente d'un tracteur de monsieur  
23 Gagnon en février deux mille huit (2008). Et la  
24 pièce qu'on voit à l'écran, c'est un chèque de dix  
25 mille (10 000 \$). Et si on regardait, on voit que

1 le numéro 64 est le chèque numéro de Pierre Mayer  
2 et le chèque numéro 65 est le chèque de Daniel  
3 Mayer pour un tracteur également un chèque de dix  
4 mille dollars (10 000 \$).

5 R. Je ne peux pas te répondre sur des circonstances  
6 qui ont passé sept ans, que je ne suis pas au  
7 courant, là.

8 Q. **[320]** Mais, moi, la question que je demande, c'est  
9 en deux mille un (2001). Je vous exhibe le chèque  
10 en deux mille huit (2008) pour vous démontrer ce  
11 que je suspecte. Mais ça se passe en deux mille un  
12 (2001). Ce qui me préoccupe, Monsieur Borsellino,  
13 je vais vous résumer la séquence, et vous pourrez  
14 la commenter.

15 Le vingt-trois (23) mai, vous louez un  
16 tracteur pour six mois pour la valeur, plus que la  
17 valeur marchande du tracteur avec effet rétroactif  
18 le premier (1er) avril. Puis le vingt-trois (23)  
19 mai, deux factures pour trois mois, totalisant six  
20 mois. On a vu que le tracteur en question n'est  
21 revenu au concessionnaire pas avant le quatre (4)  
22 mai. Parce que le quatre (4) mai, il y a le  
23 transfert à la SAAQ et le vingt-neuf (29) mai, deux  
24 mille un (2001) toujours, il y a son... monsieur  
25 Guindon a son crédit du concessionnaire. Et six

1 mois après votre location que vous avez pu prendre,  
2 que vous auriez pu prendre possession du tracteur  
3 qu'après un mois et demi, vous appelez le frère du  
4 maire : « Va chercher le tracteur, je ne m'en sers  
5 plus, c'est une bonne affaire » ou je ne sais pas  
6 ce que vous lui dites?

7 R. Exactement.

8 Q. **[i.]** Il paie le tracteur quatre mille (4 000) puis  
9 il le revend sept ans après vingt mille (20 000).  
10 Moi je vous suggère que quand il paie le tracteur  
11 quatre mille (4 000), là, votre location-là c'était  
12 un « front » si vous me permettez l'expression, de  
13 façon à payer le tracteur pour qu'après ça Daniel  
14 Mayer puisse via son frère obtenir ce tracteur-là  
15 pour des peanuts?

16 R. Moi qu'est-ce que je vous dis dans ça c'est que  
17 j'avais le tracteur et je l'ai eu six mois, je l'ai  
18 trop payé, comme vous voyez, d'habitude c'est par  
19 semaine, mais là, c'était par mois parce que tu  
20 peux. Et les résultats de ça c'est que j'ai, j'ai  
21 venu à savoir que monsieur Mayer, son frère,  
22 cherchait un tracteur et je lui ai dit d'appeler le  
23 « dealer ». Tout après ça, je ne sais pas. Il  
24 aurait pu dépenser dans huit ans, le mettre à neuf,  
25 ça ne dure pas longtemps ces tracteurs-là, ça peut

1 durer vingt (20) ans, mais à toutes les années tu  
2 fais de l'argent, puis quand tu le vends il aurait  
3 pu le mettre à neuf, je ne suis pas au courant.  
4 Puis c'est sept ans après d'abord.

5 Q. **[ii.]** Quand vous l'avez remis le tracteur, là, il  
6 était-tu endommagé?

7 R. Bien, moi je l'ai remis parce qu'on avait déjà des  
8 problèmes, puis là je viens, vous me démontrez que  
9 c'était un tracteur qui avait des problèmes.

10 Q. **[iii.]** La seule chose que je vous ai démontrée  
11 c'est qu'il y a eu des problèmes?

12 R. Oui.

13 Q. **[iv.]** Ça ne veut pas dire qu'il a des problèmes  
14 constamment. Et je ne vous n'exhiberais pas  
15 seulement des chèques, vingt mille dollars  
16 (20 000 \$) sept ans après s'il n'y avait pas le  
17 chèque de quatre mille dollars (4 000 \$) pour un  
18 tracteur qui en vaut trente mille (30 000)?

19 R. Oui, je comprends.

20 Q. **[v.]** C'est là, la problématique, puis les chèques  
21 sept ans plus tard démontrent que bien après sept  
22 ans, il vaut encore vingt mille (20 000), puis ça  
23 c'est la valeur marchande parce qu'il le vend à un  
24 tiers?

25 R. Les faits, les faits sont là, mais...

1 Q. **[vi.]** Effectivement?

2 R. ... moi, moi dans qu'est-ce qui s'est passé par  
3 après, je ne suis pas au courant.

4 Q. **[vii.]** Ça...

5 R. Mais on va-tu revenir aux deux premières feuilles  
6 ou..., parce que vous me démontrez, you're showing  
7 me this but you've taken into account something I  
8 would like to explain, the contract. We are not  
9 going to this "contrat de disposition".

10 Q. **[viii.]** Moi je vous ai demandé si le contrat que  
11 vous aviez convenu...

12 A. Yes...

13 Q. **[ix.]** ... le contrat parle par lui-même, Monsieur  
14 Borsellino?

15 A. Okay.

16 Q. **[x.]** Si le contrat disait...

17 A. No, it doesn't, it doesn't. You have a list there  
18 that shows me at eight dollars a ton. I'd like to  
19 comment on that. And everybody is more expensive  
20 because you are insinuating again that I had a  
21 favourable price and that this came along. But I  
22 will show you that I didn't have a favourable  
23 price.

24 Q. **[xi.]** I didn't say you had a favourable price.

25 A. Yes. You said "Listen your price is... and I had

1 eight.

2 Q. **[xii.]** The thing that the price is between eight  
3 and fifteen (15), the average is ten (10). That's  
4 what I said.

5 A. You said I was at the top of the list at eight.

6 Q. **[xiii.]** O.K. La liste, Monsieur Borsellino, est  
7 faite en fonction de la consommation et non en  
8 fonction du prix. Vous êtes en haut de la liste  
9 parce que c'est vous qui avez acheté le plus de  
10 tonnes métriques, c'est pour ça que vous êtes en  
11 haut de la liste?

12 R. Non, ce n'est pas ça, regardez, là, est-ce qu'on  
13 peut la voir encore?

14 Q. **[xiv.]** On va la voir, ça va me faire plaisir,  
15 Monsieur.

16 R. Excusez.

17 Q. **[xv.]** Regardez, ça serait donc la deuxième pièce  
18 qui était l'onglet 17, mais je dois admettre que je  
19 ne me rappelle plus de la cote.

20 LA GREFFIÈRE :

21 440.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[xvi.]** 440, c'est celle-là donc. La seule chose que  
24 j'ai dite, Monsieur Borsellino, là, vous me dites  
25 dire des choses que je n'ai pas dites, O.K., puis

1 vous me reprochez quand vous pensez que je le fais  
2 à votre égard.

3 La seule chose que j'ai dit c'est que vous  
4 avez acheté vingt-quatre mille cinq cent quatre-  
5 vingt-quinze (24 595) tonnes métriques puis que  
6 vous étiez le plus grand consommateur, fois huit  
7 dollars (8 \$) ça fait cent quatre-vingt-seize mille  
8 (196 000). Et qu'on pouvait constater que les prix  
9 à l'exception de monsieur Spirou variaient entre  
10 huit et quinze dollars (8-15 \$), mais que le prix  
11 le plus commun était dix dollars (10 \$).

12 J'ai juste expliqué ce que je constate à  
13 l'écran, je n'ai pas présumé que le prix de huit  
14 dollars (8 \$) était, était, parce que vous avez  
15 donné un tracteur, mais il y a un lien concomitant  
16 puis peut-être que c'était en lien avec ce contrat-  
17 là, peut-être que c'est en lien avec un autre  
18 contrat, c'est à vous de me le dire, mais à tout  
19 événement, vous me dites que le tracteur vous  
20 n'avez absolument rien à voir avec ça.

21 Donc, que ce soit le contrat A ou le  
22 contrat B ça ne change rien?

23 R. Exactement.

24 Q. **[xvii.]** Moi ce qui m'intéresse c'est le tracteur.  
25 Puis vous me dites sous serment que vous n'avez

1           absolument rien à voir avec ça puis la raison qu'il  
2           l'a payé quatre mille dollars (4 000 \$) n'a  
3           absolument aucun lien avec vous?

4           R. Non, mais c'est parce que vous avez commencé avec  
5           des pièces et je voulais commenter sur les pièces.  
6           C'est juste and the comment on the "pièces" because  
7           there is a contract that says, tu as même... tu as  
8           parlé d'une partie de la..., du contrat, je pense,  
9           tu m'as, on l'a lu, quand on lisait qu'est-ce qu'on  
10          voyait sur l'écran c'était le prix de discussion  
11          dans le cadre du présent est fixé à huit dollars  
12          (8 \$). O.K. C'est ça que j'ai lu.

13                        Qu'est-ce que ce contrat-là dit que j'ai  
14          fait, une faveur aussi à la Régie, c'est que...

15          Q. **[xviii.]** Mais Monsieur Borsellino?

16          R. ... j'allais être facturé pour dix mille (10 000)  
17          tonnes et payé d'avance. C'était ça ma contribution  
18          à la Régie. C'est juste ça que je voulais  
19          constater.

20          Q. **[321]** Il n'y a pas de problème.

21          R. O.K.

22          Q. **[322]** Donc, juste pour terminer sur ce dossier-là,  
23          Madame Blanchette, je vais vous demander d'exhiber  
24          l'onglet 25.

25          LA GREFFIÈRE :

1 Vous allez coter la pièce... l'onglet 24 sous la  
2 cote 36P-450.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Effectivement. Merci de veiller au grain.

5

6 36P-450 : Chèques émis par Stephen Gagnon à  
7 Pierre Mayer et Daniel Mayer

8

9 Q. **[323]** Donc, juste pour terminer, l'onglet 25, c'est  
10 pour boucler la boucle. Dans le fond, c'est un  
11 extrait du registre de la SAAQ qui confirme un peu  
12 que c'est le même tracteur. Donc, on voit qu'au  
13 début... on voit que du cinq (5) avril deux mille  
14 (2000)... au cinq (5) avril deux mille (2000) le  
15 concessionnaire, il est propriétaire, que le cinq  
16 (5) avril deux mille (2000) jusqu'au dix-neuf (19)  
17 novembre deux mille un (2001) - ça, c'est une autre  
18 particularité - monsieur Guindon reste propriétaire  
19 pareil, mais, bon, c'est une autre chose qui  
20 demeurera inexplicquée parce qu'on voit que le  
21 locateur et le locataire demeurent jusqu'en  
22 novembre, moment où Pierre Mayer va acheter le  
23 tracteur en question. On voit donc à la deuxième  
24 ligne Pierre Mayer, propriété, dix-neuf (19)  
25 novembre, soit le même moment où cesse la propriété

1 par Guindon en tant que locataire et par Lange  
2 Patenaude en tant que propriétaire. Et finalement,  
3 on voit tout en haut de la liste, le dix (10) avril  
4 deux mille huit (2008), Stéphane Gagnon, démontrant  
5 que les cheminements... le cheminement documentaire  
6 qu'on a fait ensemble vise le même tracteur, comme  
7 en fait foi cet extrait.

8 LA GREFFIÈRE :  
9 Sous la cote 36P-451.

10  
11 Me SIMON TREMBLAY :  
12 451.

13  
14 36P-451 : Liste des propriétaires du tracteur  
15 Kubota B21 54167 à la SAAQ  
16

17 Q. **[324]** Monsieur Borsellino, vous avez fait état que  
18 vous avez eu deux dossiers, vous avez eu deux  
19 projets, le projet de la Centrale Mercier et à  
20 Péribonka avec Hydro-Québec.

21 R. Exactement.

22 Q. **[325]** Est-ce que vous avez eu d'autres projets avec  
23 Hydro-Québec?

24 R. Ça se peut des petits projets, mais je ne suis pas  
25 sûr là, mais j'en ai un là en sous-traitance,

1           présentement.

2           Q. **[326]** Mais, je parle directement avec Hydro-Québec.

3           R. Non, non, je pense...

4           Q. **[327]** ... en tant que soumissionnaire.

5           R. Qu'est-ce que je peux... les deux plus gros,  
6           c'étaient ces deux-là, c'est sûr.

7           Q. **[328]** Et si on... je vous pose la question en  
8           comparaison - parce qu'on vient de faire le tour de  
9           Montréal.

10          R. Hum, hum.

11          Q. **[329]** On a effleuré Laval, mais très sommairement.

12          On a fait le tour de Montréal. À Montréal, vous  
13          avez expliqué qu'il y a une dynamique qui s'est  
14          opérée, peu importe c'est la faute à qui ou ça a  
15          commencé par qui. Est-ce qu'à Hydro-Québec - je  
16          sais que vous avez seulement deux exemples - est-ce  
17          que vous avez eu... est-ce que vous avez constaté  
18          de telles façons de faire comme il y a à Montréal  
19          ou, du moins, des façons de faire qui seraient  
20          immorales ou du moins qui ne respecteraient pas les  
21          lettres de la Loi?

22          R. Les problèmes, tu sais, quand on when we pick up a  
23          contract, most of the problem the contractor has  
24          it. If the contract goes well usually there is no  
25          problem in terms of the same person or what's

1           difficult with Hydro-Québec if I explain my  
2           difficulties is if the contractor has a harder time  
3           performing he could be, there is a lot of  
4           penalties, it's very difficult to, and so you could  
5           be penalized if you are not performing, which is  
6           normal with Hydro. The plans are usually well  
7           prepared, the problems we have is when we get into  
8           extras.

9           Q. **[330]** C'est quoi le problème?

10          A. Well when you're doing une centrale, mettons we had  
11          the experiences that you are accumulating extras if  
12          you're getting into winter conditions or whatever  
13          during the site you are accumulating and  
14          accumulating and in our project we had like seven  
15          million dollars (\$7 M) of extras out of, the  
16          contract was maybe eighteen (\$18 M).

17          Q. **[i.]** O.K.

18          A. So that's a big amount. Now it puts a lot of  
19          pressure on a company and you could run into  
20          trouble so, but the problem that I will have, and I  
21          can only talk for myself, is that they tell you,  
22          and the way it seems to go is just keep going or  
23          else we call the bond. In terms of, I'm being a  
24          bit...

25          Q. **[ii.]** What?

1 A. The bonding company. If you are not able to  
2 perform...

3 Q. **[iii.]** La caution.

4 A. Then you have a bonding problem and, you know, you  
5 put the energy to finish this job. I would like to  
6 answer the question quickly is that, the way we  
7 feel on this is if I have an eighteen million  
8 dollar (\$18 M) job with seven million dollars  
9 (\$7 M) of claims, my... I've gotta get as much  
10 money out of that claim, or I could go bankrupt.  
11 The bond and the bank gets involved. I would have  
12 been dead in two thousand and two (2002), as a  
13 business. So, that's the biggest problem we have,  
14 we would have with a client like Hydro-Quebec is  
15 something of that nature.

16 Q. **[iv.]** Ce que vous nous dites, Monsieur Borsellino,  
17 dans le fond, c'est que les relations sont serrées.  
18 C'est-à-dire que chacun tient son bout puis il joue  
19 avec les contrats.

20           Moi je vous parle de choses plus illégales.  
21 C'est-à-dire, s'il y a une clause contractuelle,  
22 ils peuvent l'exécuter. Ça, c'est les façons de  
23 faire d'Hydro, puis je leur laisse gérer leur  
24 entreprise comme ils veulent. Moi je parle  
25 d'irrégularités, de problèmes, comme à Montréal. On

1 a vu à Montréal qu'il y a un système  
2 collusionnaire, qu'il y a un fonctionnaire, selon  
3 votre témoignage, qui vous donne des informations  
4 pour pouvoir soumissionner à un prix plus réaliste.  
5 Est-ce qu'à Hydro-Québec, il y a des problèmes à ce  
6 niveau-là, selon votre expérience?

7 A. I can only say no.

8 Q. **[v.]** I'm not saying there is. I'm just asking.  
9 Because, as I said...

10 A. I say if I...

11 Q. **[vi.]** ... (inaudible) us...

12 A. I was the contractor...

13 Q. **[vii.]** ... investigator...

14 A. I was the contractor, okay, I lived the problems,  
15 okay, and I don't know... And I'm assuming that's  
16 the problem with my answers. I'd assume maybe  
17 somebody else wouldn't have the same problem. So...

18 Q. **[viii.]** Mais je parle pour vous.

19 R. Oui...

20 Q. **[ix.]** Vous êtes ici.

21 R. C'est non.

22 Q. **[x.]** Vous personnellement, vous n'avez jamais  
23 constaté.

24 A. Yes. So, hard, hard time to penetrate the market,  
25 yes.

1 Q. **[xi.]** The Hydro market.

2 A. Yes. Hydro-Quebec, yes.

3 Q. **[xii.]** Si on reste dans la sphère provinciale, et  
4 cette fois-ci on glisse vers le ministère des  
5 Transports du Québec.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Si vous me permettez, avant de sortir d'Hydro-  
8 Québec...

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Oui.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[xiii.]** Vous avez eu deux contrats avec Hydro-  
13 Québec?

14 R. Oui.

15 Q. **[xiv.]** En quelle année c'était, ces contrats-là?

16 R. Si je me souviens bien, je vais te donner deux  
17 années... There must have been five years between  
18 them. The first one would have been... What's the  
19 date of that? October two thousand and four (2004).  
20 That would be in there...

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[xv.]** The deposit?

23 A. Yes.

24 Q. **[xvi.]** We are talking about? Yes.

25 A. It would have been two thousand and four (2004), I

1 probably was in there. And then maybe, if I'm not  
2 wrong, five years later, or four, Péribonka.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[xvii.]** Et Péribonka, c'est un contrat de  
5 combien... C'est-tu lui le contrat de dix-huit  
6 millions (18 M)? C'est ça?

7 R. Dix-huit (18), c'est...

8 Q. **[xviii.]** Dix-huit (18)?

9 R. ... Centrale Mercier.

10 Q. **[xix.]** O.K.

11 R. Et Péribonka, c'était dix (10).

12 Q. **[xx.]** Dix millions (10 M).

13 R. Ou neuf.

14 Q. **[xxi.]** Est-ce que vous vous rappelez si ces  
15 contrats-là avaient été obtenus par des appels  
16 d'offres publics ou de gré à gré avec Hydro-Québec?

17 R. Non, publics.

18 Q. **[xxii.]** Publics.

19 R. Oui.

20 Q. **[xxiii.]** Donc, il y avait eu d'autres  
21 soumissionnaires sur les contrats?

22 R. Oui, exactement.

23 Q. **[xxiv.]** Puis il n'y a pas eu de tentative de  
24 dialogue entre les soumissionnaires concernant ces  
25 contrats-là.

1 R. Non. Bien, dans... Moi je ne le sais pas. Pour moi,  
2 j'ai soumissionné.

3 Q. **[xxv.]** Pour vous, non.

4 R. C'est ça. Oui.

5 Q. **[xxvi.]** Vous nous avez dit hier qu'avec les  
6 relations que vous entreteniez avec les chefs  
7 syndicaux, notamment ceux de la... ceux reliés dans  
8 le domaine de la construction, c'est en partie pour  
9 avoir de bonnes relations, pour essayer d'avoir une  
10 forme de... une main-d'oeuvre, là, de qualité...

11 R. Exactement.

12 Q. **[xxvii.]** ... et quantité suffisante dans les  
13 chantiers dans le Grand Nord. Est-ce que ça veut  
14 dire notamment le chantier de Péribonka?

15 R. Plutôt Péribonka, oui.

16 Q. **[xxviii.]** Plutôt Péribonka?

17 R. Oui.

18 Q. **[xxix.]** Donc, c'était dans l'objectif d'avoir une  
19 forme d'accommodement, là, vous étant favorable  
20 dans le placement syndical dans ces chantiers-là?

21 R. Exactement.

22 Q. **[xxx.]** Bon. Et ça, ces contacts-là avec les chefs  
23 syndicaux, vous les entretenez depuis combien  
24 d'années pour pouvoir, justement, être en bonnes  
25 relations d'affaires, pour prendre vos termes?

1 R. Je crois une dizaine d'années. Peut-être huit à dix  
2 (10) ans. Depuis Centrale Mercier, mais Péribonka  
3 plus. Centrale Mercier, je pense qu'on avait un  
4 sous-traitant de la région. Péribonka aussi, on  
5 avait un meilleur sous-traitant. C'est juste the  
6 helpers ou les journaliers et les opérateurs que...  
7 Mais le gars qui faisait le bétonnage, c'était,  
8 surtout à Mercier, c'était... Puis eux autres, les  
9 gars, les sous-traitants, ils ont leurs relations  
10 avec les syndicats aussi.

11 Q. **[xxxii.]** Oui. Est-ce que vous vous rappelez qui  
12 étaient les soumissionnaires contre vous lors du  
13 chantier du dossier de...

14 R. Je me rappelle plus Péribonka. Je crois que EBC  
15 était deuxième. Mais je ne m'en rappelle...

16 Q. **[xxxiii.]** À Péribonka, EBC était deuxième?

17 R. L'autre, je ne m'en souviens pas.

18 Q. **[xxxiiii.]** Donc, vous étiez seulement trois  
19 soumissionnaires à Péribonka.

20 R. Non...

21 Q. **[xxxv.]** Vous étiez seulement trois  
22 soumissionnaires à Péribonka.

23 R. Non, j'ai dit EBC, moi... Garnier, EBC.

24 Q. **[xxxvi.]** Et? Est-ce qu'il y avait...

25 R. Je ne sais pas.

1 Q. **[xxxvi.]** Vous ne savez pas les autres?

2 R. Non. Et Mercier, je ne m'en souviens pas.

3 Q. **[xxxvii.]** Est-ce que vous avez, dans ces contrats-  
4 là, notamment Péribonka, des travaux de pavage?

5 Vous avez dit tout à l'heure que vous aviez acheté  
6 des équipements de pavage.

7 R. Non.

8 Q. **[xxxviii.]** Il n'y a pas de pavage dans ça?

9 R. Non. C'était une... C'était une déviation de  
10 tunnel, ou...

11 Q. **[xxxix.]** O.K. Et les équipements de pavage que vous  
12 avez mentionnés tout à l'heure, c'était pour faire  
13 des travaux dans quel...

14 R. Dans la région ici, sur...

15 Q. **[xl.]** Dans la région, ici à Montréal?

16 R. Sur mes travaux d'égouts ou du privé.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[xli.]** Maintenant on va aborder, comme je le  
19 disais, le ministère des Transports du Québec. Ce  
20 que... Et je vais débiter avec Garnier, parce que  
21 Garnier... Est-ce que Garnier fait régulièrement  
22 affaire... Et je vais vous parler évidemment pour  
23 l'instant de soumissionnaire.

24 R. Oui.

25 Q. **[331]** Est-ce que vous avez soumissionné sur

1 beaucoup d'appels d'offres du ministère des  
2 Transports?

3 R. Je crois que oui. Pas mal, oui.

4 Q. **[332]** Combien environ de contrats avez-vous obtenus  
5 du ministère des Transports avec Garnier?

6 R. Une vingtaine, peut-être plus.

7 Q. **[333]** Comment ça fonctionne les appels d'offres  
8 publics auprès du ministère des Transports? Je veux  
9 dire... Excusez-moi! Je vais refaire ma question.  
10 Désolé! C'est un peu ouvert. Est-ce qu'il y a un  
11 système en place pour l'obtention des contrats au  
12 ministère des Transports?

13 R. Non.

14 Q. **[334]** Il n'y a rien de semblable à ce qu'il y a sur  
15 l'île de Montréal?

16 R. Non.

17 Q. **[335]** Est-ce qu'il y a de quoi de similaire ou une  
18 autre façon de faire de façon à truquer la donne un  
19 peu?

20 R. Bien, on peut évaluer et limiter dans le sens que  
21 tu vois tes... un peu comme si on est sur un projet  
22 de quatre-vingts millions (80 M\$), bien, tu sais  
23 que la plupart ne peuvent pas soumissionner. Vous  
24 êtes deux. Mais mettons on va à trente (30), on va  
25 être peut-être six ou huit. Tu vois l'intérêt. Puis

1 l'emplacement compte aussi.

2 Q. **[336]** Quand vous êtes six et huit, compte tenu que  
3 c'est un contrat qui est de moindre envergure, est-  
4 ce que vous avez un moyen de vérifier qui est allé  
5 chercher les plans et devis?

6 R. Non. Mais tu peux tout le temps appeler des sous-  
7 traitants d'acier ou des sous-traitants de poutres,  
8 surtout, sur des projets plus gros et voir qui a un  
9 intérêt. Tu peux... On peut évaluer ce projet  
10 puis... puis arriver à un prix abordable si tu as  
11 plus d'informations.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[337]** Donc, est-ce qu'il y a un système de  
14 collusion?

15 R. Non, ce n'est pas un système de collusion. C'est...  
16 Qu'est-ce qui me concerne moi avec les soumissions  
17 que j'ai faites, j'essaie d'évaluer la compétition,  
18 puis je vais rentrer à un prix. Voulant dire que tu  
19 le sais avec les sous-traitants qui est prêt à  
20 soumissionner. Puis tu vois que la personne qui est  
21 prête est plein d'ouvrage... Parce que le ministère  
22 des Transports, ça prend une équipe incroyable. On  
23 ne parle pas d'un égout. C'est des bureaux avec du  
24 monde avec six, sept personnes installées pour des  
25 projets de même huit millions (8 M\$) ou plus

1 petits. Quand on commence des projets plus gros,  
2 c'est des bureaux complexes. C'est du monde. Alors,  
3 ce n'est pas tout le monde qui a tout ce personnel-  
4 là dans les bureaux. Même nous autres, on peut  
5 faire peut-être un projet en vigueur et quelques  
6 petits. On ne peut pas en faire deux.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[338]** Est-ce qu'il vous arrive d'appeler des gens  
9 que vous soupçonnez qui vont déposer une soumission  
10 pour savoir : « Écoute, j'aimerais ça l'avoir  
11 celle-là? » Un peu comme vous faites à Montréal.

12 R. Ça peut arriver, oui.

13 Q. **[339]** Est-ce que, vous, des fois, vous êtes appelé  
14 par certains entrepreneurs en disant : « Celui-là  
15 m'intéresse, pourrais-tu me le laisser? »

16 R. Je ne suis jamais appelé pour des projets du  
17 Ministère.

18 Q. **[340]** Vous êtes juste appelé pour des projets de la  
19 Ville de Montréal?

20 R. Oui. Pour le projet du Ministère, personne  
21 m'appelle si je soumissionne. S'ils appellent...  
22 Ils font peut-être la même chose que je fais puis  
23 ils « checkent » avec les sous-traitants. Puis si  
24 nous autres, on ne rentre pas... Comme je vous ai  
25 dit, it gets very complex when you're doing one of

1           these jobs so you don't want to be, and the  
2           competition knows where everybody will be and what  
3           they're doing.

4           LA PRÉSIDENTE :

5           Q. **[341]** Vous venez juste de dire qu'il vous arrive,  
6           vous, d'appeler vos compétiteurs pour leur dire que  
7           vous êtes intéressé à tel projet.

8           A. I just said that.

9           Q. **[342]** Yes.

10          A. No.

11          Me SIMON TREMBLAY :

12          Q. **[i.]** You just said that. You said that you call  
13          people, but people don't call you.

14          A. If I'm interested in a project, yes, I understand.  
15          Okay. I would call if I am interested in a project  
16          to see if they are bidding and, you know, they'll  
17          tell me yes or no. But I can always check with the  
18          sub-trade, you know. Sorry about that.

19          Q. **[343]** Au niveau du ministère des Transports, le  
20          fonctionnement au niveau de la conception, de tout  
21          le travail technique, savez-vous s'il est sous-  
22          traité ou c'est fait à l'interne du MTQ?

23          R. Ah!

24          Q. **[344]** Je demande votre connaissance. Si vous ne le  
25          savez pas.

1 R. Non, non, si je te réponds, je ne le sais pas dans  
2 ce cas ici. It's because it's very complicated.  
3 It's usually a sub-trade like SNC, I have  
4 experience that SNC is on many of the jobs and  
5 other engineering firms like Genivar and most of  
6 them, and consortiums too, and the ministère des  
7 Transports has their project managers going up to  
8 the head office, so there's always an engineering  
9 firm.

10 Q. **[345]** Il y a toujours une firme d'ingénieurs?

11 A. Yes.

12 Q. **[346]** Est-ce qu'il y a moyen de ces firmes  
13 d'ingénierie-là d'obtenir des informations  
14 privilégiées comme celles que monsieur Surprenant  
15 vous donnait, vous aurait données?

16 R. You know, in all the discussions we've done, my  
17 relations with engineering firms, I mean we have  
18 never talked about them, I don't have many good  
19 relations with engineering firms. I don't have.

20 Q. **[i.]** Yves Lortie?

21 A. One. Yves Lortie, one. And I never had any good  
22 relations with, I'm talking about good relations,  
23 the ones that you are saying. I don't ask them for  
24 information... je n'ai pas fait, I didn't do my, I  
25 don't have the same capacity with the engineering

1 firms.

2 Q. **[ii.]** Ça c'est au niveau de la conception, est-ce  
3 que votre réponse...

4 A. I'm saying my job. I have not had business  
5 relations with engineering firms. We haven't worked  
6 with, Genivar and Yves Lortie, you have to  
7 understand, was the PPP of the twenty-five (25) we  
8 worked together. I have never done consortiums with  
9 any engineering firms or approaches for any  
10 contracts with engineering firms. At the MTQ  
11 especially and anywhere if you, we have a lot of  
12 problems on our jobs, sometimes I think we should  
13 be looking at the engineering firms. We used to  
14 think a few years ago that was we lacked in our  
15 business.

16 Q. **[iii.]** Chez Garnier?

17 A. Yes.

18 Q. **[iv.]** Et votre, et pourquoi vous ne développez pas  
19 les affaires, parce que vous développez vos  
20 relations avec les représentants syndicaux, avec  
21 les fonctionnaires, mais quand que les  
22 fonctionnaires sont sous-traités par des firmes,  
23 via des firmes d'ingénierie, là, vous gardez une  
24 petite gêne?

25 A. What's the question?

1 Q. **[v.]** Why, pourquoi vous ne développez pas vos  
2 relations d'affaire avec des firmes d'ingénierie?

3 A. I just answered the question and it's confusing.

4 Q. **[vi.]** Non, j'ai compris votre réponse.

5 A. I just answered. I said that I didn't and I should  
6 have started developing alliances with engineering  
7 firms, I just said that before the question.

8 Q. **[vii.]** Donc, ça veut dire que tant à la conception  
9 qu'à l'octroi d'extras, d'avenants, vous n'avez  
10 jamais eu aucune relation vous permettant d'obtenir  
11 de l'information privilégiée ou des extras que vous  
12 ne méritiez pas?

13 A. Not one.

14 Q. **[viii.]** Donc, quand monsieur Michel Lalonde, le  
15 président de Genius vient sous serment nous dire  
16 que quand que lui il s'occupait des extra et que  
17 vous aviez le contrat qu'il chargeait vingt-cinq  
18 pour cent (25 %) pour les faux extra. C'est faux  
19 ça?

20 R. Non, c'est vrai. C'est ça qu'il a dit.

21 Q. **[ix.]** Je parle de vous, là. Monsieur Lalonde...

22 R. On parlait, attends une minute.

23 Q. **[x.]** Non, non.

24 A. Sorry about that.

25 Q. **[xi.]** Laissez-moi poser des questions?

1 A. Yes.

2 Q. **[xii.]** Monsieur Lalonde est venu affirmer sous  
3 serment la semaine passée, qu'en ce qui concerne  
4 Garnier et sa façon de faire, lorsque lui il était  
5 à la firme d'ingénierie qui s'occupait des extra,  
6 des avenants après coup, à ce moment-là, entre  
7 vous, entre Genius et Garnier, il y avait une façon  
8 de faire qui était que les faux extra, vous  
9 remettiez en argent comptant vingt-cinq pour cent  
10 (25 %) à monsieur Lalonde et là, vous venez de nous  
11 dire que c'est vrai, ça?

12 R. Non, qu'est-ce que, qu'est-ce qu'on parlait tantôt  
13 c'était MTQ, je m'excuse. Et là, vous me parlez de  
14 Michel Lalonde que je connais très bien et qu'est-  
15 ce qu'il a dit Michel Lalonde, moi je pense que  
16 j'ai eu un projet avec lui ou deux sur toutes  
17 les... puis ce n'était pas au MTQ, ce n'était pas  
18 au MTQ. Et ça n'a confus un peu, mais c'est vrai  
19 que lui il faisait cette étape-là de faire son  
20 calcul à la fin de la job puis c'est arrivé une  
21 fois, même si c'était mis, ils ont mis huit noms,  
22 tout un après l'autre comme si on faisait ça  
23 régulièrement. Mais il faut voir combien de projets  
24 que Michel Lalonde a fait avec Garnier puis peut-  
25 être deux.

1 Q. **[xiii.]** Puis sur les deux fois, c'est arrivé une  
2 fois qu'il y a eu des faux extra?

3 R. Une fois.

4 Q. **[xiv.]** Et, à ce moment-là, vous avez dû lui  
5 redonner vingt-cinq pour cent (25 %) en argent  
6 comptant des faux extra, c'est bien ça?

7 R. On parle des affaires minimales comme...

8 Q. **[xv.]** Mais peu importe que ce soit...

9 R. Non, non.

10 Q. **[xvi.]** ... cent dollars (100 \$) ou cent mille  
11 dollars (100 000 \$)?

12 R. Je te comprends, mais c'est parce que...

13 Q. **[xvii.]** Est-ce que vous avez redonné oui ou non  
14 vingt-cinq pour cent (25 %) en argent comptant à  
15 monsieur Lalonde?

16 R. Je ne peux pas me souvenir du pourcentage, je sais  
17 que c'est arrivé une fois, and it was on one of the  
18 contracts. And I don't know which one. We did two.

19 Q. **[xviii.]** O.K. Vous êtes d'accord à ce que monsieur  
20 Lalonde dit sauf pour le vingt-cinq pour cent  
21 (25 %). Ça pourrait être quinze, vingt, douze?

22 A. Yes, I don't like to give money so what I did is I  
23 negotiated. When it comes time to give money, and  
24 you got to understand one thing and it's the same  
25 thing with Luc Leclerc, it's when it's time to pay,

1 it's right at the end, right at the end of the  
2 contract when they make you wait for six months, I  
3 am sorry if I raised my voice, they make you wait  
4 for six months then they got you against the wall  
5 and say "This is going to be the deal. You want to  
6 settle? And you'll get your, we'll do it, we'll  
7 finish it and it's over." I am a contractor and,  
8 you know, we make a decision. But I didn't do many  
9 jobs with Mr. Lalonde and it didn't happen again.

10 Q. **[xix.]** Donc, je comprends donc, que, alors monsieur  
11 Lalonde sous réserve de vos commentaires?

12 A. Exactly, exactly.

13 Q. **[xx.]** C'est bien ce qu'il dit, c'est arrivé une  
14 fois sur deux? Puis au municipal, est-ce qu'à part  
15 monsieur Lalonde est-ce qu'il y a d'autres  
16 ingénieurs qui vous ont dit...

17 R. Non.

18 Q. **[xxi.]** Qui ont pris la formule à monsieur Leclerc  
19 ou à monsieur Surprenant?

20 R. Non. Non.

21 Q. **[xxii.]** Donc c'est arrivé une fois puis c'est  
22 monsieur Lalonde?

23 R. Oui, une fois puis c'est monsieur Lalonde puis,  
24 écoute, ça fait longtemps aussi. Ici, c'est deux  
25 jobs qui étaient bien ???

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[347]** Monsieur Borsellino, vous avez dit qu'à la  
3 fin du contrat, on vous dit « Do you want to be  
4 payed or not » qui dit ça?

5 A. What I said is that "à la fin" meaning that once  
6 they've gone through all the process, which is very  
7 exhausting.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[i.]** Uh, huh.

10 A. In time.

11 Q. **[ii.]** Uh, huh.

12 A. And they are holding the money.

13 Q. **[iii.]** Uh, huh.

14 A. And at the end they will say "Okay can we make this  
15 deal?"

16 Q. **[iv.]** Who will say?

17 A. Him. Michel Lalonde.

18 Q. **[v.]** But he is not the one who is paying you.

19 A. Well he is finalizing the paperwork, he ships it to  
20 whoever he has to and then it comes back. I don't  
21 know who approves. If at the end, it's the same  
22 case with Luc Leclerc, then ça fait son  
23 acheminement and it comes back to us as a cheque.  
24 It's not... it's not him who gives me a cheque for  
25 sure.

1 Q. **[vi.]** Okay.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. **[348]** J'ai de la misère à comprendre. La dernière  
4 question, après on va se laisser. Vous dites que  
5 monsieur Lalonde vous accole au pied du mur en  
6 disant : « C'est ça, c'est ça ou, si t'es pas  
7 content, va en réclamation » - laissez-moi finir -  
8 et d'un autre côté, vous nous dites aussi que c'est  
9 arrivé une fois qu'il vous a... qu'il vous a  
10 accordé de faux extra en échange d'un pourcentage  
11 de remboursement, d'un pourcentage X du montant en  
12 argent comptant.

13 R. Qu'est-ce qui était important à comprendre là-  
14 dessus, c'était que we go far before, the job might  
15 be finished and it could take six to eight months  
16 so I just stressed the fact that it takes a long  
17 time.

18 Q. **[349]** Mais, c'est la même personne qui retient,  
19 retient, retient le paiement et la même personne  
20 qui va vous donner des faux extra en échange d'un  
21 pourcentage.

22 R. Mais, dans son cas à lui, Michel Lalonde, je le  
23 connais, et dans son cas à lui, c'est... je ne  
24 m'attendais pas à ça à la fin. O.K. Puis, c'est...

25 Q. **[350]** À quoi vous ne vous attendiez pas? Qu'il

1           retienne l'argent ou qu'il vous charge...

2           R. Oui, qu'on a une espèce de deal qu'il a présenté  
3           devant la Commission. Et moi, quand je l'ai  
4           entendu, je ne m'attendais pas... I'm saying that  
5           the twenty-five percent (25 %) that he was talking  
6           about at the Commission, I lived it back then and I  
7           wasn't expecting it back then that at the end, we  
8           had to have, and here at the Commission he said  
9           "Everybody knew it's the way I worked." Do you  
10          understand? Here that's what he hear and when it  
11          happened, it was at the end. So for me, you know, I  
12          thought it was a bit cheap. I just wanted to get  
13          paid for my job.

14          Q. **[351]** À ce stade-ci, je...

15          LA PRÉSIDENTE :

16          Q. **[352]** Comment le connaissiez-vous monsieur Lalonde  
17          si vous dites que vous avez fait seulement deux  
18          jobs avec lui?

19          R. Bien, il avait... il avait d'autres amis, Madame la  
20          Présidente. Je n'ai pas fait beaucoup de travaux  
21          avec lui.

22          Q. **[353]** Mais, alors comment vous insistez pour  
23          dire...

24          R. Mais, je connais son... son frère.

25          Q. **[354]** ... que vous le connaissez très bien?

1 R. Parce que his brother worked for me as a sewer  
2 foreman, okay. I know him from the political  
3 parties events, you know, he would ask us to go to,  
4 I would buy tickets so that's, I knew him a long  
5 time, I know who he is, we are a small construction  
6 business, a small community.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Ce seront des questions qui seront abordées demain.  
9 On est rendu justement à la partie...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Parfait.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 ... du financement de partis politiques.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Parfait.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Mais, avant d'aborder ça, il est quatre heures  
18 trente (16 h 30), je présume que...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Parfait.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 ... à neuf heures trente (9 h 30), ce sera plus  
23 sage.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui. Alors, je vais quand même demander aux parties

1 si elles entendent contre-interroger monsieur  
2 Borsellino et qui entend contre-interroger.

3 Me DENIS HOULE :

4 Je prévois un court interrogatoire... contre-  
5 interrogatoire, Madame, vraiment court.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K. Je comprends. Très bien.

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Ça va dépendre, pour ma part, de demain.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Oui, Maître Décary.

12 Me MICHEL DÉCARY :

13 Oui, mais on réserve le financement pour demain.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Pour demain, alors vous vous réservez votre réponse  
16 pour demain.

17 Me MICHEL DÉCARY :

18 Oui, Madame.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Parfait.

21 Me MICHEL DÉCARY :

22 Oui.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Même chose pour moi.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Môme chose pour vous. Parfait.

2

3 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

4

5 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

6

7

8

1           SERMENT D'OFFICE

2

3           Nous, soussignés, **ODETTE GAGNON**, et **ROSA FANIZZI**,  
4           sténographes officiels, dûment assermentés,  
5           certifions sous notre serment d'office que les  
6           pages qui précèdent sont et contiennent la  
7           transcription fidèle et exacte des notes  
8           recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,  
9           le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
10          qualité dudit enregistrement, le tout, conformément  
11          à la Loi.

12          Et nous avons signé,

13

14

15

16

---

17          **ODETTE GAGNON**

18

19

20

21

22

23

---

24          **ROSA FANIZZI**

25